



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





UNI [REDACTED] SENT





Acc 7804

# NOUVELLES

DES

# MISSIONS

# ORIENTALES,

*Reçues au Séminaire des Missions  
Étrangères, à Paris, en 1787  
& 1788.*

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez CRAPART, Libraire, rue d'Enfer,  
près la Place Saint-Michel.

---

M. DCC. LXXXIX.

*Avec Approbation & Permission.*

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018



## P R É F A C E.

**N**ous espérons donner tous les ans un volume de ces Nouvelles ; il n'en a point paru l'année dernière : nous n'avions , sur l'état actuel de la Religion dans le Tonquin & la Cochinchine , que des conjectures , qui , toutes fondées qu'elles nous parussent , & qu'elles fussent effectivement , n'entroient point dans le plan de cet Ouvrage : les Lettres que nous attendions sont arrivées ; nous les publions aujourd'hui , non pas dans toute leur étendue , car il s'y trouve des longueurs & des détails qu'il a fallu retrancher ; mais les extraits en sont fideles. Bien loin d'altérer , quant à la substance , le récit des Missionnaires , nous avons cru de-

#### 4 P R É F A C E.

voir respecter jusqu'à leurs expressions : leur style n'est pas brillant, il n'est pas même toujours correct. Comment le seroit-il ? Eloignés de leur patrie, obligés d'apprendre des langues étrangères, & les dialectes en usage chez les différents peuples qu'ils évangélisent, occupés des fonctions du saint Ministère, & ne respirant que la gloire de Dieu & le salut des âmes, ils négligent l'éloquence ; & on doit leur pardonner, si quelquefois ils paroissent oublier la grammaire ; leur style n'en est que plus naïf & plus touchant ; c'est celui qui convient à des Apôtres. Il déplaira, sans doute, aux hommes frivoles & mondains ; mais ce n'est pas pour eux que nous publions ces Lettres ; ils ne voudront pas les lire. Que leur importe que la Religion soit persécutée, ou qu'elle fasse en

Orient des progrès rapides? A force de trahir les devoirs sacrés qu'elle impose, ils sont parvenus à méconnoître les vérités qu'elle enseigne. Quand on leur prouve que si l'on rejette les miracles de Jésus-Christ & des Apôtres, il faut nier tous les faits historiques, & tomber dans un pyrrhonisme universel, que prêchée par des hommes obscurs, pauvres, sans lettres, sans crédit, haïe, persécutée, méprisée, la Religion n'a pu s'étendre au-delà des bornes de l'Empire Romain, que par des moyens surnaturels; & que le plus grand des miracles, ce seroit qu'elle se fût établie sans miracles, quand on observe qu'une multitude innombrable de Martyrs l'ont scellée de leur sang; que les Justins, les Athénagores, les Irénées, les Cléments d'Alexandrie, les Cypriens, les Basiles, les

Grégoires de Nazianze, les Athana-  
 ses, les Ambroises, les Augustins, les  
 Chrysostomes, en un mot que depuis  
 dix-sept cents ans, les personnages les  
 plus éclairés & les plus vertueux ont  
 été Chrétiens; ces motifs puissants,  
 ces preuves invincibles ne les frap-  
 pent point. Aux yeux d'un vrai Phi-  
 losophe, je veux dire, d'un homme  
 qui maîtrise ses passions, & réfléchit  
 profondément, les progrès que fait  
 la Religion Chrétienne dans la Chi-  
 ne & dans les Indes, en prouvent  
 cependant la vérité. « Si on nous  
 » affuroit, dit la Bruyere, que le  
 » motif secret de l'ambassade des  
 » Siamois a été d'exciter le Roi  
 » Très-Chrétien à renoncer au Chris-  
 » tianisme, à permettre l'entrée de  
 » son Royaume aux Talapoins, qui  
 » eussent pénétré dans nos maisons  
 » pour persuader leur Religion à nos

» femmes, à nos enfants, à nous-  
 » mêmes, par leurs livres & par leurs  
 » entretiens; qui eussent élevé des  
 » Pagodes au milieu des Villes, où  
 » ils eussent placé des figures de mé-  
 » tal pour être adorées; avec quelles  
 » risées & quel étrange mépris n'en-  
 » tendrions-nous pas des choses si  
 » extravagantes? Nous faisons ce-  
 » pendant six mille lieues de mer  
 » pour la conversion des Indes, des  
 » Royaumes de Siam, de la Chine  
 » & du Japon, c'est-à-dire, pour  
 » faire très-sérieusement à tous ces  
 » peuples des propositions qui doi-  
 » vent leur paroître très-folles &  
 » très-ridicules: ils supportent néan-  
 » moins nos Religieux & nos Prê-  
 » tres, ils les écoutent quelquefois,  
 » leur laissent bâtir leurs Eglises &  
 » faire leurs missions: qui fait cela  
 » en eux & en nous? ne seroit-ce

## 8 P R É F A C E.

pas la force de la vérité? »  
Ce qui frappoit un Sage sous le regne de Louis XIV, ne frappe point nos Sophistes modernes. Ils ne se donnent pas la peine d'examiner; ils ont des passions qui leur sont chères & que le Christianisme afflige; c'en est assez pour n'être pas Chrétiens.

Heureusement il y a encore en France beaucoup de personnes qui tiennent aux anciens principes, aiment la Religion, & méprisent l'impie : elles ont fait un accueil favorable aux Lettres des Missionnaires qui furent publiées, il y a deux ans; elles goûteront celles-ci, qui ne sont pas moins intéressantes.

On commence par les Lettres qui concernent la Chine : on a adopté cet ordre pour ne pas interrompre l'histoire de la persécution qui ter-

mine le Volume précédent; on imprime ensuite les Lettres écrites de Macao : c'est comme l'introduction de celles qui suivent, & où il est parlé des Missions de Siam, de la Cochinchine & du Tonquin. On y verra avec consolation, que le bras du Seigneur n'est point raccourci; qu'il enchaîne les puissances des ténèbres, & les rend muettes devant les Chrétiens; qu'il confirme, par des prodiges & des miracles, le témoignage des Missionnaires; qu'il fait tourner à l'avantage du Christianisme ce que l'on fait pour le détruire; que dans les Tribunaux, dans les Prétoires, dans les Palais des Princes & près du Trône, on reconnoît que cette Religion est bonne & sanctifiante, qu'elle est la seule vraie; & les Empereurs l'embrasseroient eux-mêmes, si, comme Tertullicn

le disoit des premiers Césars, on pouvoit être en même-temps Chrétien & Empereur.

On ne reproche point, en effet, aux Missionnaires de prêcher une Religion dangereuse & nuisible au Gouvernement. Les Mandarins, qui la connoissent, savent bien qu'elle unit étroitement les Peuples au Souverain, & le Souverain au Peuple; que pour base, elle a la Loi naturelle dans toute sa perfection, & que de tous les Royaumes le plus tranquille & le plus florissant, seroit celui où tous les Citoyens régleroient leur conduite sur les maximes de l'Évangile. Ce que l'on reproche aux Missionnaires, c'est de s'être introduits dans l'Empire sans l'aveu du Gouvernement. Aussi est-il rare qu'on les fasse mourir, On leur fait porter la cangue, on les met en prison, ou

bien on les renvoie en Europe.

Mais s'ils ne sont pas toujours persécutés, toujours ils menent un genre de vie dur & pénible. Au milieu de dangers, environnés de faux freres, de voleurs, de bêtes féroces, ils parcourent les chrétientés, souvent éloignées les unes des autres. Pour n'être point à charge aux nouveaux Chrétiens, ils se réduisent au plus étroit nécessaire; &, dans leur noble pauvreté, ils trouvent encore le moyen de faire l'aumône. Quels Evêques que ceux qui instruisent, qui baptisent, qui confessent, qui administrent tous les Sacrements, qui visitent les malades, qui consolent les affligés, qui passent en faisant du bien! De droit divin, supérieurs aux Prêtres, ils les regardent comme leurs cooperateurs, leurs collegues & leurs freres. C'est

vraiment dans les Missions que l'on peut dire, avec saint Chrysostôme : Il n'y a presque aucune différence entre un Evêque & un Prêtre ; ils ne diffèrent que par l'ordination. C'est dans les Missions que désirer l'Episcopat, c'est désirer une bonne œuvre : on le redoute néanmoins : les Prêtres craignent d'y être élevés ; ils s'en reconnoissent indignes ; ils pleurent, ils gémissent ; il faut leur faire une sainte violence pour leur imposer les mains. Sans faste, sans orgueil, sans éclat extérieur, sans richesses, les Evêques & les Prêtres n'en sont pas moins respectés ; au contraire, plus ils s'abaissent, plus on les élève : les Fideles voient en eux les envoyés du Très-Haut & les Anges du Seigneur ; ils reçoivent leur parole, non pas comme celle des hommes, mais comme la parole

de Dieu : ils la méditent, ils l'observent, & par une piété & une ferveur soutenue, ils deviennent leur gloire & leur couronne.

C'est un spectacle bien consolant, de voir des idolâtres de tout âge, de toute condition, ouvrir enfin les yeux à la lumière, sortir des ténèbres où ils étoient ensevelis, demander le Baptême, pratiquer toutes les vertus, faire des prosélites, confesser la foi devant les Magistrats, sous les yeux des satellites & des persécuteurs, soupirer après le martyre, sortir des Tribunaux glorieux & transportés de joie, parce qu'ils ont été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus-Christ. Ce ne sont pas seulement les hommes qui donnent ce spectacle consolant, ce sont des veuves, des mères de famille, de jeunes person-

nes du sexe. Le mari infidèle est sanctifié par l'épouse fidèle; une femme pieuse devient l'Apôtre de toute une famille : les Bonzes eux-mêmes se convertissent; ils abjurent le vil métier qui les fait vivre; ils abandonnent les Pagodes, dont la garde leur est confiée, & publient hautement la vanité de leurs sortilèges, l'impuissance des Idoles, & la nécessité de n'adorer que le Seigneur du Ciel, qui est le Dieu des Chrétiens. On ne trouve pas seulement dans les Missions des Chrétiens exacts & fervents qui observent les préceptes; on en trouve aussi qui pratiquent les conseils évangéliques : on y admire des Vierges chrétiennes qui vivent en communauté, & se consacrent à Dieu d'une manière spéciale. Dispersées par les troubles & les révolutions politiques, elles vivent du

travail de leurs mains; elles respectent leurs engagements, & présentent, au milieu des nations idolâtres, le tableau des vertus sublimes que la Religion consacre, & que le paganisme ne soupçonnoit même pas. Qui considère avec attention ces événements, ne pourra s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu. Non, il n'y a qu'une Religion céleste qui puisse changer ainsi le cœur des hommes. La grande douleur des Fideles, c'est de ne pouvoir entendre la parole divine, assister au saint Sacrifice, & s'approcher des Sacrements aussi souvent qu'ils le voudroient; c'est de manquer de Prêtres qui les administrent, & les consolent à l'article de la mort.

Les Missionnaires gémissent & versent des larmes, en voyant une moisson abondante que l'on ne peut

recueillir , parce qu'il n'y a point assez d'ouvriers. Il est vrai , on ordonne quelquefois des Prêtres nationaux. On y trouve cet avantage , que sachant mieux la langue , & étant plus difficiles à reconnoître que les Européens , ils s'introduisent aisément dans les maisons , & sont moins exposés quand ils administrent les chrétientés : mais on ne peut les admettre aux saints Ordres , qu'après les avoir bien éprouvés. Ils commencent par suivre les Missionnaires en qualité de Catéchistes ; ils entrent ensuite au Collège , où ils apprennent le Latin & étudient la Théologie ; cela demande plusieurs années. Leurs progrès d'ailleurs ne sont pas ordinairement considérables , & un Prêtre Européen fera plus d'ouvrage tout seul , que plusieurs Prêtres du pays n'en feront ensemble.

On invite donc les Ecclésiastiques zélés, pour la Religion, à venir, à voler au secours d'un peuple immense qui les appelle : ce n'est pas pour eux qu'ils sont Prêtres, c'est pour leurs semblables, & tous les hommes sont leurs freres; il n'y a point de distinction en Jésus-Christ; ils se doivent à tous, & le genre humain n'est qu'une grande famille qui doit se réunir sous le même Chef. Un Prêtre qui ne travaille point au salut des ames, qui ne cherche point à étendre le royaume de Dieu, que fait-il sur la terre? Il faut entendre les Missionnaires eux-mêmes s'exprimer sur cet article. Leur exemple parle, & leurs exhortations doivent être plus puissantes que les nôtres. C'est pour les aider dans leurs travaux & leur procurer des Coopérateurs, que nous publions ces Lettres.

Elles pourront toucher les jeunes Ecclésiastiques élevés dans les Séminaires & décider leur vocation. Combien y en a-t-il que Dieu destine à porter son nom devant les Nations Infidèles ! Ils l'entendront leur dire, par la voix de leurs Supérieurs légitimes & des Directeurs de leur conscience, qu'ils doivent consulter avant tout, dans une affaire aussi importante : *Sortez de votre patrie, quittez votre famille, & venez dans la terre que je vous montrerai ; c'est là que je vous établirai à la tête d'un grand peuple.* Une douce expérience nous a appris que ce moyen est efficace : les Lettres des Missionnaires n'étant que manuscrites, ont procuré aux Missions la plupart des Evêques & des Prêtres qui y travaillent maintenant. Quels effets salutaires ne produiront-elles pas, quand elles seront imprimées.

mées, & par conséquent plus répandues? On a vu tout récemment plusieurs Théologiens, qui, après s'être signalés dans le cours de leurs études, parvenus au Doctorat, lorsqu'ils pouvoient recueillir le fruit de leurs travaux scholastiques, obtenir des places honorables, &c.; on les a vus renoncer à ces espérances flatteuses, à ces avantages temporels pour suivre leur vocation, & obéir au Prince des Pasteurs qui les appelloit en Orient. Pénétrés des maximes de l'Évangile, ils savent que ne pas renoncer à ses parents, à ses biens, à sa patrie, ce n'est pas être dignes de Jésus-Christ; & ils se disent à eux-mêmes, avec saint Jérôme: *Percalcatum perge patrem, percalcatam perge matrem*. N'aiment-ils plus leurs parents? & le caractère du Christianisme est-ce de rendre les hommes

durs & barbares? Non. La Religion Chrétienne n'éteint point la sensibilité; elle la dirige & la perfectionne : elle nous oblige d'aimer nos ennemis, nous permettroit-elle de haïr nos parents? Ce n'est point les haïr, que de s'en éloigner; c'est les faire concourir aux desseins du Pere céleste à qui nous devons tout, & qui ne nous a créés que pour lui. Des pères & mères peuvent-ils s'en affliger, s'ils sont Chrétiens? Ne doivent-ils pas au contraire remercier la Providence, & se féliciter d'avoir donné le jour à un Apôtre, à un Confesseur, à un Martyr? Les gens du monde ne voient point de grandeur, ni d'illustration en cela : les gens du monde sont des aveugles. On a beau accumuler trésors sur trésors, titres sur titres, dignités sur dignités; on a beau s'exhausser, on

reste toujours petit. La base n'est pas de la statue ; rien n'est grand, rien n'est noble que la vertu , & servir Dieu , c'est regner.

Les Missions où il y a peu de Prêtres , ont une ressource dans les Catéchistes ; ils donnent aux Païens les premiers éléments de la Religion ; ils portent aux Fideles les Lettres & les ordres des premiers Pasteurs ; ils baptisent dans le cas de nécessité. Quel bien feroient les personnes charitables qui donneroient tous les ans de quoi fournir à l'entretien d'un Catéchiste ! Ce qu'il en coute pour cela , est bien peu de chose ; ce n'est presque rien : & quand on considère ce qu'il faut en Europe pour vivre & pour s'habiller , on est étonné que les dépenses , relatives à cet objet , soient en Asie aussi modiques qu'elles le sont. Il est vrai

que les habits d'un Catéchiste, d'un Prêtre, d'un Evêque même sont on ne peut plus modestes, & que leur nourriture ordinaire n'est pas plus recherchée.

Quoique le but principal de ces Lettres soit de faire connoître l'état actuel de la Religion dans l'Empire de la Chine, & dans les Royaumes de Siam, de la Cochinchine & du Tonquin, on y trouvera cependant quelques détails sur les mœurs & les usages du pays, la forme des Jugements, la police des Prisons, les Hospices pour les voyageurs, l'étendue & la fertilité des Provinces, &c. &c. On n'accusera pas les Missionnaires de multiplier les miracles, de scruter les profondeurs de Dieu, & d'attribuer à des causes surnaturelles ce qui n'est peut-être que le produit de l'ambition & de

l'avarice des hommes. Mais il est difficile de ne pas voir dans les fléaux qui écrasent les persécuteurs & les Idolâtres , une preuve de la vengeance céleste. S'il est des circonstances où l'Être immuable & éternel doive altérer l'ordre physique, & déroger aux Loix que sa sagesse a établies, c'est quand il s'agit de manifester sa gloire & de venger sa Religion sainte. Les Missionnaires se contentent de rapporter les faits, & d'exposer modestement leurs pieuses conjectures : c'est aux Lecteurs judicieux & de bonne foi qu'ils laissent le soin de tirer les conséquences convenables. Nous prions cependant nos Philosophes , nos esprits forts, de nous expliquer comment la guerre, la peste, la famine qui immolent tant de victimes parmi les Idolâtres, semblent épargner la plu-

part des Chrétiens, comment il arrive que presque tous les persécuteurs sont punis, exilés & périssent misérablement. C'étoit la même chose dans les premiers siècles de l'Eglise; & les Tyrans, qui s'abreuvoient du sang des Martyrs, ont été renversés du Trône ou massacrés par leurs propres Sujets, qui n'étoient pas Chrétiens.



*Venerabilibus*

*Venerabilibus Fratribus Francisco,  
Episcopo Agathopolitano, Vicario  
Apostolico Provinciae de Sutchueny  
& Desiderio, Episcopo Caradrensi,  
ejus Coadjutori.*

PIUS PAPA VI.

VENERABILES FRATRES SALUTEM

**S**UMMO doloris nostri sensu fuimus affecti,  
cum tristissimus ad nos pervenisset ves-  
trarum rerum nuntius, retulissetque quanta  
isthic saevierit in fideles annis 1784 & 1785,  
persecutionis tempestas, quantaque vos ipsi,  
Venerabiles Fratres, passi sitis, quorum al-  
ter videns illos suam causam in maximam afflic-  
tatione versari, seipsum coram iudice stitit,  
fuitque in vincula coniectus. Sed dum re-  
novari pristina persequentium tempora lu-  
geremus, unam etiam agnoscentes in vobis  
antiquorum confessorum fortitudinis constantia-  
que tam praecleara retulisse exempla, plurimam

*Partie I.*

perfusi consolatione lætitiâque sumus, Deo-  
 que summas persolvimus gratias qui suâ vos  
 virtute in istâ temporum adversitate susten-  
 tarit, cæterosque ad vestri imitationem im-  
 pulerit. Propterea has ad vos dare litteras  
 volumus, ut per nos ipsos intelligeretis quàm  
 eximia de vobis nostra sint ac Apostolicæ  
 Sedis judicia, quàmque singularia vestrorum  
 meritorum præconia. In Christi confitendâ  
 fide *ludibria & verbera experti estis, insuper*  
*& vincula & carceres; & si martyrîum in*  
*vobis consummatum non fuerit, non tamen,*  
*ut sancti Cypriani verbis utamur in Epif-*  
*istolâ ad sanctum Lucium, Papam & Mar-*  
*tyrêm, minor fuit martyrîi dignitas in vobis,*  
*ut & in tribus pueris, quia morte frustratâ de*  
*camino ignis incolumes exierunt; id ipsum in-*  
*venimus in confessionis vestræ fide, & in Do-*  
*mini circa vos protectione nunc gestum, ut*  
*cum vos parati fueritis omne subire suppli-*  
*cium, Dominus tamen vos pœna subtraheret*  
*& Ecclesia reservaret . . . . parastis ad prælium*  
*militès, non solum sermonis & vocis incita-*  
*mento, sed fidei & virtutis exemplo. Quod*  
 de vobis prædicamus, Venerabiles Fratres,  
 idem per vos communicari volumus cupa

aliis Missionariis vel Europæis vel Sinen-  
 bus, qui ut in pares inciderunt angustias,  
 pari etiam enituerunt laudum meritorumque  
 splendore.

Vobis igitur omnibus, quanto possumus  
 studio, ob reportatam gratulamur victoriam,  
 vos in Domino complectimur ac in sinu  
 nostro gerimus, vos veris apud Deum lau-  
 dibus extollimus atque exornamus. Deum  
 verò omnipotentem ac Dominum nostrum  
 Jesum Christum pro quo passi estis enixe  
 precamur, ut quæ verbera, vincula, exilia  
 pro eius nomine perulistis, eadem in istius  
 Ecclesiæ amplitudinem, suæque gloriæ in-  
 crementum, tanquam bona semina in opti-  
 mos fructus vertantur. Vobisque majorum  
 semper Dei munerum auspiciem Apostoli-  
 cam Benedictionem, ad vestram magis ma-  
 gisque roborandam divino Spiritu virtutem,  
 ac ad ampliùs nostræ benevolentiae pignus  
 ex animo ac peramanter impertimur.

Datum Romæ, die 24 Martii 1787, Pon-  
 tificatus nostri anno decimo tertio.



# TRADUCTION.

A nos Vénérables Freres, François, Evêque d'Agathopolis, Vicaire Apostolique de la Province de Sutchuen, & Didier, Evêque de Caradre, son Coadjuteur. P I E VI, Pape; Salut.

**N**OS Vénérables Freres, Nous avons été pénétrés de la plus vive douleur, lorsque nous avons reçu la nouvelle de la triste situation de vos affaires, & appris quelle violente persécution a éclaté contre les Fideles confés à vos sains pendant les années 1784 & 1785, ce que vous avez souffert vous-mêmes, nos Vénérables Freres, & comment l'un de vous,

touché des maux extrêmes auxquels les Fidales étoient exposés à son occasion, s'est présenté lui-même au Juge, qui l'a fait jeter dans les fers. Mais si d'un côté, nous gémissons de voir renaitre les anciennes persécutions, de l'autre, en vous voyant redonner à l'Eglise des exemples si éclatants de la force & de la constance des premiers Confesseurs, nous avons été remplis de la consolation & de la joie la plus douce, & nous avons rendu de vives actions de grâces au Dieu dont la puissance vous a soutenus dans un si cruel orage, en inspirant aux autres le courage de vous imiter.

C'est ce qui nous a engagés à vous adresser ces Lettres, pour vous faire connoître par nous-mêmes le jugement honorable que le Siège Apostolique, & nous en particulier, nous avons porté de votre conduite, & l'estime singu-

*tiere que nous croyons due à vos mé-  
 rites. La confession du nom de Jésus-  
 Christ vous a exposés aux outrages  
 & aux mauvais traitements : vous  
 avez été chargés de chaînes , jettés  
 dans les prisons : & quoique votre  
 martyre n'ait pas été consommé , nous  
 vous dirons avec la même confiance ,  
 en nous servant des paroles de saint  
 Cyprien dans sa Lettre à saint Luce ,  
 Pape & Martyr : » Vous n'en avez  
 » pas moins acquis toute la gloire du  
 » martyre , semblables aux trois En-  
 » fants qui échapperent à la mort , &  
 » sortirent pleins de vie de la four-  
 » naise ardente. Nous trouvons en  
 » vous la même constance à confesser  
 » votre foi , & des marques non moins  
 » sensibles de la protection du Ciel.  
 » Vous étiez prêts à subir tous les  
 » supplices ; mais le Seigneur vous a  
 » soustraits aux tourments , dans le*

» dessein de vous réserver pour les be-  
 » soins de son Eglise . . . . Vous avez  
 » préparé les soldats au combat non-  
 » seulement par la force de vos exhor-  
 » tations , mais encore par l'exemple  
 » de votre foi & de votre courage. »

Les éloges que nous vous adressons ,  
 nos Vénérables Freres , nous désirons  
 que vous les rendiez aux autres Mis-  
 sionnaires Européens ou Chinois , qui ,  
 réduits aux mêmes extrémités , ont  
 fait éclater les mêmes vertus & acquis  
 les mêmes mérites. Nous vous félici-  
 tons donc tous , avec toute la bien-  
 veillance dont nous sommes capables ,  
 de la victoire que vous venez de rem-  
 porter. Nous vous embrassons dans le  
 Seigneur ; nous vous portons dans no-  
 tre sein ; nous donnons à vos actions  
 les justes louanges qu'elles méritent  
 aux yeux de Dieu. Nous demandons  
 instamment à ce Dieu tout-puissant & à

C. M. M. M. M. M.

notre Seigneur Jésus-Christ, pour qui vous avez souffert, que les outrages, les emprisonnements, les exils, auxquels vous avez été condamnés pour lui, semblables à une bonne semence qui produit d'excellents fruits, deviennent la cause de l'accroissement de son Eglise & de sa gloire. Et pour vous remplir de plus en plus de la vertu du Saint-Esprit, nous vous donnons, avec toute effusion de notre cœur, notre Bénédiction Apostolique, comme un gage authentique de notre bienveillance, & un présage heureux des faveurs que le Ciel ne cessera de verser sur vous avec une nouvelle profusion.

Donné à Rome, le 24 de Mars 1787, la treizieme année de notre Pontificat.

**NOUVELLES**



# NOUVELLES

DES

## MISSIONS ORIENTALES,

*Reçues en 1787 & 1788.*

MISSION DE CHINE.

*Première Lettre de M. DUFRESSE, Missionnaire Apostolique en Chine, commencée à Canton au mois de Février, & achevée à Manille au mois de Juillet 1786.*

**D**ÈS que nous fumes sortis de prison l'année dernière, je vous écrivis une lettre concernant la persécution; (1) il y manquoit

---

(1) Elle se trouve dans le second Volume des Nouvelles des Missions imprimées en 1787.

Partie II.

A

bien des faits que le temps m'obligea d'omettre ; celle-ci servira de Supplément.

Je ne rappellerai de l'autre, que ce qui sera nécessaire pour donner une suite à ma narration.

Le bruit courut en Europe, il y a quelques années, que l'Empereur de Chine avoit permis l'exercice public de la Religion Chrétienne : cette nouvelle passa les mers ; six Peres Franciscains d'Italie, Missionnaires en Egypte & à Jérusalem, avec l'agrément de la Propagande, se rendirent à Canton en 1783, & là ils reconnurent que le bruit étoit faux : l'un d'eux âgé & infirme repassa en Europe. Cinq autres Missionnaires venus directement d'Italie, arriverent la même année à Canton, ainsi que M. Delpon, Missionnaire François, & le Pere François, Récollet Espagnol. Il étoit difficile de les introduire dans l'Empire : cependant ils y entrèrent tous dans l'espace d'un an, & la plupart se rendirent à leur destination : mais quatre Peres Franciscains Italiens, partis de Canton, pour la Province de *Chensi*, furent reconnus & arrêtés dans celle du *Hou-Kouang* le 27 Août 1784 par la trahison d'un apostat, C'est ce qui a occasionné la persécution qui vient de désoler l'Eglise de Chine, & surtout notre Mission du *Satchaen*.

Elle commença à se faire sentir dans cette Province dès le mois d'Octobre suivant : on arrêta dix-huit Chrétiens à la Capitale , & par ordre du Gouverneur-Général , on fit des recherches pour s'assurer s'il n'y avoit point d'Européens , ou pour découvrir des Prêtres ou Chrétiens Chinois qui s'étoient enfuis des autres Provinces , & qu'on soupçonnoit réfugiés dans le *Sutchuen*. En quelques endroits l'on a fort maltraité plusieurs Chrétiens ; où j'étois , les perquisitions n'ont pas été rigoureuses , & j'ai cru pouvoir continuer l'exercice de mes fonctions.

Au mois de Décembre , croyant la persécution apaisée , je me mis en chemin pour visiter la Chrétienté de *Kouang-Yuen* , qui est à quatre-vingt lieues de la Capitale , je fis ce voyage avec trois Chrétiens. Le dernier jour , six espions de police nous acosterent & nous demanderent où nous allions. Un Chrétien répondit que nous allions au marché voisin ; ils ne firent point d'autre question. Nous arrivames heureusement à *Kouang-Yuen* le 19 Décembre ; la persécution s'y déclara bientôt.

Le jour de Noël trois Satellites vinrent de

la part du Mandarin dans la Chrétienté la plus nombreuse, rechercher les Chrétiens fugitifs. C'étoit le matin, tous les Chrétiens, hommes & femmes, étoient assemblés & prioient. Ils s'arrêterent à la porte qui étoit ouverte, & attendirent que les prieres fussent finies; & laissant sortir toutes les femmes, ils retinrent les hommes, firent un grand fracas pour jeter l'épouvante, & en enchaînerent plusieurs. Ceux-ci ayant demandé à voir l'ordre du Mandarin par écrit, ils le produisirent; mais comme il ne les autorisoit qu'à examiner, ils le lurent eux-mêmes, y ajoutant de leur chef un ordre sévère d'enchaîner les Chrétiens, & de les conduire à la Ville. Nos Chrétiens, d'une timidité sans égale, n'osèrent demander à en prendre eux-mêmes lecture; les Satellites leur proposerent de se rédimmer, & demanderent d'abord cent mille deniers; ensuite ils se contenterent de 23 mille (1) qu'on leur donna, partie en deniers, partie en étoffes, après quoi ils allerent dans d'autres Chrétientés exercer les mêmes vexations.

---

(1) Le denier Chinois en vaut à peu près deux des nôtres. 23000 font 200 livres de notre monnoie.

Quelques jours après il vint d'autres Satellites avec un ordre réel de conduire les Chrétiens à la Ville du district, éloignée de 8 lieues. L'ordre s'exécutoit avec rigueur. Cependant le Mandarin ne maltraitoit point ceux qui étoient arrêtés; il ne leur parloit point d'Européens: je continuai mes fonctions; mais apprenant qu'un Mandarin militaire devoit venir avec ses soldats, fouiller la maison où j'étois, je me retirai dans une épaisse forêt, sur une haute montagne du voisinage. Les Chrétiens ne m'y croyant point en sûreté, me firent descendre dans le lit d'un ruisseau rempli de grosses pierres, & si profond, que les rayons du soleil ne pouvoient y pénétrer: le Mandarin ne vint point. Il s'étoit rendu dans un lieu voisin, pour prendre quelques joueurs qui se rédimèrent en lui donnant de l'argent.

Le 23 Janvier, un Chrétien vint pendant la nuit m'annoncer que j'étois dénoncé au Prétoire, & qu'un Mandarin, ses soldats & ses Satellites étoient en route pour me prendre. Je me retirai ailleurs, accompagné de quatre Chrétiens; après deux jours de marche, nous entrâmes dans une auberge au district de *Kientcheou*, nous y fumes visités

par une bande de soldats : ils prirent mes effets, arrêterent mes conducteurs, & les mirent en prison. Je me refugiai chez une famille Chrétienne, comme je l'ai rapporté dans ma première lettre. Pendant ce pénible voyage, environné de périls, accablé de souffrances, mon cœur étoit en paix, marchant seul dans le silence de la nuit, dans les défilés des montagnes, dans les grands chemins, je n'avois pas peur. je parlois aux païens, quand la nécessité l'exigeoit ; peu m'importoit d'être pris, ou non : je m'abandonnois à la Providence. Un matin, je m'arrêtai dans une auberge, un satellite de la Ville où l'on avoit mené en prison mes conducteurs, vint se placer à la même table que moi & y déjeûna sans me faire aucune question : il étoit porteur d'une lettre du Mandarin pour un district éloigné, il abrégéa son repas, & partit, me laissant encore à table.

Peu de temps après mon évafion, M<sup>r</sup>. l'Evêque de Caradre, coadjuteur du Vicaire apostolique du *Sutchuen*, fut pris & conduit à la Capitale de la Province. On le mit dans une prison de Mandarins, & on le traitoit comme on traite les prisonniers de distinction. Les Mandarins de la Capitale, informés

de la prise de mes gens, lui dirent : Connoissez-vous *Li to ling*? (c'est mon nom Chinois) Mgr. éluda la question, & leur demanda s'ils ne vouloient point parler de tel, ou de tel : les Mandarins virent bien qu'il ne vouloit rien avouer. Ils ne le maltraiterent point ; mais ils mirent un Chrétien à la question, c'est-à-dire, lui firent donner des coups de bâton sur la cheville des pieds. Le Chrétien avoua qu'il me connoissoit, & que j'étois Européen. Ils le savoient déjà, ils vouloient d'autres renseignements pour me trouver plus facilement. On jugea que je m'étois réfugié dans le territoire de *Sin mien tcheou*, & on envoya par une poste extraordinaire au Mandarin de cette Ville, ordre de faire les plus exactes perquisitions dans un endroit où l'on me croyoit caché. C'est une de mes Chrétientés les plus considérables. Il y a une riche & nombreuse famille nommée *Fang*, où j'allois chaque année quatre ou cinq fois, pour administrer les Chrétiens & visiter les malades. J'y avois aussi célébré plusieurs fois les Fêtes de Pâque & de Noël.

Le Mandarin de *Sin mien tcheou* au reçu de l'ordre, envoya un Mandarin subalterne & soixante satellites dans la famille *Fang*, qui

est à trois lieues de la Ville. Ils y arriverent vers le milieu de la nuit du 18 au 19 Février. Le Mandarin investit la maison d'une partie de ses satellites ; accompagné de l'autre, il entra dans l'intérieur qui est très-vaste. Il chercha dans les coins & recoins, & ne trouva que des livres de Religion. Il y en avoit beaucoup : les Chrétiens qui ne s'attendoient pas à une telle visite, n'avoient pas songé à les cacher ; le Mandarin les prit, & emmena le chef de la famille *Fang* & un de ses fils. Il alla dans deux autres familles voisines, y fit les mêmes perquisitions, il prit dans chacune un des chefs, & retourna à *Sin mien tcheou*. Ces Chrétiens furent présentés au Mandarin supérieur ; il ne leur parla point des livres de Religion, mais leur fit plusieurs questions sur mon compte : voyant que je ne m'étois point réfugié chez eux, il les renvoya.

J'étois à cinq lieues de-là, dans une Chrétienté où les gens de la famille *Fang* étoient venus me visiter peu de jours auparavant. Ils me dépêcherent sur le champ un Chrétien. J'avois appris le même jour que Mgr. l'Évêque de Caradre étoit arrêté ; je me retirai la nuit suivante dans une autre Chrétienté

plus éloignée : par ordre des premiers Mandarins de la Province, on revint dans la famille *Fang*, on enchaîna le pere & le fils, & on les conduisit à la Capitale.

Comme Mgr. l'Evêque de Caradre ne pouvoit plus cacher les rapports qu'il avoit eus avec moi, il dit aux Mandarins que les recherches par toute la Province étant si séveres, je me serois retiré dans une autre, (il ignoroit ce qui m'étoit arrivé le 25 Janvier). Les Mandarins me firent pourtant chercher par-tout avec la dernière rigueur. Mgr. commença à craindre pour les autres Missionnaires Européens cachés dans la même Province, qui couroient risque d'être découverts à mon occasion, & pour les Chrétiens à qui l'on donneroit la question, pour savoir le lieu de ma retraite. Il m'écrivit donc & m'engagea à me produire moi-même ; il en fit part aux Mandarins, qui furent très-satisfaits, & promirent de ne pas molester la famille où l'on me trouveroit. Il écrivit la lettre au Prétoire même, & en chargea Jean *Tchang*. (C'étoit un Chrétien qui avoit été pris avec lui) qui partit accompagné d'un Mandarin, d'un Prétorien, du Lieutenant-Criminel & de deux soldats. On les avoit envoyés de

crainte qu'il ne s'évadât. Ils parcoururent pendant cinq jours mes Chrétientés, & arrivèrent enfin dans un marché à deux lieues de l'endroit où j'étois. Le Prétorien & les soldats fatigués y restèrent.

*Tchang* alla d'abord dans une famille voisine où il savoit que je n'étois point, & pria le Mandarin de s'y reposer pendant qu'il iroit me chercher dans le voisinage, ensuite il vint seul me trouver. Cela me donna le loisir de faire mettre en sûreté une boîte aux saintes-huiles, un chapelet & quelques papiers, & donna aux Chrétiens la facilité de se soustraire au Mandarin qui leur auroit fait des questions embarrassantes, & les auroit peut-être molestés. Je trouvai les motifs de M<sup>gr</sup>. si pressants, que je ne balançai pas à me livrer. Je consolai mes hôtes, & j'allai trouver le Mandarin. Il me reçut froidement, mais sans impolitesse. Il me fit ôter ma ceinture & déboutonner mes habits; c'est l'usage en Chine, lorsqu'on arrête un criminel; on veut s'assurer, s'il n'a point sur lui des armes, ou certains caractères de sortilèges. La visite faite, il me fit asseoir, & après plusieurs questions, il se rendit dans la famille d'où je sortois; n'y trouvant point d'hommes,

Il demanda avec menace le chef de la famille : les femmes feignirent de l'envoyer querir ; la réponse fut qu'on n'avoit pu le trouver. Il se remit en chemin , & nous vinmes coucher dans le marché où nous attendoient le Prétorien & les deux soldats. Le lendemain 25 Février , nous primes la route de la Capitale , portés dans des chaises , & nous y arrivâmes le vingt-sept au matin. Pendant le voyage nous arrêtâmes dans plusieurs Villes & marchés , une foule de curieux & tous les Mandarins venoient me voir. J'avois la liberté de prêcher la Religion. Le premier Mandarin d'une Ville m'interrogea. Je le prêchai pendant une heure en présence de son cortège. Il me proposa des questions sur la sainte Trinité & l'Incarnation , il avoit dans son Prétoire , des livres de Religion : il en fit apporter un , c'étoit une explication des Commandemens de Dieu. Les Mandarins conservent comme des piéces authentiques , les livres qu'ils prennent chez les Chrétiens : ces livres ne serviront qu'à les rendre plus inexcusables : *In testimonium illis.*

Parmi les curieux , qui venoient me voir , les uns me propofoient des difficultés contre

la Religion; d'autres demandoient si ce qu'on dit des Chrétiens est vrai, par exemple, qu'ils tiennent des assemblées nocturnes & infames, qu'ils arrachent les yeux aux morts; que leur bourse est inépuisable, & qu'il s'y trouve toujours la même somme, &c. Au reste personne ne m'insultoit; on disoit même que j'avois l'air d'un honnête homme. A chaque Ville on députoit un Mandarin & des satellites pour m'accompagner jusqu'à la Capitale. J'y arrivai avec quatre Mandarins & cent Satellites.

On me conduisit au Prétoire du Lieutenant-Criminel; j'y fus interrogé à genoux & tête nue devant plusieurs grands Mandarins. Celui qui étoit chargé de l'interrogatoire, me demanda d'abord mon nom Européen, le Royaume d'où j'étois, le nom de mon pere, de ma mere, de mon frere, l'âge de ma mere encore vivante, & l'emploi qu'exerçoit mon frere. M<sup>gr</sup>. l'Evêque de Caradre ayant déclaré que j'avois été son disciple en France, le Mandarin me dit : — " Tu as été disciple de Jean *Fong*? — (1) Oui, j'ai étudié sous lui pendant plusieurs années. —

---

(1) Nom Chinois de M. l'Evêque de Caradre.

Est-il vrai qu'il est Docteur? — Oui, cela est vrai. — Et toi as-tu quelques degrés? — Je suis Bachelier. — Pour parvenir à ce degré, quels livres as-tu étudiés? — Les livres de notre Religion. — En quelle année es-tu parti de ton pays pour venir en Chine? — La 42e année du Regne de *Kien-long*. (1) — Où as-tu abordé en arrivant en Chine? — A Macao. — Chez qui es-tu allé demeurer à Macao? — Chez un nommé *Steiner*. (2) — Pourquoi es-tu venu en Chine? — Pour y prêcher la Religion Chrétienne. — Mais pourquoi venir ici plutôt qu'ailleurs? — Parce que *Jean Fong* y étoit déjà venu. — Qui est-ce qui t'a conduit de Macao au *Sutchuen*? — C'est *Jean Tchang*. — Comment étant à Macao as-tu fait connoissance avec lui? — Par le moyen du nommé *Steiner*, chez lequel il vint. Celui-ci me demanda si je voulois aller au *Sutchuen*, me disant qu'il y avoit un nommé *Jean Tchang* qui consentoit à m'y

---

(1) C'est le nom de l'Empereur actuel de Chine. Sa 42e. année répond à 1776.

(2) C'est le nom de notre Procureur de ce temps-là, qui est revenu en France depuis six ou sept ans.

conduire ? Je répondis : Très-volontiers. Alors ayant pris des habits Chinois, & m'étant rasé la tête, je partis sous la conduite de Jean *Tchang* sur une barque qu'il avoit louée. (1) — Dans quelle lune es-tu arrivé à Macao ? — Dans la huitieme lune. — Combien as-tu apporté d'argent de ton pays ? — Je ne fais pas combien il y avoit, je ne l'ai pas compté : c'étoit dans un petit baril que j'ai remis au nommé *Steiner* en arrivant à Macao, & à mon départ il a remis l'argent entre les mains de Jean *Tchang*, qui, à notre arrivée à *Tchin-tou*, l'a donné à Jean *Fong*. Si vous voulez savoir ce qu'il y avoit, vous pouvez l'interroger : à vue d'œil, il pouvoit y avoir quelques centaines de piastres. — D'où provenoit cet argent ? — C'étoient des aumônes d'Europe. — Dans quelle lune es-tu parti de Macao ? — Dans la douzieme lune. (2) — Dans quel temps es-tu arrivé à *Tchin-tou* ? — La 43e. année de *Kien-long*, le premier jour de la quatrieme (3)

---

(1) Jean *Tchang* m'avoit averti qu'il avoit fait toutes ces déclarations.

(2) En Janvier.

(3) Le 6 Juin 1777.

**June.** — Arrivé à *Tchin-tou*, où es-tu allé demeurer ? — Avec *Jean Fong*, chez *Etienne Tang*. (1) — Y as-tu demeuré long-temps ? — Environ un mois. — De là en quel endroit es-tu allé ? & chez qui as-tu logé ? — Je suis allé dans les quatre parties de la Province, à l'Orient, à l'Occident, au Septentrion & au Midi. Depuis huit ans que je suis ici, j'ai parcouru bien des endroits, bien des personnes m'ont reçu : vous les nommer, je ne puis le faire, je ne saurois nuire à qui que ce soit. — Mais *Jean Fong* l'a bien déclaré, pourquoi ne veux-tu pas faire de même ? — Certainement mon maître n'a déclaré personne : si dans la procédure quelqu'un est nommé, cette déclaration a été faite par un autre, nous ne saurions nuire à vos sujets. — Il faudra que tu le declares. — Je ne puis. — Pour quitter ton pays & venir ici, as-tu eu un passe-port de ton Roi ? — Je n'ai point eu de passe-port de mon Roi, il ne

---

(1) M. l'Evêque de Caradre m'avoit averti de répondre ainsi. *Etienne Tang* étoit un Catéchiste, sous le nom duquel notre maison avoit été achetée. Il passoit dans le public pour en être le propriétaire, & avoit été dénoncé comme tel aux Mandarins.

me connoît point, & il ne fait pas si je suis venu en Chine. — Comment Jean Fong a-t-il eu un passe-port, & toi non ? — Si Jean Fong a eu un passe-port du Roi, je n'en ai point eu. » Alors le Mandarin en colere me maudit avec une parole sale, & fit un signe aux Satellites ; ils placerent à terre la semelle de cuir dont on se sert pour donner des soufflets, & attendoient l'ordre. Le Mandarin me fixoit, je le fixois aussi, & je demandois à Dieu la force de supporter la question, bien décidé à tout souffrir plutôt que de déclarer personne. Le Mandarin dit aux autres : *Il faudra encore l'interroger ; & puis aux Satellites : Faites-le retirer.*

Outre les deux Chrétiens de *Sin mien tcheou*, on en avoit conduit à la Capitale trois autres de districts différents : l'un étoit chef de la famille où je m'étois réfugié d'abord, je le rencontrai à la porte du Tribunal, il en sortoit, la chaîne au col. Il s'agenouilla pour me saluer, mais il ne put me parler. Les Satellites nous pressoient, lui de sortir & moi d'entrer. Pendant l'interrogatoire de *Fang*, pere & fils, on m'appella. Le Lieutenant-Criminel en me montrant, dit au fils, qui étoit à genoux dans une cour vis à vis le

Tribunal, & qui avoit déjà reçu cinq soufflets: Connois-tu cet homme-là? Le jeune homme répondit: Oui, je le connois, il est venu l'année dernière dans ma famille. On me fit retirer. Quelque temps après, on m'appella une troisième fois; je trouvai à genoux les deux autres Chrétiens & un troisième que je ne connoissois pas. Le Lieutenant-Criminel me dit: *Connois-tu ces gens-là? Monsieur*, répondis-je, *interrogez vos propres sujets.* Et vous, dit-il aux Chrétiens, connoissez-vous cet homme? Celui qui m'étoit inconnu me considéra, & dit qu'il ne se rappelloit pas de m'avoir vu. On me fit retirer. Depuis je n'ai point vu ces Chrétiens au Prétoire.

Il étoit neuf heures du soir, quand les Mandarins finirent les interrogatoires, & se retirèrent chez eux. On me conduisit au Prétoire du *Fou tai yé*, le Gouverneur de la ville: il avoit assisté aux interrogatoires que j'avois subis chez le Lieutenant-Criminel. Il me dit d'un ton effrayant: = « Il faut absolument que tu declares les endroits où tu as passé, & les personnes chez qui tu as été reçu, sans quoi tu subiras toutes les tortures. Tu n'as pas le sens commun de refuser cela,

c'est si facile. Jean Fong, qui a été ton maître, a bien déclaré tout : pourquoi ne pas faire de même ? Ne crains point que cela nuise aux gens, je t'assure qu'on ne les molesterá point. Nous voulons que tu fasses les déclarations, afin de présenter à l'Empereur une déposition qui ait quelque suite. Voici comment il faut que tu fasses : De *Tehing* ton je fus conduit par tel & tel, dans tel endroit & telle famille, ayant demeuré là tant de temps, j'allai dans tel autre endroit & telle autre famille, & ainsi du reste ; par ce moyen tu éviteras les tortures qui te menacent : ainsi parle. »

Je lui répondis froidement : = Monsieur, quand je suis venu dans cette Province, je n'ai point pensé à m'en retourner en Europe, ni à aller à Pékin où l'on veut nous envoyer. Mon intention a été de mourir ici, faites ce qu'il vous plaira, nous autres Chrétiens, ne craignons pas la mort. Il se radoucit, & me demanda comment je m'étois évadé à *Kientcheou* ? Je le lui expliquai. Il me questionna sur l'Europe, & me fit lire toute la déposition de Mgr. de Caradre. On y nommoit plusieurs endroits où il avoit été, & plusieurs Chrétiens qui l'avoient reçu ; sur quoi il me dit : = Ne vois-tu pas que Jean Fong

*a déclaré les endroits & les personnes? —* Certainement , répondis-je , cette déclaration n'a point été faite par l'Evêque : il le favoit bien ; il me fit conduire dans une prison voisine du Prétoire , destinée pour les criminels de considération , & séparée par une muraille de celle de la populace. M. *Gleyo* , plus favorisé de Dieu , avoit été mis dans la seconde , & moi indigne , on me mit dans la première ; quatre Satellites me gardoient jour & nuit. J'y trouvais deux Mandarins qui m'attendoient pour m'installer ; ils devoient aussi m'introduire devant les Tribunaux quand j'y serois appelé. Ils me dirent que ce n'étoit point ici la prison , mais le bâtiment d'à côté : ensuite un Satellite fit la visite d'usage sur moi , & celle de mes effets , la corde qui les lioit fut enlevée. On n'en laisse point aux criminels , de peur qu'ils ne s'étranglent. Le Mandarin m'avoit promis que je ne manquerois de rien : je n'eus pourtant que la ration commune , c'est-à-dire , une écuelle de riz le matin & une le soir , & quelquefois pour bonne chere un peu d'herbes cuites à l'eau & sans sel. J'obtins la permission d'acheter de petits pains , du thé & un peu de vin. Je mangeois de bon appétit.

Le lendemain je fus cité devant trois Mandarins subalternes, ils répéterent les questions du premier interrogatoire, & ajouterent : = Comment s'appelle ton Roi ? = Il s'appelle **LOUIS**. = Connois-tu le Fevre ? *C'est un Prêtre François qui entra dans la Province de Sutchuen il y a plus de trente ans, & qui peu de temps après son entrée, fut pris & renvoyé à Macao, d'où il repassa en France.* =

Oui; je l'ai vu une fois en Europe; mais je ne lui ai point parlé. = Tu reçois de l'argent des Chrétiens ? = Non, j'en ai d'ailleurs pour me nourrir & me vêtir. = De qui reçois-tu cet argent ? = De Jean Fong, qui gere nos affaires. = Combien reçois-tu chaque année ? = Je reçois 30 ou 40 taels. Ils me firent plusieurs autres questions minutieuses, qui ne furent point envoyées à Pékin. Comme dans la déposition de Mgr. il étoit écrit que, pour sortir du Royaume, il avoit eu un passeport : lorsqu'ils me questionnerent là-dessus, je répondis que j'en avois eu un du Ministre. Pendant l'interrogatoire, j'étois assis, & les Mandarins ne prenoient aucun air d'autorité. Ils me presserent encore de déclarer les lieux où j'avois été & les personnes qui m'avoient reçu, mais inutilement. Néan-

moins dans ma déposition envoyée à Pékin , on écrivit les noms de plusieurs Chrétiens qui m'avoient reçu chez eux, ou avec qui j'avois eu quelque relation. Les Mandarins l'avoient su de ces Chrétiens mêmes. Il y étoit aussi dit que je restois tout au plus vingt jours dans les endroits où je prêchois la Religion, on me reconduisit en prison.

Cependant M. Devaut, qui travailloit dans la partie Orientale de la Province, à douze ou quinze journées de la Capitale, fut dénoncé par des Chrétiens mis à la question, & on reçut ordre de Pékin de prendre M. Delpon dénoncé à Canton. Ces deux chers Confreres ayant appris qu'on faisoit des perquisitions très-rigoureuses, & que les Chrétiens étoient maltraités à leur occasion, crurent devoir se livrer. M. Delpon étoit déjà à *Tchin tou*, lorsque Mgr. & moi nous en partîmes pour Pékin; nous le vîmes plusieurs fois au Prétoire. M. Devaut n'arriva que trois semaines après.

On me cita de nouveau au Prétoire du *Fou tai yé*, j'y trouvai Mgr. de Caradre. Comme on nous avoit mis dans des prisons séparées, je ne m'attendois pas qu'on nous procureroit sitôt une entrevue. Le *Fou tai yé*

nous fit apporter & aux Mandarins une petite collation de sucreries. On parla beaucoup de notre maison de *Tchin tou*, & il fut arrêté que comme *Etienne Tang*, réputé propriétaire, ne paroissoit point, il falloit la faire passer sous le nom de *Jean-Baptiste Tchang* qui en étoit le gardien, & qui avoit introduit en Chine Mgr. de Caradre; mais Mgr. représenta à un grand Mandarin que *Jean-Baptiste Tchang* seroit assez chargé devant l'Empereur, sans l'accuser de recevoir tous les Européens, que la maison n'appartenoit, ni à *Jean-Baptiste*, ni à *Etienne*, mais à nous, que nous avions emprunté le nom d'*Etienne* pour l'acheter, mais que nous l'avions payée. On écrivit qu'un nommé *André Li*, Prêtre Chinois, mort depuis dix ans, la donna en mourant à *Jean Fong*, qui en étoit demeuré propriétaire.

Pendant que nous étions encore chez le *Foutaiyé*, on annonça les quatre Chrétiens, mes conducteurs, qu'on avoit arrêtés le 25 Janvier dans le district de *Kien tcheou*, & trois autres. Quand on les eut conduits au Prétoire, on en fit entrer un dans la salle. Le *Foutaiyé* lui demanda s'il me connoissoit? Oui, répondit-il, c'est *Li to ling*. On nous

fit reconduire Mgr. & moi chacun dans notre prison, & ces Chrétiens dans une auberge voisine du Prétoire, où ils étoient gardés par des Satellites.

Nous fumes encore appellés plusieurs fois Mgr, les Chrétiens & moi devant le Lieutenant-Criminel. On fit le triage des livres qui seroient envoyés à Pékin: on en avoit pris un grand nombre sur-tout en langue Chinoise, imprimés & manuscrits. On mit de côté les livres & papiers que Mgr. déclara n'avoir point lus; ou ne pouvoit être vus de l'Empereur sans nuire à beaucoup de gens. Tel étoit mon catalogue d'administration écrit en latin: il contenoit, non-seulement les noms de ceux que j'avois reçus Catéchumenes, ou à qui j'avois administré le Bapême ou la Confirmation depuis que j'étois en Mission, mais encore les noms de ceux chez qui s'étoit faite l'administration. Mgr. brula ces papiers dangereux & les livres inutiles. Les Mandarins n'exigerent aucune interprétation des papiers écrits en latin; ils ne paroissoient point ennemis déclarés de la Religion; ils vouloient présenter les choses à l'Empereur de maniere à lui donner moins d'ombrage. Peut-être craignoient-ils aussi

de se jeter eux-mêmes dans de nouveaux embarras. Nos livres Européens furent presque tous envoyés à Pékin.

Le dix-sept Mars, on nous cita au Tribunal du Lieutenant-Criminel pour y répéter nos dépositions. Ce Mandarin rendit à Mgr. sa boîte aux saintes-huiles, une Imitation latine, avec son chapelet, & à moi un chapelet & plusieurs effets inutiles. On mit en ordre les procédures, on arrangea les effets pour être envoyés au Vice-Gouverneur de la Province, ensuite on nous conduisit, Mgr. & moi dans une même prison, c'étoit celle de ce Prélat : ce fut une grande consolation pour nous, & depuis ce jour nous ne nous sommes point quittés.

Le 19 ou 20 Mars, Mgr. de Caradre, Jean-Baptiste *Tchang*, qui l'avoit introduit dans la Province, Jean *Tchang*, qui m'y avoit introduit, & moi nous fumes appelés au Tribunal du Vice-Gouverneur de la Province, pour répéter nos dépositions telles qu'on devoit les envoyer à Pékin. Cet usage est établi pour empêcher les Mandarins subalternes d'écrire des dépositions que les criminels n'ont point faites. Nos introducteurs avoient, suivant l'usage, une grosse chaîne au col, Mgr. de Caradre & moi en fumes exempts. Nous  
trouvames

trouvames le Vice-Gouverneur, sur une estrade, assis sur un-couffin, les-jambes croisées comme nos tailleurs, & fumant une pipe. Quand nous fumes à genoux, il fit un grand éloge du génie & de l'industrie des Européens : *Nous autres Chinois*, dit-il, *nous n'approchons pas des Européens.* Il nous exhorta à ne rien craindre, observa que la Religion Chrétienne étoit bonne, que tout notre crime aux yeux de l'Empereur, c'étoit d'être entrés dans l'Empire sans sa permission, & qu'à notre arrivée à Pékin, on nous placeroit dans les Eglises avec les autres Européens. Après avoir répété chacun nos dépositions, dont il avoit les actes à la main, nous lui fimes une profonde inclination à la maniere Chinoise, & on nous reconduisit en prison. Chemin faisant, Mgr. donna à Jean-Baptiste *Tchang*, sa boîte aux saintes-huiles, pour être remise en main sure, & garda l'Imitation : nous la lisions alternativement pendant notre voyage de Pékin. Jean-Baptiste avoit la liberté de venir nous voir, & d'aller dans la Ville acheter les choses nécessaires pour notre voyage. Il nous procura la visite de plusieurs autres Chrétiens, & Mgr. de Caradre trouva moyen

d'écrire à Mgr. l'Evêque d'Agathopolis, Vicaire Apostolique du *Sutchuen*.

Le vingt-deux Mars, qui étoit le Mardi de la Semaine-Sainte, on nous appella au Prétoire du Lieutenant-Criminel. On y porta nos effets, & nous attendimes jusqu'à quatre heures du soir. Tout étant prêt, nous partimes à la vue d'une multitude de Chrétiens & de Païens, chacun dans une chaise portée par quatre hommes. Nous étions accompagnés de deux Mandarins, l'un Civil, & l'autre Militaire : Ils firent presque toute la route à cheval. ils avoient à leur suite 3 Prétoriens, 4 Satellites & un soldat : une partie de ces gens accompagnoit nos effets, & ceux des Mandarins, qui étoient portés de Ville en Ville par de pauvres gens.

Il y a sur toutes les grandes routes de poste en poste des Hospices, appelés *Kong Kouan*, fort propres & commodes, où logent les Mandarins qui voyagent pour affaires d'Etat. Le Mandarin du lieu est encore tenu de leur fournir, outre la nourriture convenable, les hommes, les chevaux, & les voitures nécessaires, tout cela aux dépens des habitants. C'est dans ces Hospices que nous logions avec nos Mandarins, nous

mangions à la même table, & ils eurent toujours pour nous les plus grandes attentions. Les Hospices étant éloignés les uns des autres de cinq ou six lieues, nous prenions un déjeuner dans les auberges; quoiqu'il coûtât souvent assez cher, ils voulurent tout payer. Au commencement du voyage, nous leur avions remis quatre mille deniers que nous avoit donné le Lieutenant-Criminel; à Pékin ils nous forcèrent de recevoir en échange quatre taels d'argent. Nous voulumes les donner à leurs gens: mais ils ne le permirent point.

Nous traversons les Provinces de *Chen si*, *Chan si*, & une partie de celle de *Tchi lie*, où est Pékin. On y voit des plaines immenses: elles produisent beaucoup de bled & peu de ris. Le terrain est sec & sablonneux: dans le temps de sécheresse, la poussière est extraordinaire sur les routes fréquentées. Nous en étions couverts au point d'en être méconnoissables, sur-tout les cinq derniers jours que nous voyageames dans des charrettes ainsi que nos Mandarins. Il n'avoit point plu depuis l'année précédente; les bleds étoient dans le plus mauvais état; ce qui occasionnoit une grande cherté & annonçoit une

famine prochaine. Les campagnes de la Province de *Chan si* n'étoient pas si maltraitées : on y a creusé des puits pour arroser les champs distribués en parterres. Chaque parterre est environné d'une petite éminence, pour retenir l'eau qu'il reçoit par de petits canaux qui aboutissent aux puits. Il y a peu de bois dans ces Provinces; les maisons sont construites de briques ou de terre : dans celle de *Chan si*, on en voit un grand nombre creusées dans la terre, qui n'ont de jour que par la porte : il y a peu d'habitations isolées, & les villages sont très-multipliés.

J'ai compté jour par jour le chemin que nous faisons : depuis la Capitale du *Sutchuen* jusqu'à Pékin, il y a 4700 *Li*, ou stades Chinoises, 470 lieues que nous avons faites en 38 jours. Il y a une Douane à l'entrée de chaque Province : plus on approche de Pékin, plus la visite est sévère. Nous vîmes dans la Province de *Chen si*, un étranger pris dans les terres il y a huit ou neuf ans : on ne fait pas d'où il est; il ne fait pas un mot de Chinois. Le Mandarin de la Ville où il étoit en prison nous l'envoya pendant notre dîner, pour s'assurer s'il n'étoit point Européen. Il se mit à genoux; il avoit les yeux égarés

& faisoit des gestes qui prouvent que son cerveau est troublé. Nous lui fimes des questions en latin & en François, il n'y comprit rien. Comme il montrait le Ciel avec sa main, nous lui fimes le signe de la Croix qu'il ne comprit pas mieux. Nous déclarames que cet homme n'étoit vraisemblablement point Européen, & on le reconduisit en prison.

Nous arrivames à Pékin le vingt-huit Avril à quatre heures du soir. Deux Prêtres & un frere de la Congrégation de Saint-Lazare y arriverent le même jour, avec l'agrément de l'Empereur qui les reçut bien. Ils succedent aux Ex-Jésuites François dans leur Eglise de Pékin, & dans les Missions qu'ils avoient en Chine. Quant à nous nos Mandarins conducteurs nous retinrent à l'auberge, & nous y traiterent à leurs frais. Le lendemain matin vingt-neuf Avril, (1) ils nous mirent au col & aux mains des chaines légères, & nous conduisirent chacun dans une voiture au Tribunal des causes criminelles: on nous cita devant plusieurs

---

(1) Ce fut ce jour-là que mourut dans les prisons de la Capitale, M. de la Tour, Procureur de la Propagande.

Mandarins ; on ne nous fit pourtant subir aucun interrogatoire ; on nous visita , on nous fouilla , on nous laissa le peu d'argent qui nous restoit , puis nous ôtâmes nos chaînes ; on nous en mit au col qui pesoient douze livres , & on nous conduisit en prison. C'est la prison Méridionale. Quatre corps-de-logis forment les côtés d'une grande cour carrée ; ils sont environnés d'une double muraille couverte d'épines. Celui qui est au fond , vis-à-vis la porte d'entrée , est une pagode remplie d'Idoles. Le Mandarin vient le premier & le quinzième de chaque Lune brûler son encens & faire ses prostrations , ainsi que les Satellites & les prisonniers qui en ont la dévotion. Chaque bâtiment collatéral est divisé en deux prisons ; chacune peut contenir quarante ou cinquante personnes. Le bâtiment qui est sur le devant forme deux petites prisons aux deux côtés de la porte d'entrée. C'est dans une de ces dernières que nous fumes mis. Nous y avons été depuis 9 jusqu'à 17 prisonniers : c'est une prison de faveur ; on n'y met que des Mandarins , ou des gens à leur aise. Quand on y met des pauvres , c'est que les autres prisons sont trop pleines. Alors il y a un lit pour eux ; nous

couchions sur ce lit, Mgr & moi, & plusieurs autres prisonniers ensemble. Il y a dans chaque prison 4 Satellites pour veiller au bon ordre, ils doivent y coucher. De plus entre les prisonniers, est un chef choisi par le Mandarin, ou qui obtient ce poste à force d'argent. Il jouit de plusieurs privilèges : il a la première place & autorité dans la prison. Il distribue aux autres les places pour le coucher, & donne les plus commodes à ceux qui lui donnent plus d'argent. Il fait préparer la cuisine pour lui & les prisonniers qui peuvent payer, & qu'il rançonne outre mesure par ses fourberies & ses souplesses. il extorque même l'argent des pauvres. C'est ordinairement un criminel échappé au supplice & condamné à une longue prison, le nôtre qui étoit un Mandarin, y avoit déjà demeuré onze ans.

Lorsque quelqu'un est conduit en prison, il est présenté, en entrant, au Mandarin qui y préside, & se met à genoux devant lui : celui-ci lui présente un vase de bois, où sont les noms des Satellites, écrits sur des lames de bamboux, & lui dit d'en extraire un : le Satellite, ainsi échu, est appelé propre gardien : il est chargé plus particulièrement de

garder ce prisonnier : tout cela n'est que pour la forme ; il n'en fait pas plus que les autres, & son titre ne lui sert que pour extorquer de l'argent. Le chef des prisonniers, d'intelligence avec les Satellites, & qu'on croiroit le plus honnête homme du monde, s'informe du nouveau prisonnier, quel est son état, pourquoi on l'a mis en prison, où il demeure, s'il a des terres, des maisons, &c. ? Il l'exhorte à s'arranger amiablement avec son Satellite, afin qu'il lui ôte ses chaînes ; en attendant, il le met coucher à la dernière place. Le Satellite laisse sentir au prisonnier le poids & l'incommodité des chaînes, le lendemain il lui parle d'accommodement ; plus il le croit riche, plus il en exige : refuse-t-il de payer ? on lui laisse ses chaînes, on le restreint à la ration que donne l'Empereur, c'est-à-dire, à deux écuelles de riz fort-bis, & des morceaux de raves ; on l'empêche même d'acheter toute autre nourriture : ainsi tôt ou tard, il est obligé de composer avec le Satellite & le chef des prisonniers ; autrement il a ses chaînes jour & nuit, & ne peut presque point dormir, ni prendre aucun exercice. Deux Peres Franciscains l'ont éprouvé pendant quatre mois, on leur ôtoit

seulement la nuit les fers des pieds & des mains : cependant ils ne sont pas tombés malades ; mais c'est Dieu qui les soutenoit.

Quand les parents des prisonniers veulent leur faire passer de l'argent , il faut , pour y réussir , qu'ils traitent avec le Mandarin & les Ministres qui gardent les portes : on les met à contribution , on en exige une somme proportionnée à leurs facultés.

La plupart des prisonniers ne peuvent payer pension , & manger à la table du chef de la prison ; mais il y a des gens qui vendent de petits pains , des légumes , des fruits , du vin , &c. chacun peut en acheter.

Aux approches de la nuit , un Geolier parcourt toutes les prisons ; les prisonniers doivent être alors dans leur cour respective : on les compte à haute voix à mesure qu'ils entrent dans la prison ; après quoi on ferme la porte avec un cadenas que l'on scelle d'un morceau de papier sur lequel est écrit *hing pou* ( Tribunal des crimes ) , le mois & le jour. Le lendemain matin , un Satellite ouvre la porte , & on peut aller prendre l'air dans la cour , celui du dedans est infect.

Outre cette visite journaliere , il s'en fait tous les mois une plus solemnelle par de grands

Mandarins. Dès le matin un Officier fait l'appel ; les Mandarins arrivés, on compte les prisonniers : pendant le dénombrement tous doivent avoir les fers au col, aux pieds & aux mains. Si dans le cours du mois il s'est passé quelque chose d'extraordinaire, on doit en instruire ces Mandarins.

Dans chaque prison, il y a toute la nuit une lampe allumée, & les Satellites qui y couchent, doivent veiller alternativement : ils changent de prison de cinq en cinq jours ; cette garde n'empêche pas qu'il ne s'y commette bien des abominations : on y joue aux cartes & aux dés, on perd beaucoup d'argent, on s'y enivre, &c. Les Satellites eux-mêmes donnent ces fortes d'exemples. Dans la prison où nous étions Mgr. & moi, comme la plupart étoient des Mandarins ou des personnes bien élevées, on y jouoit, il est vrai, mais nous entendions peu de paroles obscènes ; dans les autres ce sont des abominations & des infamies qu'on ne peut nommer ; elles s'y commettent ouvertement.

Afin que les veilles soient observées par les Satellites qui sont de garde dans l'intérieur des prisons, un autre Satellite, au dehors, parcourt de veille en veille, c'est-à-

dire , de deux heures en deux heures chaque prison , appellant à la porte à haute voix celui qui veille ; celui-ci doit répondre. Outre cela il y a dans la grande cour , deux hommes qui , de minute en minute , frappent sur un morceau de bois creux. Pendant la première veille , ils frappent un coup à chaque minute , pendant la seconde , deux coups , &c. Cette manière de garder les veilles est générale dans les prisons , dans les Prétoires , dans les Villes ; on se sert souvent de Cymbales d'airain.

Après le repas du matin on tient Tribunal , & on examine les causes. Les prisonniers cités sont conduits chacun par un Satellite , & doivent comparoître les fers au col , aux pieds & aux mains. La cause n'est-elle pas grave ? Les Mandarins la jugent eux-mêmes , sans en donner avis à l'Empereur. C'est alors que la justice n'est pas désintéressée. S'agit-il d'un crime ? Le Tribunal fait subir tous les interrogatoires , & prend toutes les informations nécessaires , fait lire & signer au criminel ses propres dépositions ; porte la sentence qu'il croit convenir , & envoie le tout à l'Empereur , qui ratifie , augmente ou diminue les peines : l'Empereur actuel les diminue pres-

que toujours. La sentence des criminels, condamnés à l'exil, est exécutée sans délai; ceux qui sont condamnés à mort, à moins que leur crime ne demande une prompt punition, l'Empereur diffère jusques vers l'automne de prononcer sur leur sort. Alors, dit-on, il se sépare de ses femmes, il jeûne pendant plusieurs jours, il fait des sacrifices & des prières à ses Idoles, il examine chaque cause en particulier, confirme ou change la sentence des Tribunaux; celle des criminels qui sont dans les Provinces, est envoyée à leurs Gouverneurs pour la faire exécuter; ceux qui sont à la Capitale, le jugement de l'Empereur leur est déclaré avec grand appareil.

On conduit au Palais tous les prisonniers que le Tribunal des causes criminelles a condamnés à mort pendant le cours de l'année; on y conduit aussi ceux qui y avoient été condamnés les années précédentes, & à qui l'Empereur avoit fait grâce, ou dont il avoit suspendu la sentence: quelquefois l'Empereur ayant revu leur cause, confirme la sentence de mort portée contre eux. Mais si dans le terme de dix ans, leur sentence n'est point exécutée, la vie leur est assurée;

& ils ne paroissent plus à cette triste cérémonie. Voici le détail de ce que nous avons vu en 1785.

Le 29 Septembre, de grand matin, les criminels prirent leurs repas, se revêtirent de leurs habits les plus propres, & chargés de chaînes au col, aux mains & aux pieds, ils furent conduits au Palais de l'Empereur par un nombreux cortège de Satellites. On y lut, en présence de plusieurs grands Mandarins, les sentences de mort que l'Empereur avoit prononcées; ceux qui ne furent point nommés, comprirent que l'Empereur leur avoit fait grace; ceux même qui l'avoient été, ne perdirent pas toute espérance; car il accorde quelquefois des graces au moment de l'exécution.

Après cette lecture, tous les criminels furent reconduits dans la grande cour de la prison; quatre Mandarins, assis à une table qu'on y avoit dressée, les appellerent l'un après l'autre, on s'assura qu'ils n'avoient, ni couteau, ni corde, ni autre instrument meurtrier. Deux Satellites les conduisirent par les bras dans une prison vidée exprès, pour y renfermer les criminels condamnés à mort; on y transporta tous leurs effets. Une fois

mis dans cette prison , on ne leur permet plus d'en sortir ; personne du dehors , ni même aucun des autres prisonniers , ne devoit leur parler ; mais cette loi n'est pas strictement observée ; les riches obtiennent des Satellites la liberté de communiquer au dedans & au dehors. Il se fait aux frais de l'Empereur une cuisine exprès pour eux ; & tandis que le riz des autres prisonniers conserve la moitié de son écorce , celui qu'on leur donne est blanc & bien cuit : on leur donne aussi des légumes , & même un peu de viande. C'est ainsi qu'ils ont été traités jusqu'au jour de l'exécution générale , qui s'est faite cette année 1785 , le sept Décembre.

Ils furent conduits au lieu de l'exécution , chacun dans une voiture , sans chaînes , mais les mains liées derrière le dos ; ils étoient escortés de Mandarins , de Soldats & de Satellites , qui laissoient à leurs parents la liberté de les accompagner , de leur parler , & souvent de les ensevelir après leur mort. Un Mandarin , chargé de manifester la sentence définitive de l'Empereur , qu'on lui avoit remise cachetée , l'ouvrit en présence de tout le monde , & la lut. A mesure qu'il appelloit quelqu'un de ceux qui avoient été

condamnés, il spécifioit le genre de mort, & on les exécutoit aussi-tôt : dix-huit furent étranglés, & six eurent la tête tranchée, ou furent écorchés. Quant aux autres qu'on avoit conduits au lieu du supplice, mais qui ne furent point appellés, l'Empereur leur a fait grace, au moins pour un temps : on les reconduisit en prison.

Il y avoit dans notre prison deux criminels qui furent condamnés à mort, l'un Mandarin Militaire, & l'autre Lettré; le premier étoit un jeune étourdi qui ne vouloit entendre parler de la Religion Chrétienne, que pour la tourner en ridicule; le second étoit d'un caractère posé & tranquille, il écoutoit assez volontiers ce que Mgr. de Caradre lui disoit, & convenoit de la vérité. Lorsqu'on lui eut signifié son arrêt, il fut séparé de nous, & perdit toute espérance d'obtenir sa grace. Mgr. de Caradre obtint, quoiqu'avec peine, la permission d'aller lui parler à la porte de sa nouvelle prison, il lui représenta la nécessité d'embrasser la Religion Chrétienne pour sauver son ame, s'offrit de lui en faciliter les moyens & de l'instruire; mais il n'en profita point & mourut dans son infidélité.

Le quinze de la septieme lune, il se fait,

dans ces prisons de Pékin, des prieres & des cérémonies solennelles pour les prisonniers morts dans l'année. On construit au fond de la grande cour, contre la Pagode, une espece de théâtre, qu'on orne avec des lanternes, des foeries & des papiers de différentes couleurs, chargés de sentences superstitieuses : sept à huit Bonzes, grassement payés, viennent dès le matin sur ce théâtre, où ils ne cessent de chanter jusqu'au soir & bien avant dans la nuit, tantôt debout, tantôt assis, accompagnés de petits instruments : leurs chants sont des prieres que personne n'entend, pas même ceux qui les récitent. Revêtus de leurs habits de Religion, ils font une procession en chantant, ou plutôt en marmottant leurs prieres mystérieuses : leur Doyen, qui termine le cortège, un goupillon à la main, fait des aspersions superstitieuses ; un autre Bonze tient un vase, d'où il laisse tomber, à chaque pas, quelques grains de riz : ils sont graves & modestes pendant leurs cérémonies, & condamneront un jour les Chrétiens, qui le font si peu dans le culte du vrai Dieu.

Depuis le Solstice d'été jusqu'au mois de Septembre, on distribue tous les jours des

glaces dans les prisons. On se désaltère en recevant dans un vase l'eau qui en découle depuis le matin jusqu'au soir, elle est claire & très-bonne : les glaciers sont communes à Pékin. On distribue aussi un remède contre la dyssentéie, c'est une pâte noire d'un goût agréable.

Au mois d'Octobre, on distribue des habits aux prisonniers détenus pour crimes, qui méritent la mort ou l'exil : ces habits sont rouges, d'une étoffe claire, fourrés de coton ; mais la fourrure en est si mince, qu'on mourroit de froid, si l'on n'en avoit pas d'autre. Ce n'est pas seulement pour les pauvres, les prisonniers riches, les Mandarins même y ont part : ils sont obligés, comme les autres, de se présenter avec leurs fers, pour recevoir ces habits ; personne ne s'en sert, pas même les pauvres : ils les vendent quatre cents deniers aux Geoliers, qui les font reparoître l'année suivante, & mettent sur le compte de l'Empereur au moins huit cents deniers d'habits pour chaque prisonnier.

Après cette digression, je reprends la suite de ma narration. Quand le chef de la prison & nos Satellites nous demandoient de l'ar-

gent, nous répondions que pour le présent nous n'avions que ce qui étoit nécessaire à la vie ; mais que si la communication avec les Européens de Pékin nous étoit accordée, nous les satisferions. Nos Satellites étoient d'un certain âge, & entendoient raison : ils se laisserent persuader, & nous ôterent nos chaînes au bout de quelques jours. Le chef nous laissa boire du thé de sa cuisine, & nous permit d'acheter les petites choses qu'on apportoit à vendre, excepté du vin, pendant quinze ou vingt jours. Ce vin de Chine est une liqueur faite avec du riz ; nous en primes chaque jour une petite mesure, qui nous coutoit sept deniers : la bonne chère pour deux montoit à 6 ou 7 sols de notre monnoie. Nous mangions le riz de l'Empereur de bon appétit, & j'en me suis jamais si bien porté. Ce qui nous molestoit le plus, c'étoit la vermine. Mrs Devaut & Delpon, à qui on avoit enlevé tout leur argent, deux Evêques, deux Prêtres Italiens, & un Prêtre Chinois, sont morts de misère.

Au commencement de la persécution, les Missionnaires Européens, qui sont à la Cour de l'Empereur, avoient tenté toutes sortes de moyens pour délivrer ou soulager les Mis-

sionnaires emprisonnés; enfin ils vinrent à bout de s'ouvrir les portes de nos prisons, en gagnant par argent les Mandarins subalternes. Dans les premiers jours de Juillet 1785, deux Chrétiens s'introduisirent dans les prisons Septentrionales : ils eurent plus de peine à s'ouvrir les prisons Méridionales, où nous étions cinq en trois prisons différentes. On demanda d'abord 500 taels, ou quatre mille livres; ils marchanderent, & moyennant 140 taels, ou 1200 livres, ils vinrent nous visiter le dix-neuf Juillet. Depuis cette heureuse époque, vêtements, argent, fruits, douceurs, tout nous a été envoyé avec une libéralité excessive. On nous accorda aussi une libre communication avec les trois Peres Franciscains, distribués en deux prisons. Nous ne passions presque aucun jour sans nous visiter : les prisonniers admirent notre union. Les bons traitements que nous recevions du dehors, nous attiroient plus de considération, plus d'égards de la part de nos chefs & de nos Satellites, dont l'intérêt est le mobile. Nous demandions à Dieu de ne pas permettre que ce fût là toute notre récompense.

**Les Missionnaires des Eglises de Pékin ne**

se sont pas bornés à assister les Européens emprisonnés pour la Foi ; dès qu'ils avoient connoissance de quelque Prêtre Chinois , ou de quelque Chrétien qu'on envoyoit en exil , ils faisoient tous leurs efforts pour leur faire passer une somme d'argent qui pût fournir à leurs besoins dans leur exil ; mais rarement il a été possible de les approcher. Cependant M. Adrien Tchou a reçu cent taels des Chrétiens , qui , par ordre des Missionnaires , étoient allés l'attendre à deux ou trois journées de Pékin : les Satellites moins défiants , & en plus petit nombre , ne s'apperçurent pas même de leur entrevue.

Cependant l'Empereur s'adoucissoit ; il s'informoit comment nous étions en prison , ce que nous y faisons. On lui répondoit que nous n'y faisons autre chose que d'y réciter des prières. On assure qu'étant un jour dans ses jardins avec un de ses Eunuques , il lui dit : *les Européens ont la vraie Religion*. Les Missionnaires de la Cour n'avoient pu obtenir des Mandarins , qu'à force d'argent , les corps de quelques-uns des Confesseurs de la Foi ; ils présentèrent une Requête à l'Empereur pour lui demander la permission d'enterrer , dans leurs cimetières , tous leurs

Confreres morts dans les prisons : ce Prince le leur permit , & en envoya l'ordre au Tribunal : ces Messieurs se sont partagés ces précieux restes , & leur ont donné une sépulture honorable dans les cimetières des trois Nations, Françoisse , Italienne & Portugaise. Une même tombe couvre Mrs Devaut & Delpon , membres du même corps , attachés à la même Mission , ils ont souffert , & sont morts dans les mêmes prisons , & presque en même-temps ; unis pendant la vie , on n'a pas cru devoir les séparer après la mort ,

Les Missionnaires de Pékin ont dépensé , pendant cette persécution , soit pour les vivants , soit pour les morts , 20 mille livres de notre monnoie : ils ne veulent point entendre parler de remboursement , & disent que c'est leur faire injure que de le proposer.

Tous les ans l'Empereur va passer l'été en Tartarie : quand il revient , les grands Mandarins vont au-devant de lui jusqu'à une ou deux journées de Pékin. Cette année 1785 , il revint au commencement d'Octobre ; les Européens de sa Cour allerent , suivant l'usage , à sa rencontre ; il leur fit un accueil si gracieux , que dès-lors ils espérèrent notre

délivrance ; & jugeant que les grands Mandarins leur seroient aussi favorables , ils hazarderent , auprès d'eux , de nouvelles démarches , pour obtenir au moins la permission de nous assister publiquement ; ils obtinrent ce qu'ils désiroient. Un Mandarin fut nommé pour nous apporter ces secours ; mais le jour même , l'Empereur , de son propre mouvement , & au grand étonnement de tout le monde , donna un décret par lequel il nous rendoit la liberté. On le notifia aussi-tôt aux Missionnaires de Pékin , & ils eurent ordre de se trouver le lendemain au Tribunal , où nous serions remis entre leurs mains.

Quelle fut leur joie en apprenant cette nouvelle imprévue ! Ils envoyèrent bien vite des Chrétiens nous en instruire : l'ordre du Tribunal arriva. Nous sortimes de prison avec nos effets , faisant nos adieux aux autres prisonniers , qui ne pouvoient revenir de leur surprise : nous fumes conduits au Prétoire ; des Mandarins députés nous remirent entre les mains des Missionnaires qui étoient venus de chaque Eglise pour nous recevoir. Un Mandarin , qui vouloit gloser sur le décret de l'Empereur , dit que ceux qui

resteroient à Pékin, ne devoient point y prêcher la Religion Chrétienne; mais le Perç Bernard, Ex-Jésuite Portugais, Mathématicien de l'Empereur, & le Pere Mariano, Franciscain Italien, sortant de prison, répondirent que cela ne pouvoit être ainsi, que les Européens ne venoient en Chine, & même à Pékin que pour prêcher la Religion Chrétienne; que sans cette liberté, il n'y en auroit aucun. *Mais*, reprit le Mandarin, *vous pouvez la prêcher à ceux de votre Nation. Ceux de notre nation*, lui répondit-on, *combien sont-ils? D'ailleurs qu'ont-ils besoin que nous leur prêchions la Religion, eux qui la savent aussi-bien que nous, & qui en sont eux-mêmes les Prédicateurs? L'Empereur dans son décret, ne défend nullement de la prêcher. Le Mandarin se tut. Ayant pris congé de lui, nous montames en voitures, & l'on nous conduisit à l'Eglise Cathédrale.*

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit dans ma première relation touchant la réception magnifique que nous fit Mgr l'Evêque de Pékin: Mgr de Caradre se pare encore aujourd'hui de la Croix pectorale & de l'anneau dont ce Prélat lui fit présent.

On racheta des Prétoriens plusieurs livres

Européens qui avoient été pris pendant la persécution, entr'autres le Bréviaire de M. Devaut. Mgr de Caradre s'en empara; il le conserve comme un mémorial précieux d'un Confesseur, qui lui étoit cher, & qu'il regrette infiniment.

Dès que nous fumes en liberté, les Missionnaires de Pékin se disposèrent à aller en corps remercier l'Empereur : on leur dit à la Cour qu'il conviendrait que nous y allâssions avec eux; mais ils représentèrent que nous n'avions pas encore des habits assez décents, & l'on nous dispensa de venir. Ils allèrent tous, le troisième jour de notre délivrance, se présenter devant l'Empereur : il devoit aller à un de ses Châteaux hors de la Ville, ils l'attendirent à son passage. Dès qu'il parut, le billet de leurs remerciements lui fut présenté, & ils se prosternèrent. (1) Sa Majesté témoigna un air de satisfaction, & , contre sa coutume, leur cria trois fois de se relever,

---

(1) C'est en Chine une manière de saluer les supérieurs; personne, même les plus grands Mandarins ne sauroient s'en dispenser vis-à-vis de l'Empereur.

L'indulgence

L'indulgence de l'Empereur s'est étendue sur plusieurs Mandarins qui avoient laissé introduire dans l'Empire les Missionnaires, & dont la peine n'avoit point été prononcée ; il leur a pardonné, quantité d'autres avoient déjà été punis : les uns avoient été déposés, les autres avoient perdu quelques degrés de leur dignité. Cette punition les rendra à l'avenir plus circonspects à dénoncer les Missionnaires, & plus timides à les rechercher & les prendre. S'ils en découvrent quelques-uns, il est vraisemblable qu'ils se contenteront de les renvoyer à Canton, suivant l'ancien usage ; mais il pourroit aussi arriver que, pour éviter l'éclat, ils les fissent mourir en prison.

Pendant notre séjour à Pékin, nous avons autant de liberté que les autres Européens. Nous pouvions aller & venir par-tout, dans la Ville & aux environs. Nous avons fait plusieurs petits voyages aux maisons de Campagne des Missionnaires, & à leurs Cimetieres, nous allions toujours en voiture. Ce sont des Palanquins portés sur deux roues & traînés par une mule ou un cheval. Les Mandarins & les riches ont chacun le leur. Il y en a dans les rues un très-grand

*Partie I.*

C

nombre qu'on loue comme les voitures de place à Paris. Si en Europe on vouloit s'en contenter, presque tout le monde rouleroit carrosse.

Il y a dans la ville de Pékin quatre Eglises qui sont appellées, même par les païens, les Eglises du Seigneur du Ciel. Elles portent le nom des quatre parties de la ville où elles sont situées, Orientale, Occidentale, Méridionale & Septentrionale.

L'Eglise Orientale & la Méridionale appartiennent aux Missionnaires portugais, qui sont Ex-Jésuites, & à l'Evêque de la même Nation, qui est du Tiers-ordre de Saint-François. L'Occidentale est aux Missionnaires Italiens de différents ordres, & la Septentrionale, qui étoit celle des Jésuites François, a été donnée aux Lazaristes qui la desservent avec les Ex-Jésuites. L'Eglise des Italiens est petite, mais bien ornée; les trois autres sont grandes, belles & plus élevées qu'aucun bâtiment de Pékin. Les hommes seulement peuvent fréquenter ces Eglises; le Gouvernement le tolere. Les femmes, on va les administrer dans les maisons des Chrétiens, ou dans des Chapelles ignorées du public.

A deux lieues de Pékin est un Village

considérable , nommé *Haitien* ; l'Empereur y a plusieurs maisons de plaifance ; trois font bâties à l'Européenne. Les Missionnaires Italiens y ont une maison & une Eglise , petite , mais bien ornée , elle est fréquentée par les Chrétiens des environs. Le Saint-Sacrement y repose toute l'année , ainsi que dans les quatre Eglises de la ville. Les François ont aussi à *Haitien* une maison & une petite Chapelle.

Il y a encore dans Pékin plusieurs prêtres Chinois , qui ont été élevés en Europe par les Jésuites. Trois entre autres ont étudié à Paris au College de Louis-le-Grand.

Je vous envoie le Catalogue des Evêques & Missionnaires morts ou emprisonnés dans le cours de cette persécution , & les noms de quelques autres qui ont été obligés de quitter la Mission de Chine dans le même temps.

*Noms des Evêques & Missionnaires Européens , morts pour la Foi , dans les prisons de Chine , en 1785.*

1°. Monseigneur *Antoine Marie Sagoni* ; surnommé d'*Auximo* , du nom de sa Patrie ,

petite Ville de la Marche d'Ancone, Religieux de l'ordre de Saint-François, entré en Chine depuis environ douze ans, sacré Evêque de Domitiopolis, Vicaire apostolique des Provinces de *Chen si* & *Chan si*, pris dans celle de *Chan si*, & mort à Pékin le cinq Février, âgé de quarante-six ans.

2°. Monseigneur *François Magi de Dervio*, du Diocèse de Milan, Religieux de l'Ordre de Saint-François, entré en Chine depuis vingt-trois ans, Evêque de Méliopolis, & ancien Vicaire apostolique des Provinces de *Chan si* & *Chen si*. Il avoit donné sa démission, il a été pris dans la Province de *Chen si*, & est mort à Pékin le treize Février, âgé de soixante-deux ans.

3°. M. *François-Joseph de la Tour*, de Gênes, Prêtre de la Congrégation de Saint-Jean-Baptiste (1), Protonotaire apostolique, & Procureur-général de la Congrégation de la Propagande, arrêté à Canton, où il demuroit depuis quatre ans, avec la permission de l'Empereur, conduit à Pékin, & jetté

---

(1) C'est une Congrégation nouvellement instituée à Rome, & dont l'unique objet est les Missions.

dans les prisons, où il est mort le vingt-neuf Avril, âgé de cinquante-trois ans.

4°. M. *Etienne Devaut*, du Diocèse de Tours, Prêtre des Missions étrangères de Paris, Missionnaire dans la province du *Sutchuen*, où il étoit depuis neuf ans. Il se livra de l'avis de son supérieur, pour épargner les Chrétiens qu'on tourmentoit à son occasion, & empêcher qu'en le poursuivant, on ne découvrit les autres Missionnaires Européens. Il fut conduit à Pékin, où il est mort en prison, le trois Juillet, âgé de quarante ans.

5°. M. *Joseph Delpon*, du Diocèse de Cahors, prêtre des Missions étrangères de Paris, Missionnaire dans la Province de *Sutchuen*, où il n'étoit que depuis un an. Il se livra aux Mandarins par les mêmes motifs qui avoient déterminé M. Devaut : il fut conduit avec lui à Pékin, où il mourut dans les prisons, le huit Juillet, âgé de trente-un ans.

6°. Le R. P. *Atho*, de Pistoie en Toscane, Religieux de l'Ordre de Saint-François, Missionnaire de la Propagande, entré dans la Province de *Chan tong* depuis un an. Il y a été arrêté & conduit à Pékin, où il est mort

le vingt-huit Juillet , âgé de trente-trois ans.

7°. M. *Jean-Baptiste de la Roche*, Ex-Jésuite François , entré en Chine en 1740 , Missionnaire dans la province de *Hou Kouang* , où il a été arrêté , & est mort dans les fers. Il étoit octogénaire , & aveugle depuis plusieurs années.

8°. M. *Lamiral* , Ex-Jésuite François , Missionnaire dans la province de *Hou Kouang* : fuyant la persécution , & se cachant dans les maisons des Chrétiens , il y est mort de maladie vers la fin de l'année 1784.

Les Missionnaires qui ont fini leurs jours dans les prisons de Pékin , y sont morts de maladie , de faim & de misere , & non de mort violente : ils ont eu , avant de mourir , la consolation de se confesser , les uns ayant un prêtre avec eux , dans la même prison , les autres ayant obtenu la permission d'en faire venir. Monseigneur l'Evêque de Domitiopolis , frappé subitement , perdit toute connoissance , & ne put recevoir que l'absolution à l'article de la mort.

*Noms des Evêques & Missionnaires Européens condamnés d'abord à une prison perpétuelle, ensuite mis en liberté par le décret de l'Empereur, du neuf Novembre 1785.*

*Dans la prison Méridionale.*

9°. Monseigneur *Jean Didier de Saint-Martin*, Parisien, Docteur en Théologie de la faculté de Paris, prêtre des Missions étrangères, Missionnaire dans la province du *Sutchuen* depuis onze ans, sacré Evêque de *Caradre* au mois de Juin 1784, Coadjuteur du Vicaire apostolique de ladite province, où il a été pris le huit Février 1785.

10°. Le R. P. *Jean de Saffari*, de Sardaigne, Religieux de l'Ordre de Saint-François, Missionnaire de la Propagande, arrêté dans la Province de *Hou Kouang*, au mois d'Août 1784.

11°. Le R. P. *Joseph de Bientina*, de Toscane, Religieux de l'Ordre de Saint-François, Missionnaire de la Propagande, arrêté dans la province de *Hou Kouang*, au mois d'Août 1784.

120. Le R. P. *Emmanuel du Saint-Sa-*

crement , Espagnol , Religieux de l'Ordre de Saint-François , entré dans la Province de *Kiangsi* depuis treize ans.

13°. *Gabriel Thaurin du Fresse*, du Diocèse de Clermont , prêtre des Missions étrangères de Paris , Missionnaire dans la province du *Sutchuen* depuis huit ans.

*Dans la prison Septentrionale.*

14°. Le R. P. *Mariano de Normis* , Romain , Religieux de l'Ordre de Saint-François , Missionnaire de la Propagande dans la Province de *Chan tong* , où il étoit depuis vingt-trois ans. S'étant livré aux Mandarins à Pékin même , il fut emprisonné. Il est sexagénaire.

15°. Le R. P. *Crescentien* , de Jurea dans les Etats de Savoie , Religieux de l'Ordre de Saint-François , Missionnaire de la Propagande , entré depuis un an dans la province de *Chan tong* , où il a été pris.

16°. Le R. P. *Louis de Signa* , de Toscane , Religieux de l'Ordre de Saint-François , Missionnaire de la Propagande , arrêté dans le *Hou Kouang* au mois d'Août 1784.

17°. Le R. P. *Jean-Baptiste de Mandello* ,

du Duché de Milan , Religieux de l'Ordre de Saint-François , Missionnaire de la Propagande , arrêté dans le *Hou Kouang*.

18°. Le R. P. *François de Saint-Michel*, Espagnol , Religieux de l'Ordre de Saint-François , entré depuis dix-huit mois dans la province de *Kiang si* , & pris dans celle de *Fokien* , où il s'étoit réfugié.

19°. M. *Jacques Ferréti* , de Vérone en Lombardie , Prêtre de la Congregation de Saint-Jean-Baptiste , ou des Baptistains , Missionnaire dans le *Chenfi* depuis environ un an : il étoit entré en Chine avec M. Delpon vers la fin de l'année 1783.

20°. M. *Emmanuel Gonzalez* , natif de Macao , élève du college établi à Naples pour les Chinois , où il a été ordonné Prêtre , Missionnaire de la Propagande dans la Province de *Chenfi* depuis environ quinze ans.

*Noms des Prêtres Chinois morts dans les fers , ou condamnés à un exil perpétuel & à l'esclavage , pour la Foi.*

21°. M. *Benoît Sen* , élève des Missionnaires François , ordonné Prêtre au *Sutchuen* ,

en 1777, arrêté dans cette province, & jetté dès le mois de Septembre 1784 dans les prisons, où il resta tout le temps de la persécution, & mourut saintement le sept Janvier 1786.

22°. M. *Jean Gai*, appelé *le pere Simo-nelli*, Ex-Jésuite Chinois, élevé à Macao par les Portugais, occupé pour les Missions en différentes Provinces, Procureur à Canton pour les Jésuites Portugais de Pékin, a été arrêté à Canton au commencement de la persécution, & envoyé à Pékin, où il est mort en prison dans un âge très-avancé.

23°. M. *Pie liou*, le jeune, originaire de *Sutchuen*, arrêté dans la province du *Chenfi*, où il exerçoit son ministère depuis vingt-six ans, conduit à Pékin, & de-là envoyé en exil hors de l'Empire, est mort en chemin avant que de quitter la province de Pékin. Il étoit élève du College de Naples, & Missionnaire de la Propagande.

24°. M. *Cassius Tai*, élève du College de Naples, & Missionnaire de la Propagande, rentré en Chine depuis dix-huit ans, pris dans la province de Canton, sa patrie, où il s'occupoit autant que ses infirmités pouvoient le lui permettre. Condamné à l'exil & à l'esclavage, il est mort en 1786.

250. M. *Matthieu Kou*, originaire de la province de Canton, élève du Collège général, que les Missionnaires François avoient à Siam. Après avoir demeuré quelques années dans la Mission du Sutchuen, il étoit revenu depuis dix ans dans son pays, où il exerçoit le saint ministère. Il y a été arrêté, condamné à l'esclavage & envoyé en exil.

26° M. *Adrien Tchou*, natif de la province de *Fokien*, élève du Collège général que les Missionnaires François avoient à Siam, où il fut ordonné Prêtre. Il revint en 1749 dans sa patrie, où il a travaillé pendant plusieurs années dans le district des Missionnaires François. Il fut pris en 1753, & après bien de mauvais traitements, condamné à un exil perpétuel dans la province de *Chan tong*, où il a continué d'exercer le saint Ministère avec zèle. En 1785 il y a été arrêté de nouveau, conduit à Pékin, & condamné à l'esclavage & à l'exil perpétuel hors de l'Empire.

Les quatre prêtres Chinois qui suivent, étoient élèves du Collège de Naples, & Missionnaires de la Propagande. Ils ont été conduits à Pékin, & envoyés en exil perpé-

tuel, hors de l'Empire, & fais esclaves des Mandarins de ces contrées-là.

27°. M. *Cajetan Siu*, originaire de la province de *Kan sou*, prêtre depuis trois ou quatre ans, arrêté dans la province de *Chan si*.

28°. M. *Philippe Lieou*, rentré en Chine depuis huit ans, arrêté dans la province de *Hou Kouang*.

29°. M. *Simon Lieou*, pris dans la province de *Chen si*.

30°. M. *Dominique Lieou*, pris dans la province de *Chan si*, où il exerçoit le saint Ministère depuis quinze ans.

*Noms de six Missionnaires qui ont été obligés de quitter la Mission de Chine, pendant la persécution.*

31°. M. *Pierre Tsai*, Chinois de la province de *Fokien*, élève du College de Naples, missionnaire de la propagande; pour se soustraire aux recherches qu'on faisoit dans l'Empire, sur-tout à Canton & à Macao; l s'embarqua vers la fin de l'année 1784 pour aller dans l'Inde, où il est actuelle-

ment. (1) Son crime étoit d'avoir introduit dans la Chine les quatre Missionnaires Italiens arrêtés dans le *Hou Kouang*.

32°. & 33°. Les RR. PP. *Joseph de Villeneuve* & *Emmanuel Galiana*, Augustins Espagnols, Missionnaires dans la province de Canton, où ne pouvant plus demeurer cachés, ils se retirèrent d'abord l'un à Canton, l'autre à Macao, & ensuite tous deux à Manille.

34°. M. *Descouvieres*, prêtre des Missions étrangères, & leur procureur à Macao, qui dénoncé aux Mandarins, fut obligé de repasser en Europe.

35°. M. *de Chaumont*, prêtre des Missions étrangères: après avoir travaillé six ou sept ans, dans la province de Fokien, il fut envoyé en Europe en 1785, comme procureur député de la Mission de Chine au Séminaire des Missions étrangères de Paris.

36°. Le R. P. *Jean Doxeyar*, Franciscain Espagnol, après avoir passé vingt ans en Chine, fut rappelé à Manille par ses supérieurs.

Telle est la liste des Evêques & Prêtres enlevés à la Chine pendant cette persécution.

---

(1) Il a passé depuis dans la Mission de Siam.

Trente-six ouvriers laborieux ! quel vuide ne laissent-ils pas dans un vaste Empire, où, même avant cette révolution funeste, il y avoit des Provinces entieres dépourvues de Missionnaires ! Cette perte doit exciter les gémissements des ames sensibles aux malheurs de la Religion, & le zele des personnes qui peuvent contribuer à la réparer.

Il est vrai qu'il en est resté trois à Pékin, qui pourront travailler dans cette Eglise; mais il ne leur est pas possible de passer de Pékin dans leurs Missions respectives, où les besoins sont incomparablement plus grands.

On n'a point compris dans cette liste deux autres prêtres Chinois, emprisonnés pendant le cours de la persécution, l'un à *Sutchuen*, l'autre au *Fokien* : ils ont recouvré leur liberté, & continuent d'exercer leurs fonctions dans leurs Missions respectives.

La persécution n'a pas épargné les Catéchistes & les simples Chrétiens. On en compte trente, qui, pour avoir introduit les Missionnaires dans l'Empire, ont été envoyés en exil pour toujours, & réduits à l'esclavage. On a gravé sur leur visage, comme aux Prêtres Chinois, deux caracteres qui

se prononcent *Vai t sien*, & qui signifient *hors des limites*. Ces caracteres sont ineffaçables. On diroit qu'ils ont été tracés avec la pointe d'une épingle & de l'encre.

Les quatre Européens arrêtés les premiers dans la province de *Hou Kouang* le vingt-sept Août 1784, eurent les mains liées derrière le dos & si étroitement, que l'un d'eux en a ressenti des douleurs aux poignets pendant plusieurs mois. Arrivés au Prétoire, on les chargea de chaînes qu'ils ont gardées pendant leur prison du *Hou Kouang*, & même tout leur voyage jusqu'à Pékin. Ils ont honoré de leur présence plus de trente prisons de la Chine. L'apostat qui les trahit, leur vola cent cinquante tael, c'étoit tout leur argent; mais arrêté lui-même, il fut mené à Pékin avec les peres, & exilé hors de l'Empire. Le Mandarin qui leur avoit volé une montre, fut pris, conduit à Pékin, & condamné à mort : on croit que l'Empereur lui fera grace de la vie.

Les interpretes envoyés de Canton dans le lieu où ces Missionnaires avoient été pris, ne sachant d'autre langue étrangere que la Portugaise, qu'ils parloient encore mal, & que les quatre peres ne savoient guere mieux,

le Gouverneur du *Hou Kouang* ne put en tirer que des dépositions imparfaites , ainsi que le Tribunal de Pékin. Mgr. l'Evêque de Domitiopolis , qui savoit bien le Chinois , étant arrivé à Pékin , le Tribunal le prit pour interprete ; il s'y prêta volontiers , de crainte que les interpretes Chinois ne chargeassent les peres , par malice ou par ignorance , & qu'ils ne fissent tort à la Religion. Ce sont leurs réponses interprétées par ce Prélat qui furent présentées à l'Empereur. Les Mandarins en furent si contents , qu'ils lui firent ôter ses chaînes.

Tout ce qui appartenoit à ces quatre peres fut confisqué ; à peine leur laissa-t-on les habits qu'il avoient sur le corps , leurs lits & quelques petits effets nécessaires dans la route. Ils étoient porteurs de plusieurs lettres adressées aux Missionnaires du *Chen si* ; il s'en trouva une écrite en Chinois , où ce qui concerne les Missions étoit développé. Cette fatale découverte causa les plus terribles ravages dans la Mission du *Chen si*. Les Mandarins y apprirent à connoître les Missionnaires , & les lieux de leur retraite ; les traitements les plus durs furent exercés contre les Chrétiens ; les maisons & les

terres qu'on reconnut appartenir aux Missionnaires confisquées, tous leurs meubles, même les ornements d'église & les vases sacrés enlevés. Les Juges firent revêtir en plein prétoire M. Emmanuel Gonzalvez, des ornements pontificaux. Ils lui firent interpréter beaucoup de lettres Européennes, trouvées avec les papiers de M<sup>r</sup>. l'Evêque de Milétopolis, parmi lesquelles il s'en trouva une d'ancienne date que Mgr. l'Evêque d'Agathopolis, Vicaire apostolique de notre Mission du Sutchén, avoit écrite à ce Prélat. M. Gonzalvez les interpréta le plus prudemment qu'il lui fut possible.

Les Mandarins attribuerent à Mgr. l'Evêque de Milétopolis & autres Missionnaires Européens des dépositions qui dévoiloient leurs confreres cachés dans les provinces. Rien de plus faux; elles ont été faites par des Chrétiens Chinois au milieu des tortures. Il en est de même de celles qu'on impute à M. de la Tour, procureur de la Propagande à Canton. C'est un de ses domestiques qui les a faites. Ce respectable Confesseur ne voulut jamais déclarer les Européens répandus dans les provinces.

Le Pere Emmanuel, Franciscain Espagnol,

Missionnaire dans la Province de *Kiangsi*, fut pris à l'occasion des recherches dirigées contre le Pere François de St. Michel, dénoncé à Canton. Dans un de ses interrogatoires, les Juges lui demanderent : *Es-tu Evêque ? Non, répondit-il. Es-tu Archevêque ? Non. Es-tu Pape ? Non. Qu'es-tu donc ? Je suis Emmanuel li.* Il fut couvert d'une robe rouge, ainsi que plusieurs Chrétiens de la même province qu'on conduisit avec lui à Pékin. On donne l'habit rouge aux criminels qui doivent être mis à mort, ou envoyés en exil : le pere Emmanuel se faisoit gloire de le porter ; mais on le lui ôta à Pékin. Pendant toute la route il fut enchaîné & mal nourri, couchant de ville en ville dans les prisons avec les criminels ; il arriva si affoibli, qu'on en désespéroit. Nous pouvions l'appercevoir de la porte de notre prison, lorsqu'il s'avançoit à la porte de la sienne, ou qu'il sortoit pour comparoître devant les Juges. Nous fumes plusieurs fois sur le point de lui donner l'absolution, tant il nous paroissoit languissant. Les Mandarins du Tribunal lui avoient laissé quelques piastres ; ses gardiens lui extorquerent tout, il étoit aussi pauvre en vêtements, & n'avoit

rien à vendre ni à engager. La Providence nous fit trouver le moyen de lui envoyer un peu d'argent & un bonnet; il n'en avoit point eu pendant le voyage, & il étoit infirme & chauve. Nous étions déterminés à lui faire toujours part de notre nécessaire; mais les Missionnaires de Pékin s'ouvrirent l'entrée de nos prisons, & nous fournirent à tous des secours abondants. La santé de ce Religieux se rétablit au point qu'il observoit les jeûnes de l'Eglise, & ceux de son ordre. Il étoit arrivé à Pékin sur la fin de Juin 1785.

Le pere François de St. Michel n'étant plus en sureté dans la Province de *Kiangsi*, se refugia dans celle de *Fokien*. Il voyagea seul pendant cinq à six jours sans nul accident: un Chrétien qui l'avoit d'abord accompagné, vaincu par la crainte, avoit pris la fuite. Parvenu au *Fokien*, le Pere s'informa de la demeure d'un Chrétien qu'il connoissoit: il s'adressa sans le savoir, à un Satellite qui lui dit: Suivez-moi, je vais vous mener chez le Chrétien. Le pere François, marchant sans défiance, fut conduit au prétoire devant un Mandarin qui l'interrogea. Il avoua qu'il étoit l'Européen nommé *Fang*, qu'on cherchoit au *Kiangsi*, & qu'il étoit venu en Chine

pour y prêcher la Religion chrétienne. Le Mandarin le fit enchaîner & jeter en prison, il fut ensuite traduit dans la Capitale de la province, enfin à Pékin, où il arriva au mois de Juillet 1785. Il eut beaucoup à souffrir pendant la route ; on le regardoit comme un homme extraordinaire qui, par ses magies, pouvoit s'élever dans les airs & s'évader : c'est pourquoi on le tint toujours lié étroitement. Le Mandarin qui l'avoit pris fut député pour le conduire à Pékin, & vingt soldats que l'on changeoit de ville en ville, ne le quitterent, ni jour, ni nuit. On le maltraitoit indignement, on le nourrissoit fort mal, & quand on alloit par terre, on le faisoit coucher avec les criminels dans les prisons, attaché de maniere qu'il ne pouvoit se lever. Une partie de la route se fit par eau sur des barques couvertes ; une nuit renfermé à l'ordinaire dans sa barque, se sentant presque suffoqué par la corruption & la chaleur d'un air concentré, il ouvrit une petite fenêtre pour respirer à son aise. Les sentinelles crièrent alerte, alerte, l'Européen est envolé, ou il s'est jeté dans le fleuve. On allume la lampe, on examine, & l'on voit le pere François assis à sa place, enchaîné & attaché.

comme auparavant ; cependant les soldats crioient beaucoup contre lui de ce qu'il avoit ouvert la fenêtre. Le Mandarin accourut au bruit, appaisa les soldats, & dit doucement au pere qu'il ne falloit point ouvrir la fenêtre à cause des voleurs qui étoient en grand nombre dans les environs. Le pere ne l'ouvrit plus : arrivé à Pékin, il étoit très-infirmes ; mais secouru par les Missionnaires, son infirmité n'eut point de suites.

Le pere Mariano résolu de se livrer lui-même aux Mandarins de Pékin, s'adressa aux premiers soldats qu'il rencontra dans cette ville, leur dit qu'il étoit l'Européen *Moei*, & les pria de le conduire au prétoire. Cela n'étant point de leur ressort, n'ayant pas reçu commission, ils refuserent ainsi que plusieurs autres : le pere Mariano loua donc une voiture, & se fit conduire au prétoire, Sa présence causa aux Mandarins autant de joie que de surprise ; cependant ils le chargerent de chaînes, & le mirent en prison.

Les Prêtres Chinois qui sont morts, ou qui ont souffert l'exil pour la foi, ont été encore plus maltraités que les Européens.

Voilà les principaux traits que j'ai pu recueillir touchant la persécution ; quelques-

uns paroîtront minutieux, je n'ai pourtant pas cru devoir les omettre. Dans ces contrées où regnent l'idolatrie & une ignorance profonde, tous les faits qui concernent la Religion, sont autant de rayons qui dissipent peu-à-peu les ténèbres. On voit que toute la Chine a entendu parler du vrai Dieu : la renommée a suppléé en quelque maniere à l'insuffisance des Ouvriers Evangéliques. Les Edits de l'Empereur, ceux des Gouverneurs des provinces & des villes, contre les Chrétiens & les Missionnaires, ont fait connoître la Religion chrétienne. On a été forcé de lui rendre hommage, & d'avouer qu'elle est bonne, qu'elle enseigne une morale pure, & qu'on n'a à lui opposer que des raisons de politique. Les Missionnaires & les Chrétiens, interrogés dans les Tribunaux, & donnés en spectacle dans toutes les provinces, ont rendu à J. C. un témoignage éclatant, & l'ont annoncé à toutes sortes de personnes.

Cependant la Chine est dépeuplée de Missionnaires. Dans les provinces où il y a le plus de Chrétiens, il n'est pas resté un seul prêtre. La vigne du Seigneur est sans ouvriers, de grands troupeaux sans pasteurs par cette disette. Combien de Chrétiens privés

de leurs peres spirituels, sont errants dans les voies de l'Apostasie, ou plongés dans la fange de l'iniquité ? *Percutiam Pastorem, & dispergentur oves.* Combien d'enfants morts sans baptême, d'adultes sans Sacrements ? combien de justes tomberont, n'étant pas soutenus ? combien de pécheurs ne se convertiront point ? Que de superstitions ! que de mariages célébrés sans dispense ! que de Chrétiens s'allieront avec les Gentils ! que d'affligés sans consolation ! que de veuves sans ressource ! Plus de Sacrements, plus de prédications, plus de prieres, plus de bonnes œuvres, plus de catéchismes ; l'idolatrie va donc reprendre de nouvelles forces ? On aura sous les yeux les pompes & les vanités du monde. On ne verra plus les augustes cérémonies de la Religion ; on ne sanctifiera plus les Dimanches, ni les Fêtes ; on n'observera plus les jeûnes, ni les abstinences ; on n'osera plus paroître Chrétien, &c.

Je ne doute pas qu'en Europe les ames vertueuses & zélées qui s'intéressent encore à la gloire de Dieu & au salut de leurs freres, ne s'empressent de remédier à tant de maux, par leurs prieres, en suppliant le Maître de la moisson d'envoyer de nouveaux ouvriers ;

par leurs aumônes , en réparant le tort qu'a fait la persécution , par leur zele , leurs talents & leurs lumieres , en faisant connoître l'œuvre sainte , & éclairant ceux qui y sont appellés ; par leur autorité enfin , en leur donnant les moyens de suivre leur vocation.

Dieu a eu ses desseins , quoiqu'ils soient impénétrables à nos foibles yeux : l'histoire du Christianisme ne nous apprend - elle pas que le glaive des persécuteurs , en les moissonnant , multiplioit les Chrétiens ? La Chine n'est donc pas sans espoir ; Dieu s'y est réservé des Evêques & des Prêtres Européens & Chinois , qui , répandus dans ses vastes Provinces , cultivent encore les précieux restes de cette Eglise. Mais ils ne peuvent suffire à la moisson abondante que présente ce pays immense : la foi se propage aujourd'hui comme dans les premiers temps : *Fides ex auditu* ; mais elle n'est entendue qu'autant qu'elle est prêchée , & elle ne peut être prêchée que par ceux qui sont envoyés. Les ames ne se sauvent que par l'application des mérites de Jésus-Christ , & cette application se fait par le saint Sacrifice & les Sacrements dont les Prêtres sont les Ministres.

Que chacun s'examine ; & si d'après les  
lumieres

lumieres que le Seigneur lui donnera , & le jugement des personnes prudentes & éclairées , il se croit appelé , qu'il en rende graces à Dieu , & suive l'exemple des Apôtres : appelés par Jésus-Christ , ils n'hésiterent pas un moment : *Continuò reliçtis retibus , secuti sunt eum.* Rien ne doit arrêter , ni parents , ni amis , ni biens , ni honneurs , ni commodités de la vie , ni considération humaine. Ce sont les filets qu'il faut abandonner pour suivre celui qui appelle ; la voix de la nature doit céder à la voix de Dieu. Quand pour s'enrichir , les Commerçants traversent les mers & affrontent les tempêtes , nous n'oserions nous y exposer , nous qui faisons un commerce plus excellent ! Hommes de Dieu , aurions-nous moins de courage & moins d'ardeur pour procurer le salut des ames , que n'en ont les hommes du siecle pour acquérir des richesses corruptibles & périssables ? Ils ont l'oreille ouverte à la voix de la fortune qui les oblige à courir les mers une partie de leur vie , & nous serions sourds à la voix de Dieu qui nous invite à les traverser une seule fois ! Combien d'hommes s'exposent aux mêmes dangers pour exécuter les ordres du Prince , acquérir de nouvelles

*Partie I.*

D.

connoissances , faire de nouvelles découvertes ? Ayons pour Dieu le zele qu'ils ont pour le monde. Au reste les travaux , les peines & les dangers du saint - Ministère parmi les Nations infideles , ne sont pas aussi grands qu'on se l'imagine , & Dieu peut-il permettre que nous soyons tentés au-dessus de nos forces ? Il n'exige pas que nous travaillions trop , il désapprouve tout excès. S'il vous appelle , il vous accordera les graces nécessaires pour supporter les peines & les travaux , pour éviter ou vaincre les périls. C'est d'expérience : les graces sont plus qu'ordinaires ; elles croissent avec les peines , les travaux & les dangers.

Que de richesses spirituelles ! que de mérites ! que de consolations ! *Secundum multitudinem dolorum meorum , consolationes tuas latificaverunt animam meam.* Par-tout le joug de Jésus-Christ est doux , par-tout son fardeau est léger. Ne dit-il pas ce divin Maître , sans distinction de temps ni de lieux , ne dit-il pas : *Jugum meum suave , & onus meum leve ?*

J'ai l'honneur d'être , &c.

*Signé ; DUFRESSE ;*  
Missionnaire apostolique.

P. S. Je me recommande à vos prières & à celles de toutes les personnes à qui vous communiquerez cette relation.

---

---

## SECONDE LETTRE

DE M. DUFRESSE,

*MISSIONNAIRE apostolique du Sutchuen en Chine, contenant la relation du voyage des Missionnaires sortis de prison, depuis Pékin jusqu'à Manille. Achevée à Manille le 14 septembre 1786.*

*A MM. les Supérieurs & Directeurs du Séminaire des Missions étrangères.*

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES,

**J**E vous ai décrit l'horrible persécution qui a fait perdre à la Chine le plus grand nombre de ses Missionnaires, & qui ayant frappé les Pasteurs de la mort ou de l'exil, a dispersé les ouailles. Gémissons, prions; & vous Messieurs, formez & envoyez de nouveaux ouvriers évangéliques.

D 2

Quoique la Province du *Sutchuen* ait été moins ravagée que les autres, les Prêtres Chinois ayant été épargnés, elle a grand besoin de prêtres Européens. Mgr. l'Evêque d'Agathopolis est fort avancé en âge, M. Gleyo est toujours infirme & hors d'état de travailler (1), M. Hamel occupé au Collège, il faudra donc que M. Florens se consume; jugez quel vuide ont laissé Mgr. l'Evêque de Caradre, & trois autres Missionnaires François, s'il peut être rempli par deux Prêtres Chinois ordonnés l'année dernière.

L'Empereur en nous rendant la liberté, nous avoit laissé le choix de rester à Pékin avec les Missionnaires Européens, ou de retourner à Canton: de douze que nous étions, quatre se déterminèrent à rester. Mais deux jours après, le pere Joseph, Franciscain Italien, ayant fait de nouvelles réflexions, demanda à retourner à Canton avec les huit autres (2): on fut encore à temps de retirer

(1) M. Gleyo est mort le 6 janvier 1786. M. Dufresse écrivant cette lettre à Manille, ignoroit sa mort.

(2) La plupart de ces Missionnaires demanderent à

l'écrit contenant nos déterminations pour y faire les changements nécessaires. S'il eût été donné à l'Empereur, on eût éprouvé de grandes difficultés.

L'écrit présenté au premier ministre, il enjoignit au tribunal des causes criminelles, de faire conduire, sous bonne garde, les neuf Européens qui vouloient s'en retourner, & de les faire accompagner par des Mandarins, qui les remettroient au Gouverneur de Canton, lequel seroit tenu de les renvoyer en Europe. Il étoit permis aux trois autres de rester dans les églises de Pékin, sous la caution des missionnaires européens de la cour. Le ministre ne défend point de prêcher la religion, quoiqu'il sache bien que les européens ne demeurent à Pékin que pour cela. Ce décret ayant été présenté à l'Empereur, sa majesté soucrivit suivant l'usage : *Jen ai été informé. Qu'on respecte ceci.*

---

retourner à Canton, dans l'espérance de rentrer secrètement dans leurs missions abandonnées. Il y a à Pékin un bon nombre de Missionnaires. Ceux qui y demeurent étant réputés au service de l'Empereur, ne peuvent quitter la capitale, pour aller au secours des chrétientés éloignées.

D ,

On n'en pressa pas l'exécution , soit par déférence pour les missionnaires de la cour , qui étoient bien aises de nous garder quelque temps , soit par une politique Chinoise pour nous laisser le loisir de voir les curiosités de cette grande ville , & de pouvoir les publier en Europe. Nous passâmes donc un mois chez les missionnaires de Pékin.

Le tribunal des causes criminelles appelé *Hing pou*, chargea deux Mandarins de nous conduire à Canton , & envoya ordre de nous faire accompagner de ville en ville , par un Mandarin militaire & dix-huit soldats , & de fournir ce qui seroit nécessaire pour notre voyage , logement , nourriture , hommes , chevaux , voitures ou batteaux : ( tel est l'usage lorsque les Mandarins voyagent pour affaires d'état. ) Les Mandarins des villes qui sont sur la route , sont obligés de pourvoir à tout. Ces dépenses se répartissent sur le peuple , & de-là naissent de grandes vexations. Les Mandarins exigent beaucoup plus qu'il ne faut.

Les deux Mandarins nommés par le tribunal , pour nous accompagner , ayant fixé le jour du départ , les missionnaires de Pékin nous fournirent plusieurs habits & tout ce qu'ils jugerent nécessaire , ou même utile

pour nous garantir du froid ; ils nous obligèrent même d'accepter chacun vingt taels d'argent pour les besoins imprévus. Ils obtinrent du premier Ministre que quatre de leurs domestiques , chrétiens , nous accompagneroient jusqu'à Canton. Non seulement le Ministre accorda cette grace, il voulut encore que ces domestiques fussent défrayés par les Mandarins. Les missionnaires offrirent à chacun de nos Mandarins , conducteurs , cinquante taels ; mais ils n'en voulurent point ; le premier consentit néanmoins à recevoir une montre & quelques peintures. J'ignore quel présent on a fait au second.

Tout étant disposé , nous nous rendimes le onze décembre à la cathédrale ; les Mandarins vinrent nous y prendre. Ils avoient choisi ce jour , annoncé heureux par leurs augures & pratiques superstitieuses (1).

---

(1) Rien de plus commun en Chine que cette superstition ; on y trouve par-tout des maîtres de cet art diabolique. L'orsqu'on veut construire une maison , entreprendre quelque long voyage , célébrer un mariage , ensevelir un mort , on les consulte , & moyennant une somme d'argent , on reçoit leurs réponses.

Vers les quatre heures du soir, après avoir passé quelque temps dans l'église, devant le saint Sacrement, nous fîmes nos adieux à Mgr. l'évêque, ainsi qu'aux missionnaires de Pékin, & montâmes en voiture. Plusieurs missionnaires, de chaque église, nous firent cortège jusques hors des murs de la ville. Ce fut là qu'il fallut nous séparer. Nous nous embrassâmes à la manière européenne; ce n'est pas celle des Chinois, mais elle ne leur est pas inconnue; étant usitée parmi les Tartares qui sont en grand nombre à Pékin. Nos généreux bienfaiteurs s'en retournerent à leurs églises; & leurs bienfaits nous suivirent; ils avoient fourni nos voitures pour cette première journée, voulant nous faire sortir avec honneur de Pékin, & avoient envoyé des gens à l'avance pour nous préparer à manger dans les auberges; de sorte que cette première journée fut toute à leurs frais.

Nous arrivâmes au milieu de la nuit à la première couchée distante de six lieues. Le lendemain nous commençâmes à voyager dans des charrettes couvertes, elles ressemblerent à celles que j'ai vues en France; mais elles sont plus lourdes & attelées de trois ou quatre chevaux. Nous étions ordinairement deux

Sur chacune, un domestique & nos effets. Nos Mandarins ont voyagé dans leurs chaises, à quatre porteurs, jusqu'au fleuve, où ils ont pris des barques. Les gens de leur suite étoient à cheval; deux précédoient la chaise de leur maître, les autres accompagnoient les effets.

Malgré les précautions des missionnaires de Pékin, nous avons beaucoup souffert du froid & de l'incommodité des voitures, chaises ou charrettes, exposés au grand air dans celles-là, cahotés dans celles-ci; mais la grande fatigue venoit des journées forcées. Après avoir marché tout un jour, il falloit, pour arriver à la couchée, continuer jusqu'à dix heures du soir, minuit, trois heures du matin. Le vingt-trois décembre nous ne pûmes faire que dix lieues dans toute la journée: il fallut aller plus loin; mais la fonte des neiges rendoit les routes si difficiles, que depuis neuf heures du soir jusqu'à neuf heures du matin nous ne fîmes que cinq lieues. Le premier Janvier 1786, sur les cinq heures du soir, il tomba une grande pluie, & les chemins devinrent impraticables; nos porteurs marchant dans les ténèbres, ou à la lueur de mauvaises lanter-

D 5

nes , tomboient à chaque pas , & nous renverfoient , nous & nos chaifes , dans l'eau & la boue : les foldats ne leur permettoient point de s'arrêter. Après avoir fait environ une lieue , nous arrivames à neuf heures du soir , dans un petit endroit où il y avoit des auberges ; le Mandarin militaire & les foldats jugerent qu'il n'étoit pas poffible d'aller plus loin. Nous nous distribuames dans les auberges. Mgr. de Caradre , deux Peres Francois & moi en trouvames une où il n'y avoit point de lit , ni d'autre lieu pour reposer qu'une étable à bœufs. Nous y couchames fur de la paille , nos couvertures c'étoient nos habits. Les autres miffionnaires ne furent pas mieux. Les Mandarins conducteurs prirent les devants , allerent plus loin , & arriverent cette même nuit au lieu fixé pour la couchée ; mais la fatigue de ceux qui portoient leurs chaifes , & leur bagage fut fi extrême , qu'un d'entr'eux mourut en chemin.

J'ai compté jour par jour le chemin que nous faifions. De Pékin à Canton , il y a 5615 *li* ou ftades Chinoifes , ou 561 lieues & demie (1). Nous avons mis deux mois à

---

(1) Dix *li* valent une de nos lieues.

faire cette route : partis de Pékin le onze décembre 1785 , nous sommes arrivés à Canton le onze Février 1786.

Nous avons voyagé dans des charrettes dès le lendemain de notre départ de Pékin jusqu'au vingt-sept décembre que nous arrivâmes au fleuve *Hoang* : c'est le *nec plus ultra* de ces voitures , elles sont très-communes dans les provinces de *Tchilie & Chantong*. Les pauvres , les riches , les Mandarins même s'en servent. Nous en changions d'une ville à l'autre. A peine eumes-nous passé le fleuve *Hoang* , que nous entrâmes dans une ville du premier ordre , appelée *Hiu tcheou fou*. Nous trouvâmes une multitude de Chinois , que la curiosité avoit rassemblés sur le rivage , & fumes obligés de nous donner en spectacle pour gagner l'hospice ; jusqu'à la nuit on ne cessa de venir nous voir. Ce même soir , outre le souper qu'on nous avoit préparé à l'ordinaire , nos deux Mandarins conducteurs , qui logeoient dans un autre hospice voisin , pour étaler à nos yeux la splendeur des repas Chinois , nous envoyèrent un service magnifique suivant la maniere du pays. Nous voulions aller les remercier ; mais leurs ministres & nos domestiques

chrétiens en ayant conféré ensemble ; on décida qu'il suffisoit d'envoyer nos gens.

Dans cette ville , la premiere que nous trouvames dans la province de *Kiangnan* , on nous fournit des chaïses à demi usées , ouvertes par-devant , fermées sur les côtés d'une mauvaise toile , & si petites , qu'on ne pouvoit , ni étendre les jambes , ni avoir les coudes libres. Nous voyageames ainsi jusqu'au fleuve *Kiang* , les porteurs se relayoient de ville en ville , & étoient tantôt quatre , tantôt deux , suivant le caprice des Mandarins du lieu & de leurs ministres. La famine regnoit dans le *Kiangnan* ; ces pauvres gens n'avoient pas la force de nous porter ; il y en avoit qui prenoient la fuite , les soldats ne veilloient point , notre caravane composée de plus de cent hommes , marchoit à la débandade. Lorsque nos porteurs désertoient ; on en louoit d'autres , quelquefois à nos dépens , & quelquefois nous allions à pied jusqu'à la premiere poste. Ceux qui portoient nos effets , les abandonnoient souvent au milieu du chemin ; personne n'osoit y toucher , même pendant la nuit : on a rapporté à deux journées de distance le bagage d'un de nos domestiques.

Le onze janvier nous arrivâmes au fleuve *Kiang* ; & après l'avoir traversé, nous entrâmes à *Kieou Kiangfou*, ville du premier ordre. Nous nous rendîmes à pied à l'hospice, où nous dinâmes ; au lieu de chaises à porteurs, on nous fournit de petits fauteuils de bambou fort incommodes ; on les portoit sur les épaules par le moyen de deux grands bâtons de Bambou attachés aux deux côtés. Ce fut en cet équipage que nous continuâmes notre voyage jusqu'à *Nantchangfou* capitale de la province de *Kiangsi*, où nous arrivâmes le 13 du même mois.

La rivière qui passe dans cette ville est considérable ; elle prend sa source dans la province de Canton, & se jette dans un lac que traverse le fleuve *Kiang*, au-dessous de la capitale du *Kiangsi*.

On nous avoit préparé de grandes barques bien couvertes & commodes. Nous remontâmes la rivière jusqu'à *Nanganfou*, ville du premier ordre de la même province. Chacun de nos Mandarins avoit sa barque, & au haut du mât un pavillon jaune ( c'est la couleur impériale. ), sur lequel étoit écrit en gros caractères *Fong tchi, King tchai, Ordre de l'Empereur, envoyé de l'Empereur.*

Les gens de leur suite avoient deux autres barques ; le Mandarin militaire, les soldats en avoient trois, & nous Européens ainsi que nos domestiques étions distribués dans trois autres. Nous nous étions pourvus à nos dépens de tous les ustensiles de cuisine, les Mandarins des lieux nous fournissoient en argent le viatique, & nos domestiques cuisinoient.

Le vingt-trois Janvier, près de *Van gan hien*, ville du troisieme ordre, où le pere Emmanuel, Franciscain espagnol, avoit été pris l'année derniere, la barque du premier Mandarin fut renversée par un coup de vent. La riviere étoit basse, le danger ne fut pas grand ; mais les effets, les habits de soie & les peaux précieuses furent endommagés ; on les mit sécher au soleil la journée suivante. Le Mandarin appella des tailleurs qui le suivirent jusqu'à la province de Canton, pour refaire ses habits. Ses gens ne trouvant aucune barque digne de lui, demanderent une des nôtres, Mgr. l'évêque de Caradre céda celle où nous étions avec le pere Emmanuel, & on en loua une plus petite pour nous. Cette politesse fit grand plaisir au Mandarin, elle nous valut des saluts & des souris gracieux.

Jusqu'à ce moment , il nous avoit regardés du haut de sa grandeur , & traités froidement. Nous restâmes à *Vangan-hien* jusqu'au lendemain au soir ; quelques chrétiens de la ville vinrent visiter secrètement dans notre barque le pere Emmanuel, leur pasteur. Ils lui rapportèrent que deux chrétiens conduits avec lui à Pékin , & renvoyés depuis six mois à leurs propres Mandarins , étoient encore dans les prisons de la ville. Le pere Emmanuel les chargea de les consoler de sa part , & de leur porter une aumône recueillie dans nos trois barques.

Nous arrivâmes le deux février à *Nanganfou*. C'est une ville du premier ordre de la province de *Kiangsi* sur les frontieres. Le lendemain nous en partîmes , & fûmes portés dans de petits fauteuils à *Nanhiongou*, ville du premier ordre de la province de *Kouang-tong*, ou Canton. Cinq ou six Mandarins vinrent à notre hospice pour nous examiner : le premier nous ayant comptés , demanda comment nous retournerions en Europe ? Nous répondîmes que le gouverneur de la province avoit les ordres de l'Empereur. On nous fit embarquer sur un fleuve considérable qui y passe ; nous le descendîmes jusqu'à la

ville de Canton. Chaque barque de nos Mandarins avoit au haut de son mât un pavillon jaune où étoit écrit en gros caractère : *King tchai , hing pou , envoyés de l'Empereur , tribunal des causes criminelles*. Chacune des nôtres en avoit un petit , aussi de couleur jaune , où étoit écrit en gros caractère : *Fong tchi , hoei yang : par ordre de l'Empereur , retournant en Europe*. On faisoit la cuisine dans nos barques , nous y couchions , & les Mandarins des villes nous fournissoient en argent le viatique.

Les hospices , appelés *Kong kouan* où nous logions , sont les mêmes que ceux dont je crois vous avoir parlé , en décrivant le voyage du Sutchuen à Pékin. Nos deux Mandarins avoient chacun le leur , & mangeoient séparément. Nous autres Européens , nous logions avec nos domestiques dans un hospice moins propre & moins commode : il étoit pourtant assez honnête , & de ceux qui sont destinés aux Mandarins voyageurs. Lorsque les *Kong-kouan* étoient occupés par nos Mandarins , ou par d'autres qui passaient , on nous mettoit à l'auberge , où l'on nous portoit à manger comme à l'ordinaire. Nous étions toujours distribués en trois ta-

bles, chacune servie de la même manière, en général, nous n'avions pas à nous plaindre de la nourriture, bien qu'elle ne fût point conforme à la taxe du gouvernement: les Mandarins des lieux & leurs ministres gagnent sur tout. Elle étoit toujours inférieure à celle des Mandarins, & même de leurs ministres, qui, fiers de la dignité de leurs maîtres, savent ordonner & se faire servir.

La qualité d'envoyés de l'Empereur donnoit à nos Mandarins pendant ce voyage le titre de grands hommes, *Ta-jin*, titre qui n'appartient qu'aux Mandarins du premier ordre, ils étoient respectés comme tels. Ces grands hommes se font donner par les Mandarins des lieux tout ce qui est nécessaire, &c. Venant de Pékin, & devant y retourner, on les redoute, on n'ose rien leur refuser; c'est l'usage que le Mandarin par la ville de laquelle ils passent, leur fasse un présent en argent, proportionné au district & à la richesse de la ville. J'ai oui dire que dans ces sortes de voyages, ils ramassoient plusieurs milliers de taels d'argent. Leurs ministres ne s'oublient pas, & c'est le peuple qui paie tout cela: on conçoit que ces libéralités les empêchoient de veiller à ce qu'on nous fournisse

tout ce qui étoit prescrit par le gouvernement.

Des sécheresses extraordinaires avoient amené la famine: elle sévissoit dans le *Tchilie*, province de Pékin, le *Chantong* & le *Kiangnan*, province de Nankin. Tous les jours nous voyions des cadavres étendus dans les chemins, des familles errantes épuisées, transportant au loin leur bagage; nous en aurions vu un bien plus grand nombre, disoient nos Mandarins conducteurs, si on n'avoit pas donné la chasse aux mendiants dans tous les lieux où nous devions passer. L'Empereur, qui est humain, avoit ordonné des distributions de riz dans les villes les plus affligées; des troupes de pauvres hommes, femmes & enfants y couroient de tous côtés; mais les Mandarins & leurs suppôts détournoient à leur profit une partie des dons de l'Empereur: quoiqu'ils sachent que l'Empereur punit de mort ou d'exil ces sortes d'infidélités, leur passion pour l'argent l'emporte sur toute crainte. Mgr. de Caradre disoit un jour au Mandarin qui étoit venu nous voir: « N'y auroit-il pas moyen d'empêcher ces injustices & ces vexations? Cela n'est pas possible, » répondit le Mandarin, l'Empereur même

» ne le peut pas, le mal est trop général; il  
» enverra sur les lieux des Mandarins re-  
» vêtus de son autorité, ils feront de plus  
» grandes vexations encore, & les Mandarins  
» subalternes pour ne point être inquiétés,  
» leur offriront des présents. On dit à l'Em-  
» pereur tout va bien, tandis que tout va  
» mal, & que le pauvre peuple est opprimé ».

La province de *Kiangsi* se ressentoit de la famine, on en emportoit des grains pour soulager les autres provinces. Les vivres étoient fort chers dans celle de Canton.

Les provinces *Tchilie*, *Chantong* & *Kiangnan* s'étendent en plaines immenses: nous voyageames un mois depuis Pékin jusqu'au milieu de la province de *Kiangnan*, sans appercevoir même au loin aucune montagne. Le pays produit du bled & autres grains, mais point de riz. Nous ne commençames à appercevoir des champs de riz, qu'après deux mois de route dans la province de *Kiangnan*. Cette province étoit avant la Dynastie actuelle la demeure des Empereurs; ils ont long temps habité Nankin, qui en est la capitale: on y voit beaucoup de gens aussi blancs que les Européens.

Nos conducteurs étoient Mandarins civils

du sixieme ordre, attachés au tribunal des causes criminelles de Pékin. Le premier, quoiqu'affectant à notre égard un air sec & froid, & ne venant jamais nous voir, nous envoyoit de petits présents en fruits ou en volailles. Le second nous visitoit dans nos hospices & dans nos barques deux ou trois fois la semaine; il nous faisoit beaucoup de politesses: c'étoit un sexagénaire, convaincu de la vanité du monde, nous lui parlions de la religion chrétienne, il convenoit qu'elle étoit vraie; mais il lui paroïsoit impossible de l'embrasser étant Mandarin, & il tâchoit de se persuader qu'en observant la loi naturelle, comme il l'entendoit, ne faisant tort à personne, il iroit dans le Ciel. Lorsque nous lui parlions de la nécessité de la foi, il détournoit la conversation, ou il gardoit le silence: il disoit qu'il se feroit chrétien, si l'Empereur l'étoit; c'est la réponse d'une infinité de Chinois.

Nous arrivames le onze février 1786 à Canton. Nos Mandarins, après y être restés dix ou douze jours, repartirent pour Pékin, emmenant avec eux, suivant l'ordre du ministre, les domestiques chrétiens qui nous avoient accompagnés, excepté un seul ori-

ginaire de Macao, qui avoit permission d'y rester.

Nous attendions dans nos barques les ordres des Mandarins de Canton. Le même jour, deux interpretes & autres ministres du prétoire vinrent nous trouver de la part du lieutenant criminel, écrivirent nos noms, & voulurent nous interroger; nous leur répondimes que l'Empereur nous ayant renvoyés libres, après avoir examiné & jugé notre cause, on ne pouvoit, ni nous interroger, ni nous juger de nouveau, & que c'étoit lui faire injure. Ils n'insisterent pas; lorsqu'ils furent retirés, nous examinames quel pouvoit être leur but, nous convinmes que s'ils ne nous interrogeoient que sur des faits déjà connus dans tous les tribunaux, & contenus dans nos dépositions, nous pourrions répondre pour le bien de la paix; mais que s'ils s'avissoient de nous interroger sur des matieres étrangères à nos dépositions, comme touchant Macao, Canton, &c. nous devions être fermes, & ne rien dire.

Il y avoit à Canton un Ex-Jésuite missionnaire de Pékin, François de nation, nommé M. de Grammont, qui y étoit venu l'année précédente avec l'agrément de l'Empereur

pour rétablir sa santé. Sa qualité de mathématicien de l'Empereur lui attiroit toutes sortes d'égards de la part des Mandarins : on lui avoit donné pour logement un hospice très-vaſte, & assigné un revenu de 60 taels par mois, dont 30 étoient payés par le Mandarin du diſtrict : les 30 autres par une compagnie de négociants Chinois qui ont le commerce des Européens & qu'on appelle les Hanniſtes. Ce fut notre ange tutélaire : dès qu'il fut notre arrivée, il nous envoya viſiter par un de ſes domeſtiques chrétiens, avec une lettre pour Mgr. de Caradre. Il nous félicitoit ſur notre délivrance, ſur notre arrivée à Canton, & nous offroit tout ce qui étoit en ſon pouvoir : Mgr. de Caradre lui répondit ſecrètement, pour que les Chinois païens ignoraffent cette communication : il lui expoſa l'embarras où nous avoient jettés les queſtions qu'on nous avoit faites le jour précédent, & lui fit part de la réſolution que nous avions priſe ; il le conſulta auſſi pour ſavoir ſi, quand nous paroîtrions devant les Mandarins, il étoit convenable de nous mettre à genoux à la maniere des criminels, nous qui étions jugés & délivrés. M. de Grammont répondit que nous pouvions nous en tenir

à notre délibération touchant les interrogatoires qu'on nous feroit ; qu'il ne convenoit pas de nous mettre à genoux : qu'il suffisoit pour témoigner notre respect, de faire une gënuflexion devant le lieutenant criminel, & fléchir les deux genoux devant le gouverneur de la province, en y joignant une profonde inclination de tête (1), & nous relever aussi-tôt.

Le treize février on nous fit descendre à terre, & on nous conduisit d'abord dans un temple d'idoles ; ( on s'en sert quelquefois comme de salles d'audience ) des Mandarins subalternes s'y rendirent avec les ministres du prétoire & les interpretes. Ils écrivirent nos noms, notre âge, l'année de notre entrée en Chine, le temps que nous y avons demeuré. Cette piece étoit nécessaire pour suppléer aux actes de notre procédure qui devoient être remis aux Mandarins de Canton, & qui avoient péri, lorsque la barque de

---

(1) C'est de toutes les manieres de saluer la plus respectueuse, on la nomme *Ko teou* ; inclination de tête jusqu'à terre. L'autre est en usage lorsque les Mandarins inférieurs & les officiers du prétoire saluent les supérieurs.

notre conducteur fut renversée; ensuite on nous conduisit au tribunal du lieutenant criminel : c'est à lui qu'il appartient de rédiger les procédures qui doivent être présentées au gouverneur. Nous lui fimes le salut convenu, & nous nous tinmes debout : on lui remit le catalogue de nos noms qu'il confronta avec une liste qu'il avoit; une transposition de nom le mit en colere contre l'interprete. — « Pourquoi, lui dit-il, ne fais-tu pas mettre ces Européens à genoux? que ceux qui viennent ici faire le commerce, ne s'y mettent point, à la bonne heure; mais ceux-ci, qui sont venus seulement pour prêcher leur religion, & cela contre nos loix, ne se mettront point à genoux devant le Mandarin? Fais les mettre à genoux. » L'interprete cria: *à genoux*; nous nous y mimes, & le Mandarin nous dit: *Qu'êtes-vous venu faire ici contre nos loix? Prêcher votre religion, une religion perverse?* Monsieur, répondit Mgr. de Caradre. — « Si nous ne nous sommes pas mis d'abord à genoux, ce n'est assurément point par mépris pour votre personne, nous devons vous respecter; mais nous ignorions vos usages: si on nous eût instruit, nous n'aurions pas attendu

tendu qu'on nous l'eût ordonné. Quant à ce que vous dites que la religion chrétienne est une religion perverse, permettez-moi de vous le dire, l'Empereur lui-même ne l'a point regardée comme telle, nous ne viendrions pas de si loin, nous ne nous exposerions pas à tant de dangers pour prêcher une religion perverse. Nous sommes venus annoncer une religion véritable & nécessaire, vous refusez de l'embrasser. Ce n'est point de nous-mêmes que nous nous retirons, c'est vous qui nous chassez; mais sachez qu'il y a après la mort un jugement où comparoîtront tous les hommes grands & petits; là vous n'aurez aucune excuse à alléguer.

Mgr. de Caradre parloit d'un ton doux & soumis, le Mandarin ne dit plus rien contre la religion. Il fit à-peu-près les mêmes questions que ses ministres dans le temple d'idoles, il dit au pere Jean de Saffari, nommé dans les tribunaux *Patili yang*: *Qui est-ce qui t'a envoyé ici? C'est Dieu*, répondit en latin le pere Jean. Mgr. de Caradre servoit d'interprete, & traduisoit les réponses en Chinois.

L'interrogatoire fini, on nous reconduisit dans nos barques; elles nous transporterent

*Partie I.*

E

le même jour par ordre du Mandarin, aux treize magasins *Che fan hang*, c'est le quartier où logent les Européens. En voguant sous les fenêtres de leurs bâtimens, nous fîmes le salut aux Anglois & aux Hollandois qui étoient sur leur galerie; les Hollandois nous le rendirent fort honnêtement, les Anglois ne parurent pas nous appercevoir. Nous fumes conduits chez M. de Grammont, il nous accueillit avec joie & avec amitié.

Tout le temps que nous y demeurames, il eut pour nous mille soins & mille attentions. Nous trouvames chez lui trois Mandarins qui devoient nous garder jusqu'à notre départ, nous introduire dans les tribunaux, & nous accompagner jusqu'au vaisseau qui nous porteroit en Europe; l'un d'entr'eux étoit le Mandarin qui gouvernoit les Chinois de Macao. Comme son hôtel étoit éloigné de M. de Grammont, & qu'il falloit qu'il vînt nous voir de temps en temps, il pria M. de Grammont de le loger jusqu'à notre départ: c'étoit un bon vieillard; les deux autres, demeurèrent chez eux. Les Hannistes, (société chinoise qui fait le commerce des Européens) furent chargés par les Mandarins de donner 10 piaftres par jour pour notre entretien. On leur a fait supporter presque tous les frais

occasionnés par la persécution : on les a rendu responsables de l'entrée des Européens dans l'Empire , parce que c'étoit à eux à veiller les vaisseaux qui les portoient.

Lorsque nous arrivâmes à Canton, il y avoit des négociants Espagnols, Anglois & Hollandois. Ces Messieurs vinrent nous visiter plusieurs fois ; les Espagnols sur-tout nous donnoient mille témoignages d'affection & de respects. Ils venoient fréquemment honorer dans nos foibles personnes la religion chrétienne que nous avons eu le bonheur de confesser ; ils nous envoioient des petits présents de comestibles , & quand nous allions chez eux , ils nous traitoient splendidement, ils avoient une singulière vénération pour Mgr. l'évêque de Caradre.

Cependant les Mandarins de Canton s'occupoient de nous faire passer en Europe : ils proposèrent aux Anglois de nous prendre sur leurs vaisseaux prêts à faire voile. Les Anglois n'osèrent refuser ouvertement, & demandèrent 800 piastrès par tête : nous étions neuf, il eût fallu payer 7200 piastrès, ou quarante mille livres. Les Mandarins s'adressèrent aux Espagnols , qui, ravis de nous rendre service, s'offrirent, sans fixer de

prix, de nous conduire à Manille, où ils favoient que nous désirions d'aller : on arrêta que nous comparoîtrions, avec les deux capitaines des vaisseaux qui devoient nous porter, devant le gouverneur de la province pour lui notifier cet arrangement.

Nous nous rendimes tous au prétoire du gouverneur le 19 février, les missionnaires à pied, & les deux capitaines de vaisseaux en chaises à porteurs. M. de Grammont vouloit nous donner des chaises, les Mandarins qui nous traioient en criminels, firent des difficultés ; pour nous, qui connoissons le prix des humiliations que l'on souffre pour J. C., bien loin de faire des instances, nous crumes qu'il valoit mieux être traités comme gens qui ne meritoient aucun égard. Les capitaines essayèrent d'abord un semblable refus ; mais ils déclarerent que si on ne leur permettoit point d'aller en chaises, ils se présenteroient devant le gouverneur en habits de matelots. A la porte de la ville, on leur dit de mettre pied à terre pour se rendre au prétoire, éloigné d'une centaine de pas ; nous marchames tous ensemble, escortés des trois Mandarins, de Prétoriens & de soldats. C'étoit précisément le jour de la rentrée des

tribunaux (1). Nous vîmes l'ouverture des sceaux & le gouverneur environné de toute la pompe chinoise : il étoit assis seul à une table au fond d'une grande salle ; aux deux côtés de la salle il y avoit un grand nombre de Mandarins civils en habits de cérémonie , & de Mandarins militaires sous les armes. Nous passâmes au milieu de ce cortège , & n'attendîmes pas cette fois qu'on nous dît de nous mettre à genoux. Mais les deux capitaines , saluèrent le gouverneur à l'Européenne , & se tinrent debout le chapeau sur la tête. Le gouverneur ne nous fit aucune question ; & s'adressant à l'interprete , après avoir exalté la grace que nous faisoit l'Empereur : — Répète , dit-il , à ces Européens que l'empereur , par un effet de sa bonté , leur accorde la liberté , & les renvoie chez eux , & dis-leur que s'ils s'avisent de rentrer dans les terres , on ne leur permettra plus de s'en retourner. Aussi-tôt il lui remit le décret de notre délivrance , & les Actes qui devoient être ren-

---

(1) Il est d'usage qu'ils vaquent depuis le milieu de la douzième lune jusqu'au milieu de la première de l'année suivante.

voyés à l'empereur ; puis il ajouta : *fais leur lire ceci*. L'interprete les mit entre les mains de Mgr. de Caradre qui lut quelques lignes du décret de l'empereur : comme il passoit à la lecture des actes, l'interprete lui ôta les papiers des mains & les remit au gouverneur. Alors les deux capitaines firent en sa présence leur déclaration : l'un qu'il prenoit sur son vaisseau cinq d'entre nous, l'autre qu'il en prenoit quatre.

De-là nous fumes conduits dans une autre salle du prétoire, où l'on nous retint long-temps pour écrire nos noms & nos pays en caracteres Européens & Chinois. Les Mandarins eurent bien de la peine à en venir à bout : ils les firent d'abord écrire en caracteres Européens dans une même ligne, à la suite de laquelle ils les mirent en caracteres Chinois ; cela n'étant pas fort clair, ils les firent écrire de façon qu'au dessus de chaque syllabe européenne, étoit le caractere Chinois qui y correspond. Cette nouvelle méthode ne leur plut pas encore : ils firent écrire une troisieme fois, de maniere qu'à la suite, & dans la même ligne horizontale de chaque syllabe, étoit le caractere

Chinois qui y répond : ils s'en tinrent là, & nous renvoyerent.

Telle fut notre dernière comparution devant les tribunaux de la Chine, n'y comparoîtrons-nous point dans la suite ? Dieu le fait.

Messieurs les Espagnols, en se chargeant de nous, s'étoient engagés à nous donner leur table tant que nous serions à Canton. On nous donna, le vingt février, un logement contigu au leur ; c'étoit un de ceux qu'habitent les François, lorsqu'ils viennent à Canton. Quoiqu'il fût éloigné de M. de Grammont, cela ne nous empêcha pas de le voir souvent. Nous avions dans les fauxbourgs la même liberté que les autres Européens ; mais nous ne pouvions plus entrer dans la ville.

Le même jour, vingt février, il y eut à Canton un incendie qui brûla cent trente maisons de commerçants. Le seize, un autre en avoit réduit en cendres trente ou quarante.

On avoit su à Canton & à Macao, que Mgr. & moi avions dessein de rentrer en Chine ; ce bruit avoit alarmé quelques

Européens. Des Anglois dirent à Mgr. de Caradre que, s'il vouloit retourner en Europe, ils lui donneroient le passage *gratis* & une chambre, & qu'on auroit pour lui toutes fortes d'égards. Mgr. répondit que, sensible à leurs offres, il ne pouvoit les accepter, ne voulant point retourner en Europe, mais travailler dans les Missions, soit en Chine, soit ailleurs, comme l'exigeoit sa vocation. Les marchands Chinois, appelés Hannistes, eurent aussi connoissance de notre dessein, & en conçurent de vives inquiétudes. Leur Chef dit à nos Capitaines : *Il y a parmi vos passagers deux François, qui veulent rentrer dans l'Empire, qu'ils ne s'en avisent pas : il y va de leur tête & de la mienne.* Un des Capitaines lui répondit bonnement qu'il pouvoit être tranquille, que c'étoit un faux-bruit; qu'arrivés à Manille, nous passerions à Pondichery & de-là en Europe. Ce bruit vraisemblablement n'est pas parvenu jusqu'aux Mandarins.

Au commencement de Mars, on pensa à fixer la somme qu'on devoit payer aux Espagnols, pour notre dépense à Canton & notre passage à Manille. On convint de leur donner cent piastres pour chacun de nous.

Le Gouverneur du quartier , où sont les treize magasins , appella les Hannistes , leur offrit de payer pour chacun de nous dix taels ( c'est environ quatorze piastrès ) , les priant de fournir le reste. Les Hannistes refuserent le secours du Mandarin , & voulurent payer seuls les neuf cents piastrès. La convention fut signée par les capitaines , qui promirent de nous nourrir jusqu'au départ , de nous conduire à Manille , & rien de plus.

Parmi les Européens que nous avons trouvés à Canton , M. Marchini s'est distingué par les témoignages d'affection & les services qu'il nous a rendus. C'est un prêtre Italien de la congrégation de Saint-Jean-Baptiste , Procureur-général de la Propagande à la place de M. de la Tour , mort dans les prisons de Pékin. Il demeuroid à Canton dans la même maison & par l'autorité de l'Empereur ; mais la Propagande lui ayant ordonné de se retirer à Macao , il partit pour cette ville , quelques jours avant notre départ. Dès le jour que nous fumes chez M. de Grammont , il nous visita , il y étoit si assidu , qu'on l'auroit pris pour un de nous , s'il n'eût pas été habillé à l'Européene.

Il y a de l'autre côté du fleuve , vis-à-

E 5

vis les treize magasins une Chrétienté & une petite communauté de Vierges , qui , sans être cloîtrées , vivent séparées du monde & travaillent de leurs mains. Les sacrements n'y avoient point été administrés depuis long-temps , un des principaux Chrétiens engagea M. Emmanuel Gonzalvez à s'y rendre pendant la nuit ; M. Emmanuel y alla sans nul accident. Il y retourna ensuite pour administrer une malade.

Né à Macao , de parents Chinois , mais adopté dès l'enfance par un Portugais , il a passé dans les tribunaux pour fils d'Européen , & a toujours été traité comme nous. Les Mandarins de Canton , qui ne lui voyoient aucun trait Européen , craignant que si on le laissoit à Macao , il ne rentrât dans les terres sans qu'on pût le reconnoître , ordonnerent qu'il fût conduit à Manille. Le chef des marchands Chinois lui disoit , pour le consoler : « Vous pourrez revenir de Manille à Macao , & y demeurer sans conséquence ; mais ne vous avisez pas de rentrer dans les terres ».

Les vaisseaux Européens , ne pouvant remonter le fleuve que jusqu'à trois ou quatre lieues au-dessous de Canton , s'arrêtent dans

un endroit appelé *Vampou*: c'est là qu'étoit le vaisseau où nous devions nous embarquer, Mgr. de Caradre, M. Emmanuel Gonzalvez de Macao, le P. Emmanuel, Espagnol, le P. Joseph, Italien, & moi. Quand il fut prêt de mettre à la voile, le trente Mars 1786, nous partimes de Canton; les trois Mandarins députés étoient dans une barque chinoise, fort propre, leur suite dans une autre, nous devions être dans une troisième; mais les Espagnols jugeant convenable que Mgr. allât dans un canot Européen, un capitaine, arrivé depuis peu de Manille, donna le sien, qui nous conduisit, sous pavillon Espagnol jusqu'à notre vaisseau. Le P. Joseph & M. Emmanuel resterent dans la barque chinoise, pour être présents à la visite qu'on devoit faire de nos effets, aux Douanes. ( Il y en a quatre. ) Notre canot, qui ne contenoit que des rameurs, y fut aussi visité. Nous arrivames à *Vampou* & montames notre vaisseau sur les quatre heures du soir. Nos Mandarins & leur suite y monterent aussi; on les accueillit avec politesse, on leur offrit des rafraîchissements qu'ils accepterent volontiers, & s'en retournerent le même jour à Canton.

Mgr. de Caradre auroit été reçu au bruit de l'artillerie , fans la défense que le Gouvernement Chinois avoit fait en 1784 de tirer le canon , parceque deux Chinois avoient été tués. Mais l'Equipage cria plusieurs fois, *Vive le Roi*, quand il s'embarqua.

Le vaisseau qui devoit porter les quatre autres Missionnaires laissés à Canton, ne partit que sept ou huit jours après; il arriva cependant un jour avant nous à Manille. Nous mimes à la voile le deux Avril, & le lendemain au soir nous mouillames à la vue de Macao; le vaisseau y resta un jour, pour prendre des marchandises & des personnes qui devoient passer à Manille. Nous reçumes à bord plusieurs visites, entr'autres celle du Procureur de nos Missions qui nous apporta habits, linges, &c. : il étoit accompagné d'un jeune Chinois, natif du *Sutchuen*, revenu, depuis quelque temps, du College de Pondichery, où il a été élevé; Mgr. de Caradre l'avoit demandé, & il est venu à Manille; le Capitaine du vaisseau n'a rien voulu pour son passage.

M. le Vicaire Général de Macao, qui gouverne le Diocèse pendant que l'Evêque est à Lisbonne, se rendit à bord de notre vaisseau,

avec un des principaux du sénat. Ils venoient réclamer M. Emmanuel Gonzalvez, leur compatriote: le Capitaine représenta qu'il s'étoit engagé juridiquement à nous conduire tous à Manille, que son honneur & celui de sa Nation y étoient intéressés, & que M. Emmanuel, déposé à Manille, pourroit revenir à Macao, sans qu'il y eût ni dangers, ni inconvénients; mais le Vicaire-Général & le Sénateur observerent qu'il n'y avoit à Macao aucun prêtre qui fût le Chinois; que M. Emmanuel Gonzalvez y étoit nécessaire pour administrer les Chrétiens, que les engagements pris par le Capitaine, ne l'obligeoient point, parce que l'intention de l'Empereur étant que chacun de nous retournât dans sa patrie, les Mandarins de Canton n'avoient point eu le droit de condamner M. Emmanuel à l'exil: ils ajouterent qu'ils le placeroient dans un lieu si secret, qu'il seroit à l'abri de tout danger; & M. Emmanuel rapporta qu'en prenant congé du chef des marchands Chinois de Canton, il lui avoit demandé s'il pouvoit sans conséquence se retirer à Macao au lieu d'aller à Manille; que celui-ci avoit répondu qu'il le pouvoit, pourvu que sa retraite ne devînt pas publique. Le Capitaine

permet donc à M. Gonzalvez de se rendre à Macao ; on convint que le Sénateur lui enverroit , pendant la nuit , une barque , ce qui fut exécuté : mais sa résidence à Macao est un secret que tout le monde se dit à Poreille.

Nous levames l'ancre le cinq Avril : la traversée fut longue à cause des calmes. Ce ne fut que le vingt-sept , à minuit , que nous mouillames à la vue de Manille. Le lendemain nous descendimes à terre , dans le canot des officiers du Roi , à qui le Gouverneur avoit donné des ordres.

Au moment où M. de Caradre quitta le vaisseau , l'équipage cria : *Vive le Roi* , & le Capitaine fit tirer six coups de canon.

Les deux peres Franciscains furent accueillis par leurs confreres , & conduits au couvent , où ils trouverent les quatre autres Missiomaires partis après nous de Canton , & arrivés un jour plutôt à Manille. M. de Caradre & moi fumes reçus dans le college royal de Saint-Thomas-d'Acquin ; c'est le siege de l'université , qui est sous la direction de RR. PP. Dominicains : ils en occupent toutes les places , excepté la chaire du droit civil , qui doit être remplie par un Prêtre séculier , ou par un laïque.

On ne peut exprimer les attentions & les soins que ces RR. PP. ont pour nous : ils veulent que nous soyons bien logés, bien nourris, &c. , afin de nous remettre, disent-ils, de nos fatigues, & nous rendre capables de reprendre nos travaux apostoliques. C'est avec répugnance que nous recevons de si bons traitements, nous en sommes confus ; mais nous y refuser absolument, ce seroit affliger ces hôtes charitables. Dieu veuille que cela ne nous fasse point perdre l'esprit de notre vocation ! puissions-nous avoir les sentiments de saint Paul dans les humiliations, les honneurs, l'abondance, la disette ! *Scio humiliari, scio abundare, (ubique & in omnibus institutus sum) & satiari & esurire, & abundare & penuriam pati. Omnia possum in eo qui me confortat.*

Les Isles Philippinnes appartiennent au Roi d'Espagne, le climat est fort chaud. Il y a un archevêché & trois évêchés. Les paroisses sont administrées, les unes par des prêtres séculiers, les autres par des religieux Dominicains, Franciscains & Augustins.

Dans la ville de Manille il y a un chapitre de douze chanoines, quatre couvents de religieux & deux de religieuses, une com-

munauté de filles indiennes , établie par une dame espagnole , morte depuis peu , après l'avoir gouvernée long-temps. Il y a aussi un séminaire établi par l'archevêque actuel , trois collèges , un hôpital desservi par les religieux de Saint-Jean de Dieu , des maisons d'éducation pour les jeunes personnes du sexe.

Tout le monde y est très-dévoth à la sainte Vierge. Son image a été placée , il y a quelques années , sous une des portes de la ville. On y vient prier , & on y allume des cierges jour & nuit : on y suspend des *ex voto* : ce sont des statues de cire ou d'argent.

Je crois devoir rapporter ici un trait particulier , de la Providence , qui nous a donné bien de la consolation. Un François , second officier du vaisseau sur lequel nous avons passé de Canton à Manille , avoit depuis long-temps à son service un pauvre Negre d'Afrique , qui savoit assez de françois pour comprendre & être compris : il étoit baptisé ; mais il ignoroit même le signe de la croix ; il savoit seulement qu'il étoit chrétien & son nom de bapteme ; il assistoit à tous les exercices de religion , qui se faisoient à bord du vaisseau , & témoignoit bonne volonté d'apprendre. Mgr. de Cara-

dre entreprit de l'instruire avec d'autant plus de zèle, qu'il le voyoit attaqué d'une maladie dangereuse ; son maître l'interrogeoit quelquefois lui-même, Mgr. le faisoit venir tous les jours, il lui apprit l'essentiel de la religion, & le mit en état de se confesser & de faire sa première communion à la fin de la traversée. Sa maladie augmenta peu de jours après son arrivée à Manille : Mgr. de Caradre alla le confesser, & le pauvre Nègre mourut le lendemain qu'il eut reçu l'extrême-onction, dans des sentiments qui nous inspirent une grande confiance. Quelle confusion pour les savants, les riches & les grands ! Tandis que les ignorants, les pauvres & les petits font leur salut & gagnent le ciel, ils se perdent & se précipitent en enfer.

M. de Grammont, Missionnaire François, de Pékin, actuellement à Canton, a écrit à M. l'Evêque de Caradre. Sa lettre est du deux Mai, il lui dit :

« Les Chinois sont toujours aveugles, toujours endurcis. Depuis votre éloignement & peut-être à cause de votre éloignement, le Seigneur ne cesse de les frapper, de les punir, & ils n'ouvrent pas les yeux. Une

disette affreuse désolé tout l'empire : on se tue , on se mange , on court de province en province , pour échapper à la faim , & par-tout même désolation , même misere. Le riz dans le *Honan* est déjà monté à treize piastrès le tao. ( c'est environ à dix sous la livre. ) On demande de la pluie ; mais on la demande à des dieux de bois , & on s'obstine à méconnoître l'auteur de tout bien... Tout est ici d'une cherté incroyable , &c. ».

Il y a long-temps qu'on n'a vu une famine aussi générale & aussi cruelle. Dès le commencement de la persécution elle s'est fait sentir dans les provinces de *Honan* & de *Chan tong* : elle a toujours été en augmentant ; & le peuple de cette dernière province n'ayant plus de riz , a excité des séditions : les chemins publics dans la première étoient infestés de voleurs & de brigands ; les Mandarins même , bien escortés & hommes de l'Empereur , n'osoient y passer : il est mort dans ces deux provinces un nombre prodigieux d'hommes , de femmes & d'enfants. La famine est devenue universelle : je vous ai écrit ce que nous avons vu dans les provinces où nous avons passé : par celles-là jugez des autres. On mangeoit en certains endroits les

cadavres des personnes mortes de maladie : on en tuoit même pour se nourrir de leur chair. Ainsi nous le dit à Canton un des Mandarins chargés de veiller à notre garde & de nous accompagner au vaisseau. Le Capitaine du vaisseau, qui nous apporta les dernières nouvelles de Chine, & un Chinois, chrétien, venu avec lui, racontent qu'on a vu des meres affamées échanger leurs enfants contre d'autres qu'elles mangeoient avec moins de répugnance.

Peut-on méconnoître la main de Dieu qui punit les Chinois, & venge la religion qu'ils ont persécutée ? Prions-le de leur accorder enfin ces lumieres vives, ces graces fortes qui leur dessilent les yeux, les convertissent, & leur fassent implorer sa miséricorde.

Un vaisseau, arrivé d'Amérique le neuf Juillet de cette année 1786, a apporté une bonne recrue de religieux pour ces Isles. Il y a vingt-un Dominicains, vingt-un Franciscains & vingt-huit Augustins. Quelques-uns sont destinés pour les Missions de Chine & du Tonquin.

Un des six Missionnaires Franciscains, qui ont été renvoyés de Chine avec nous, le P.

Jean Saffari, vient de s'embarquer pour repasser en Europe; sa santé ne lui permet plus de travailler dans les Missions. Le gouverneur lui accorde son passage *gratis* jusqu'en Amérique, où il prendra un vaisseau pour se rendre en Espagne. Trois autres Italiens & Missionnaires de la Propagande sont disposés à rentrer en Chine; mais ils attendent réponse de cette congrégation, à qui ils ont écrit de Canton. Les deux Espagnols qui ont ici leurs supérieurs, ne peuvent prendre de parti que de leur agrément.

Si nous comparons la manière dont les Ministres de l'Évangile étoient traités dans les persécutions de la primitive Église avec la manière dont nous avons été traités dans celle-ci, nous avons grand sujet de nous humilier & de croire que nous étions indignes de boire leur calice, & que Dieu à voulu ménager notre foiblesse; mais nous sommes persuadés qu'en nous conservant la vie & les forces, il veut que nous suivions notre première vocation. N'y sommes-nous pas autorisés par l'exemple des Apôtres & des hommes apostoliques de tous les temps? Chassés, proscrits, ils revenoient au milieu de leurs troupeaux, dès qu'ils en avoient les

moyens. Nous ne devons pas nous comparer à eux, mais ne devons-nous pas les imiter autant que notre foiblesse le permet? La Providence nous a conduits à Manille, pays catholique & voisin de la Chine, pour nous faciliter les moyens de rentrer dans nos missions. C'est aussi le dessein que Dieu nous a inspiré dès les premiers moments de notre captivité, & par sa grace il ne fait que s'accroître. S'il se rencontre des difficultés & des périls, il nous donnera le courage de vaincre les unes & d'affronter les autres. Que le monde crie au fanatisme, à la folie, peu nous importe, pourvu que nous fassions la volonté de Dieu. *Mihi autem pro minimo, ut judicer ab humano die..... Qui judicat me Dominus est.*

Nous profiterons des premières voies qu'il nous ouvrira. Si nous sommes pris; si pour la foi nous mourons dans les prisons, par le glaive ou par la corde, nous regarderons cette faveur comme la plus signalée que nous ayons reçue: hélas! nous n'en sommes pas dignes; Nous nous contenterons de suivre les voies ordinaires de la providence. Notre but est de renverser l'idolâtrie, & de travailler au salut des âmes. Nous cherchons à nous rendre au *Fokien*, sur un des vaisseaux Espagnols

qui y font le commerce. Les recherches durant la dernière persécution, y ont été moins sévères qu'ailleurs, & les Chinois ne soupçonnent point que les Européens missionnaires s'introduisent par-là dans l'Empire. Le premier qui tenta cette voie c'est M. Florent, missionnaire François, il passa ensuite dans le *Sutchuen*, où il est présentement. Nous avons dans le *Fokien* une mission administrée par un prêtre Chinois, élève de notre collège général; nous pourrons y demeurer, jusqu'à ce que les Chrétiens du *Sutchuen* viennent nous chercher. Les RR. PP. Dominicains de Manille y en ont une plus considérable, administrée par un évêque - vicaire apostolique & par plusieurs religieux de leur ordre. Ces circonstances nous paroissent favorables: c'est dans le *Fokien* que furent martyrisés, en 1747, un évêque, & en 1748 quatre missionnaires dominicains.

Le gouverneur & le sénat de cette ville nous ont assurés de leur protection, & qu'ils faciliteroient notre passage en Chine: ils nous l'ont témoigné de vive voix & par écrit. Dès les premiers jours que nous fumes arrivés, M. l'Evêque de Caradre en reçut ce billet: " Monseigneur, les travaux & les persécu-

tions qu'ont soufferts votre grandeur & les autres religieux exilés de la Chine pour la défense de notre sainte foi, ont excité une grande compassion dans les cœurs des Ministres qui composent ce tribunal royal. Dans les états d'un souverain qui fait profession d'être le premier & le plus grand défenseur de la religion, votre grandeur & ses compagnons trouveront toute la protection & l'hospitalité qu'ils cherchent, & ses ministres sont prêts & désirent le manifester. Les religieux peuvent donc demeurer dans les couvents respectifs de leur ordre, & votre grandeur où il sera de son bon plaisir, tout le temps qu'il leur plaira, en attendant qu'il se présente une occasion favorable de retourner en Chine, ou à toute autre destination qui leur conviendra; ils peuvent être persuadés que nous leur procurerons tous les secours & faciliterons tous les moyens qu'exige l'hospitalité; nous recommandons seulement à votre grandeur de n'exercer, pendant son séjour dans ces états, aucun acte de Jurisdiction; car telle est la disposition de notre souverain. Que Dieu conserve votre grandeur un grand nombre d'années. En la salle de l'audience de Manille, le deux mai de l'année 1786 „„

Cet écrit est signé du gouverneur & des sénateurs.

Les effets ont répondu aux paroles. Tous les secours qu'exige l'hospitalité nous ont été donnés, & nous avons lieu d'espérer qu'on nous facilitera les moyens de passer en Chine, lorsque les circonstances le permettront.

10-Août 1786.

Comme l'exécution du dessein où nous sommes de rentrer cette année en Chine, paroît souffrir des difficultés de la part des commerçants dont nous devons monter le vaisseau, M. de Caradre a présenté le trois de ce mois un placet au gouverneur à l'effet d'en obtenir une permission expresse: il y réfute les raisons qui arrêtent les commerçants, & tâche de dissiper les craintes qu'ils ont conçues; le Gouverneur a lu le placet, & en a paru satisfait, il a conseillé à M. de Caradre de le présenter à l'audience royale; ce que sa grandeur a fait le six du même mois en voici la teneur:

*Très-Haut ;*

*Très-Haut & très-Puissant Seigneur,*

“ Nous avons pris la liberté, M. Dufresse & moi, de nous présenter le trois de ce mois devant le très-illustre gouverneur de ces isles, le priant d'agréer le placet suivant „

MONSEIGNEUR,

“ Le temps s'approche où les vaisseaux, pour la Chine, doivent mettre à la voile; il y en a un destiné pour *Emoui*, qui est le seul port de cet Empire par où les missionnaires peuvent, dans les circonstances présentes, tenter sans imprudence de s'introduire & se rendre ainsi dans leurs missions désolées. L'honneur de notre Dieu qui se trouve avili, par le silence qu'on impose à ses ministres, la nécessité extrême où se trouvent les chrétientés confiées aux François, qui ont perdu quatre missionnaires, dont deux sont morts dans les fers; l'obligation particulière que j'ai contractée, comme Evêque, de me sacrifier, s'il est besoin, pour elles; le bon exemple dont je suis redevable aux mission-

*Partie I.*

F

naires, qu'une crainte, peut-être humaine, pourroit retenir trop long-temps aux portes de la Chine sans oser y pénétrer, sont autant de motifs qui me pressent de suivre ma première vocation, & me déterminent à solliciter le zèle & la charité de votre grandeur, pour en obtenir la permission de nous embarquer, M. Dufresse & moi, sur le vaisseau qui se dispose à faire voile pour *Emoui*.,.

“ S'il s'agissoit de notre avantage particulier, je n'oserois demander cette grâce; comblé de vos bienfaits, & ne pouvant assez vous en témoigner notre reconnoissance, nous aurions à roûgir d'en solliciter d'autres. Mais vous voyez, Monseigneur, il s'agit de la gloire de notre Dieu & du salut des âmes. Ce motif, qui a tant d'empire sur votre cœur, fait toute notre confiance: nous n'ignorons pas la noble ardeur qu'il vous a inspirée, c'est par lui que le flambeau de la foi commence à éclairer les peuples de *Batanes* (1).

---

(1) *Batanes* est une île que ce gouverneur a soumise, il y a quelques années, au roi d'Espagne, sans employer le secours de armes. Il leur fit pro-

Et quoique ceux en faveur desquels nous osons supplier, soient étrangers à votre gouvernement, nous savons que leur salut n'est point étranger à votre foi ».

« Il ne nous reste plus qu'à rassurer votre grandeur contre les craintes qui ont alarmé des personnes d'ailleurs bien intentionnées, qui ont paru désirer que nous laissassions plus d'intervalle entre la dernière persécution & notre rentrée dans la Chine; parce que la persécution étant récente, les Chinois veilleront plus exactement à ce qu'il ne s'introduise aucun prédicateur; & qu'ainsi, outre que nous nous exposons au danger d'être pris une seconde fois, nous exposons aussi ceux qui nous auront conduits, le gouvernement pouvant les rendre responsables de ce prétendu délit ».

« Ces raisons, qui seroient fortes, s'il s'agissoit de nous introduire par Canton, de-

---

poser de se ranger sous la domination de ce souverain, leur promettant qu'il les protégeroit. Ils acceptèrent la proposition: deux religieux dominicains leur furent aussi tôt envoyés, & les ont instruits. Il y en a déjà trois mille de baptisés.

viennent foibles en nous introduisant par *Emoui*, port de *Fokien*. Cette province n'a point éprouvé les mêmes malheurs que les autres : la persécution n'y a attaqué, que foiblement, une ou deux chrétientés éloignées ; on n'y a pris aucun missionnaire Européen, quoiqu'il y en ait un assez bon nombre, & les Chinois ne soupçonnent pas que ce port soit favorable : il est inoui parmi eux qu'aucun missionnaire soit entré dans l'Empire par cette voie. On ne peut donc supposer qu'ils y veilleront plus qu'à l'ordinaire ; d'ailleurs nous sommes inconnus dans ce pays ; s'il y a quelque danger, c'est un danger éloigné, qui ne doit arrêter personne : autrement il faudroit abandonner les missions, & sacrifier à sa propre sécurité le salut de tout un empire ».

« Le délai qu'on désire n'est pas nécessaire. Voilà plus d'un an que le feu de la persécution est éteint dans les provinces. L'inconstance & la légèreté des Chinois ne permettent pas de croire que l'impression de cet événement dure encore, dans une province où ils n'ont point été inquiétés : un trop long délai entraîne après soi des malheurs cer-

tains , la perte des ames qui se damneront faute de missionnaires ».

« Il n'est pas probable que nos conducteurs soient compromis avec le gouvernement Chinois, si nous sommes pris. Ils ne seront pas plus inquiétés que ne l'ont été les vaisseaux Européens , qui ont introduit les premières victimes de la persécution. Bien qu'on assure, ce dont je doute fort, que le gouverneur de Canton a déclaré que dans la suite on les rendroit responsables, l'Empereur n'a rien statué : une telle menace ne regarde que son gouvernement particulier, & point du tout une province étrangere. Cependant pour prévenir toutes especes de difficultés, nous promettons de nous en rapporter à la prudence du capitaine ; il jugera, suivant les circonstances de ce qu'il conviendra de faire : & s'il exige que nous ne descendions à terre qu'à l'instant où le vaisseau sera prêt à s'en retourner , nous obéirons ».

« Je conjure donc votre grandeur de ne pas souffrir que des considérations purement humaines détruisent l'œuvre de Dieu ; on ne perd rien à s'exposer pour sa gloire, & on risque tout en la sacrifiant à des intérêts particuliers : votre charité a consolé notre

exil : il dépend d'elle de le finir. Si notre projet ne réussit pas , nous en accuserons notre indignité : qu'il nous soit du moins permis d'en tenter le succès. Si nous retombons entre les mains de nos ennemis, nous offrirons alors , pour la prospérité de votre grandeur , les chaînes dont on nous chargera : & fallût-il mourir , nous vous bénirons avec reconnaissance. Mais si l'entreprise réussit , s'il nous est donné de contribuer au salut des ames , après Dieu , c'est par vous , Monseigneur , qu'elles vivront , & votre grandeur aura la gloire d'avoir rendu à l'église ses ministres , & le plaisir ineffable d'essuyer les larmes des orphelins , en leur rendant leurs peres.

Je suis , &c.

« Soutenus des mêmes motifs , animés de la même confiance , nous osons maintenant supplier auprès de votre altesse & lui demander la même grace. La protection , les secours honorables & vraiment généreux qu'elle nous a accordés , l'assurance formelle & consolante qu'elle nous a donnée de nous faciliter les moyens de retourner en Chine ,

font autant de titres précieux qui nous enhardissent à solliciter cette faveur, & nous inspirent l'espérance de l'obtenir: car il s'agit de l'honneur de la religion, de l'accomplissement de nos devoirs, & nous traitons avec les ministres fideles d'un grand roi reconnu dans l'univers chrétien, pour un des plus puissants défenseurs de la foi & un des plus ardens zélateurs de la justice ».

« L'entreprise que nous méditons, n'est pas sans dangers, il est vrai; mais ces dangers ne seront que pour nous. Persuadés que Dieu ne bénit point la témérité, nous attendrons les circonstances favorables: nous ne négligerons rien pour épargner à nos bienfaiteurs toute inquiétude, & Dieu, qui est libéral dans ses dons, leur rendra, dès cette vie le centuple, & les couronnera dans l'autre d'une gloire immortelle ».

Je suis avec le plus profond respect,  
*Très-Haut & très-Puissant Seigneur,*

Votre très-humble & très-  
obéissant serviteur,

*Signé,* JEAN DIDIER, Evêque  
de Caradre &c.

Le 6 Août 1786.

Nous voici au premier Septembre. Le gouverneur & le sénat n'ont pas encore répondu juridiquement ; nous craignons qu'il n'y ait point cette année de vaisseau pour le *Fokien* : celui dont il est parlé dans le placet , a changé de destination & va à Canton ; il y en a un autre destiné pour *Emoui* , le capitaine consent de nous prendre à son bord. Mais on craint que le propriétaire comptable des deniers du roi ne soit insolvable , & le gouvernement a défendu au capitaine de partir : l'affaire examinée juridiquement , on a conclu qu'il falloit faire évaluer le vaisseau & le laisser partir , si l'on trouvoit des cautions. On assure que l'évaluation a été faite & que le capitaine a trouvé des cautions : il ne s'agit plus que de les faire agréer par le gouvernement. Daigne le Seigneur terminer cette affaire au plutôt , afin que nous puissions profiter de la saison & naviguer vers le *Fokien*.

13 *Septembre.*

Il y a ici un négociant riche en argent , mais encore plus riche en bonnes œuvres , & qui fait beaucoup d'aumônes , il a un gros intérêt sur le vaisseau qui doit aller à *Emoui* :

plein de Religion, il consent à notre passage sur le vaisseau ; sa volonté regle celle du capitaine. Nous sommes allés aujourd'hui le visiter , il nous a dit que le Sénat avoit accepté les cautions : il est venu , lui-même , avec le Capitaine , nous voir à huit heures du soir , & nous dire que le départ du vaisseau ne souffroit plus aucune difficulté. Il nous a réitéré ses promesses , & nous a avertis de faire les préparatifs de notre voyage. Nous nous embarquerons donc incessamment , Mgr. & moi. Dieu soit loué.

14 *Septembre.*

Les jours se suivent , mais ne se ressemblent pas. Le capitaine du vaisseau craint de se charger de nous. Dans la lettre qu'il a écrite aujourd'hui au R. P. Recteur de l'université , il demande 500 piastres ( 2750 liv. ) pour nous conduire au Fokien. C'est une navigation de 10 à 15 jours. Arrivés au Fokien , il faudra payer notre pension , jusqu'à ce que nous puissions nous introduire dans les terres , c'est - à - dire , chacun quarante piastres par mois , ( plus de deux cents livres. ) Si les circonstances nous forcent de revenir , il

faudra encore payer notre retour. Enfin, il insinue que nous serons responsables des événements. Nous n'avons donc plus l'espérance de partir. Dieu soit loué; il a ses vues, nous les adorons.

Je me recommande à vos prières, à vos saints sacrifices, & j'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'attachement,

**MESSIEURS ET CHERS CONFRERES,**

Votre très-humble, &c.

*Signé,* DUFRESSE,

Missionnaire apostolique.



## L E T T R E

*De Monseigneur de saint Martin , Evêque  
de Caradre , Coadjuteur du Vicaire apos-  
tolique du Sutchuen , en Chine , écrite de  
Manille le sept Juillet 1786.*

A MM. les Directeurs du seminaire des  
Missions étrangères.

MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES.

**J'**AI eu l'honneur de vous écrire par les  
vaisseaux Anglois dans le courant de Mars.  
Je vous ai mandé ce qui étoit relatif à  
notre arrivée à Canton , & aux ordres de  
l'Empereur qui nous renvoyoit en Europe.  
La Providence nous a confié à la conduite  
de deux vaisseaux espagnols qui devoient  
faire voile pour Manille. Nous y sommes ar-  
rivés le vingt-sept Avril , après vingt-cinq  
jours de traversée.

Je ne puis vous exprimer l'accueil que  
nous y avons reçu. A la vue du port , j'avois  
écrit à l'Archevêque , au Gouverneur , &

au sénat qui est tout puissant dans les Isles Philippines, je leur demandois asyle & protection. Ils nous ont accordé au-delà de nos espérances. Le Sénat répondit en ces termes : « Si vous vous proposez de retourner en Chine ou ailleurs, vous pouvez croire que de notre côté nous faciliterons l'exécution de vos desseins, en vous procurant tous les secours & moyens que l'hospitalité exige ». Le Gouverneur, qui avoit signé cette lettre, comme président, m'écrivit en particulier, que je pouvois compter sur lui, & qu'il tiendrait à honneur de donner les ordres qui me seroient agréables. En même-temps on décida que nous pouvions demeurer dans le pays autant de temps que nous voudrions, savoir les religieux Missionnaires dans les couvents de leur ordre, & moi où je le trouverois bon. Seulement il me fut enjoint de n'exercer aucune juridiction dans l'île. Je savois avec quel zele & quelle générosité Mgr. de Ceram avoit été accueilli par les R. R. P. Dominicains, & sur-tout par le pere Collantes, recteur & chancelier de l'université. J'avois dessein de lui demander l'hospitalité pour M. Dufresse & pour moi : je fus prevenu par ce respectable religieux. L'archevêque de Ma-

nille ; plein de zele & de charité , lui donna , au reçu de ma lettre , nouvelle de notre arrivée , en l'engageant à nous recevoir : il n'eut aucune peine à l'y déterminer. Il vint à bord , avec le secrétaire de l'archevêque , nous inviter à descendre à son college. Nous y sommes , & il n'est point de politesses que nous n'ayons reçues : il vouloit nous faire faire des habits , ( car nous sommes arrivés à Manille en habits Chinois , ) nous le refusames , le procureur de Macao ayant pourvu à nos besoins. Il ne nous laissa manquer de rien , nous n'avons à nous plaindre que de son excessive libéralité. J'ai fait mille efforts pour qu'il reçût notre pension. Je n'ai pu réussir ; c'eût été lui faire une peine sensible que de le presser davantage ; c'est ainsi qu'il en avoit agi avec Monseigneur l'évêque de Céram.

Notre arrivée à Manille fit une grande sensation ; les premières semaines furent employées à recevoir & à rendre des visites : nous fumes honorés de celles de l'Archevêque , du gouverneur , des sénateurs & des principaux officiers ; ils nous firent tous les offres les plus obligeantes. On me destina un carrosse brillant tiré par quatre chevaux , j'é-

tois obligé de m'en servir quand je sortois ; ce qui arrivoit fréquemment. Le Gouverneur nous invita , M. Dufresse & moi , & voulut que nous dinaffions chez lui tous les dimanches , ce que nous avons fait. Ces distinctions m'humilient, me remplissent de crainte : ce n'est pas ainsi que doit vivre un Missionnaire , & j'ai peur que ce ne soit ma seule récompense. Je n'en parle que pour rendre justice à la piété & à la générosité des Espagnols. Ne seroit-ce pas manquer à la reconnaissance, que de laisser ignorer ce qu'ils ont fait pour nous ?

Ce qui nous intéressoit le plus , & qu'on nous avoit fait espérer , c'étoient les moyens de rentrer dans nos missions. Nous insistâmes sur cet objet important qui nous fut accordé : il fut décidé qu'on enverroit un vaisseau à *Emoui* pour le commerce , que le capitaine se chargeroit de nous conduire , & de nous faciliter les moyens de nous introduire dans la province du *Fokien*. Nous sommes résolus , M. Dufresse & moi , de tenter l'événement & de nous abandonner à la Providence. Cependant , pour ne point être téméraires , voici les moyens que nous prendrons : j'écris à M. Létondal , & le prie d'envoyer au *Fokien*.

pour prévenir M. Linus li, de tenir prête une barque qui puisse nous prendre, quand nous passerons près de *Ping-hai*, voisin de notre Mission de *Hinhua*, le vaisseau doit y passer, vers le milieu du mois d'août. C'est ce qui peut nous arriver de mieux : si ce projet ne réussit pas, nous avons une autre ressource : il y a au port d'*Emoui*, deux Dominicains Chinois, nous pouvons espérer qu'ils nous ouvriront un chemin, mais ce ne sera pas sans péril : car, malgré les précautions que nous avons prises, notre résolution de retourner en Chine est connue. On se le dit comme à l'oreille, les Chinois chrétiens établis à Manille, en ont été instruits : que fais-je si les païens qui doivent retourner avant nous à Emoui, n'en savent pas quelque chose ? Outre cela deux vaisseaux Espagnols doivent partir incessamment pour Canton.

Plusieurs personnes qui doivent être du voyage, se doutent de l'affaire ; il est difficile de retenir leur langue : les Européens de Canton, qui désiroient mon retour en Europe ; ceux qui ont dit aux Chinois que je voulois rentrer en Chine, que feront-ils, s'ils sont encore là ? Autre difficulté : le Roi d'Espagne a ordonné de faire passer des Mis-

sonnaires au *Fokien*. Les Dominicains se proposent d'en envoyer deux qui doivent être introduits par *Emoui* ; comment faire entrer secrètement quatre Européens ? Nous ne pouvons pas proposer qu'on nous y conduise seuls, M. Dufresse & moi ; il n'est pas prudent de retourner à Macao par les vaisseaux Espagnols qui vont à Canton. De retour à Canton, ils ne garderont pas le secret, & si les Chinois n'en ont pas connoissance, du moins les Portugais de Macao ne tarderoient pas à le savoir, ce seroit nous exposer à être renvoyés en Europe, & peut-être que l'on chasseroit notre procureur. Il ne nous reste donc que l'espoir de réussir par *Ping-hai*, à quatre ou cinq journées d'*Emoui*, sinon d'aller à *Emoui* même ; & si les circonstances nous y obligent, nous resterons à bord du vaisseau sans descendre. Les Chinois n'auront rien à nous dire, sauf à retourner à Manille, & ensuite tenter un autre voyage. Il ne seroit pas impossible, je crois, de nous rendre de Siam à Macao par des vaisseaux Chinois ; mais la guerre est dans ce pays, on ne fait quand elle finira : en attendant nous profiterons de l'occasion qui se présente.

Le capitaine qui devoit nous conduire a changé de destination ; j'ignore pourquoi ; mais il craignoit d'être chargé de nous : certaines gens lui ont fait peur ; ils disoient que si nous étions pris , lui & son vaisseau seroient perdus. Un autre ira à sa place. Nous laissons ignorer notre résolution , pour ne pas intimider celui-ci. Quand tout sera prêt , nous demanderons au gouverneur le passage , & sans doute il l'accordera , au moins on nous l'assure.

Je m'unis à vos prieres & saints sacrifices , & j'ai l'honneur d'être dans la plus intime confiance ,

**MESSIEURS ET TRÈS-CHERS CONFRÈRES ;**

Votre très-humble , &c.

*Signé †*, Jean DIDIER , évêque de  
Caradre , codj. du vic. apost.  
du Sutchuen.

*Extrait d'une autre lettre du même , écrite  
de Manille , le 9 juillet 1786.*

Il est décidé que les Dominicains n'iront pas cette année au *Fokien* : les peres disent

qu'il y a trop de dangèrs , & que les nouveaux-venus d'Amérique , ont besoin de se reposer : cela n'arrange pas nos affaires. Cependant je pousse à la roue , & je ne désespere pas encore. Il ne me reste plus , si je manque le voyage de *Fokien* , que d'attendre , ou d'aller à Pondichery. Je préférerois ce dernier parti , je pourrois de-là me rendre au Pegou , prendre langue avec les Barnabites , & voir s'il n'y auroit pas moyen de s'introduire par le *Yunnan*. Il y a certainement un passage , puisque les Chinois viennent y faire le commerce , & qu'il s'y trouve une ville à laquelle ils ont donné le nom de petit Canton. Je puis savoir d'eux la route que nous ignorons dans le *Sutchuen* ; étant trop éloignés des frontieres.

J'écrirai par Canton , je ne puis le faire maintenant ; car le vaisseau qui va en Amérique va partir. J'embrasse tous nos Confre-res , &c.

Je m'unis à vos prieres , & suis , &c.

Signé † , Jean DIDIER , évêque de  
Caradre , coadj. du Sutchuen.

*Extrait d'un Journal de M. Létondal ,  
procureur des Missions étrangères , à  
Macao , pour l'année 1786.*

Après le départ de M. Descourvieres , je changeai de demeure : la maison qu'il quittoit étoit trop connue des Chinois ; je ne pouvois y rester prudemment. Malgré les précautions que j'ai prises pour cacher ma qualité de procureur , la vue des domestiques & des meubles de la procure , ont fait naître des soupçons ; mais mon habit de laïque a donné le change. On paroît persuadé que je suis un commerçant françois , à qui M. Descourvieres a laissé ses meubles.

Un jeune domestique me parlant un jour en présence d'un Chinois , se servit d'une expression qui ne s'emploie qu'à l'égard des prêtres : le Chinois lui dit que je n'étois pas prêtre , que les prêtres n'étoient pas habillés comme moi : le jeune homme reconnut son inadvertence , & se tut.

Les Missionnaires sortis des prisons de Pékin , arrivèrent à Canton , au mois de Février 1786. Notre joie fut tempérée , par

la crainte que les Mandarins de Canton ne renouvellassent à Macao les recherches contre notre maison de procure & contre M. Descourvieres. Nos Missionnaires, qui avoient été questionnés là-dessus, à Pékin & au Sutchuen, s'y attendoient; pour s'y soustraire, ils imaginerent de dire hardiment, qu'ayant été jugés par l'Empereur, on ne devoit plus leur faire subir d'interrogatoires: ce moyen réussit, & les Chinois n'osèrent les presser.

Arrivés à Canton, les Missionnaires s'attendoient à être envoyés, selon l'usage, à Macao : les Mandarins s'informerent du Sénat de Macao, s'il y avoit encore des vaisseaux pour l'Europe; le Sénat, en leur répondant qu'ils étoient tous partis, les prévint, que s'ils envoyoit les Missionnaires, on les recevoit avec plaisir, & qu'on en donneroit une décharge : les Mandarins aimèrent mieux les faire passer à Manille. Cela troubla la joie des Portugais: ils se faisoient une fête de recevoir honorablement les Missionnaires. Déjà on avoit préparé, au séminaire de Saint-Joseph, des appartements pour Mgr, l'évêque de Caradre & M. Dufresse. Le Vicaire-général de

Macao, résolu de faire chanter le *Te Deum*, pour la délivrance des Missionnaires, différoit cette cérémonie : il espéroit la rendre plus touchante par leur présence. Ayant su le parti que les Mandarins de Canton avoient pris, il la fixa au 26 Février ; elle se fit dans la cathédrale : il y eut sermon, bénédiction du Saint-Sacrement, & le lendemain, une messe solennelle.

Les Chinois païens, qui sont en grand nombre à Macao, s'aviserent alors de construire un autel dans la ville, pour célébrer une fête superstitieuse, entreprise contraire aux droits des Portugais. Le vicaire-général envoya dire qu'on détruisît cet autel ; les Chinois répondirent, qu'ils avoient la permission du procureur du Sénat. Le grand-vicaire se transporta chez ce magistrat, qui fit abattre l'autel, par des negres esclaves. L'expédition fut prompte & complete : ils briserent tout en présence des Chinois. Que n'ont-ils le même pouvoir sur les pagodes qui sont hors de la ville !

Vers ce même temps, le Sénat de Macao reçut une lettre des Mandarins de Canton ; on lui demandoit, d'un ton de reproche, pourquoi il retenoit trente mille Chinois

dans cette ville ? Le Sénat répondit , que les Chinois venoient s'établir à Macao , sans qu'on les y attirât ; qu'on ne seroit pas fâché d'en être débarrassé , la plupart n'étant que des bandits , des filoux & des voleurs.

Il n'est pas vrai qu'il y ait , dans cette ville , trente mille Chinois ; mais que la plupart soient des voleurs , cela est vrai. Dans le courant de Mai , à trois heures après-midi , ces honnêtes gens firent un trou à la maison que j'habite : j'étois malade , & j'avois le sommeil très léger ; j'entendis un petit bruit , je crus que c'étoit le vent qui sifflait : cependant , je me levai , & ayant allumé une chandelle , je me promenai dans ma chambre , sans rien voir ni entendre. M'étant remis au lit , je ne pus m'endormir : une demi-heure après , j'entendis tomber un morceau de plâtre ; je mis la tête à la fenêtre ; la nuit étoit obscure , je ne vis rien ; mais j'entendis des personnes qui prenoient la fuite. J'entrai dans la chambre voisine , j'y trouvai un grand trou à côté de la porte , au-dessus de l'escalier ; ils m'ont honoré de plusieurs autres visites : une nuit , ils avoient déjà

ouvert une porte, mais deux gros chiens leur en ont imposé. J'en ai été quitte à meilleur compte qu'un Portugais qui habitoit une ancienne maison de campagne des Jésuites, située dans une petite isle, appelée l'isle verte : ils l'ont brisé de coups, maltraité sa femme & toute sa famille, & lui ont enlevé tout ce qu'il possédoit.

Parmi les Chinois qui habitent Macao, il y en a qui embrassent la religion chrétienne. Vers le commencement du carême, une femme chinoise étant en danger de mort, demanda & reçut le baptême. Peu de temps après, un païen, qui avoit fait baptiser deux de ses enfants, par M. le vicaire de Saint-Laurent, étant attaqué d'une maladie dangereuse, fit venir le même prêtre, & lui dit : *Mes deux enfants, que je vous ai donnés autrefois, sont allés dans le ciel, je désire d'y aller aussi, & de les suivre.* On le prépara au baptême, il le reçut, & mourut deux ou trois jours après.

M. Raux, prêtre de la congrégation de Saint-Lazare ; supérieur de la Mission françoise de Pékin, m'a écrit. J'insere ici une partie de sa lettre : elle est datée de P. kin, 6 Décembre 1785. " Les relations de

Mgr. de Saint-Martin & de M. Dufresse, dit-il, vous mettront au fait de tout ce qui s'est passé en cette ville : vous pouvez juger maintenant des reproches que se sont permis bien des personnes, sur le compte des Missionnaires de Pékin. J'aurai toujours horreur de ces motifs humains, qui se cachent sous le voile de la prudence. Je la déteste cette pusillanimité, indigne des hommes apostoliques, & que Saint Xavier combat avec tant de force dans ses lettres. Nous avons eu soin que rien ne manquât à nos trois illustres & vénérables hôtes. (1) Qu'ils nous ont édifiés ! Quelle bénédiction de les avoir possédés dans notre maison françoise ! C'est une époque de ma vie que toujours je rappellerai avec attendrissement. Quant au remboursement, MM. les Ex-Jésuites & moi, ne voulons pas en entendre parler ; *quod debuimus facere fecimus*. Plût à Dieu que nous eussions pu leur procurer plutôt, & à leurs respectables confreres, les secours dont ils avoient besoin ! »

On a débité à Pékin, que l'Empereur,

---

(1) Mgr. de Caradre, M. Dufresse, & le R. P. Emmanuel, Espagnol.

frappé

frappé des décastres qui a faits la famine dans plusieurs provinces, a voulu en pénétrer la cause. Il a d'abord jetté les yeux sur son peuple; mais tout bien pesé, il a dit : *Ce n'est pas mon peuple qui a péché; mon peuple est bon.* Il s'est ensuite examiné lui-même, & a reconnu avec satisfaction que son cœur étoit droit, qu'il étoit un bon prince; il a conclu que ce ne pouvoit être que ses Mandarins qui attiroient les vengeances du Ciel, & étoient la cause de tant de maux : c'est pourquoi il a porté contre eux cette sentence : *Mes Mandarins ont de l'argent, qu'ils paient au trésor-impérial pour expier leurs crimes.*

Un grand nombre de Mandarins qui avoient eu part à la dernière persécution, ont perdu leurs places, ou tous leurs biens. Le gouverneur-général des provinces de Canton & *Quang si* a été conduit sous bonne garde, chargé de neuf chaînes, dans le lieu où il doit être jugé. On a trouvé & confisqué chez lui cent grosses perles, cent taelz d'or, cent mille taelz en argent, &c.

Le 10 Septembre 1786, une de ces tempêtes violentes qu'on appelle typhon, s'est fait sentir sur les côtes de Chine. Huit

*Partie I.*

G

vaisseaux Européens ont été démâtés, quantité de barques chinoises ont considérablement souffert, & plusieurs ont péri.

Nous apprenons que M. Cassius *Tay*, prêtre Chinois, élève du college de Naples, condamné à l'exil perpétuel, a terminé saintement sa carrière. On nous a aussi appris la mort du pere *Correa*, prêtre Portugais, Missionnaire dans la province de Nankin, & celle d'un Catéchiste de la province de Canton, nommé *Augustin Tchen*, exilé pour la foi. Un Néophyte qu'il avoit converti depuis peu d'années, s'est transporté dans le pays où il est mort, pour l'en rapporter, & lui donner la sépulture dans sa patrie, on assure que le corps a été trouvé entier, & sans aucune mauvaise odeur, quoiqu'il fût mort depuis deux mois.

O quel triste spectacle de voir ce vaste Empire presque sans ouvriers évangéliques! excepté la ville de Pékin, les provinces de *Sutchuen* & de *Fokien*, où il y a encore quelques prêtres Européens & Chinois, ces vastes régions n'ont plus de pasteurs, & presque point de Catéchistes. Combien de païens se convertiroient, s'ils avoient quelqu'un pour les instruire! *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messam suam.*

---

---

## TROISIEME LETTRE

DE M. DUFRESSE,

A MM. les Directeurs du Séminaire des  
Missions étrangères.

J. M. J. Macao, 26 & 27 Janvier 1787

MESSIEURS ET CHERS CONFRERES,

**V**ous devez avoir reçu deux de mes lettres; la première datée de Pékin, contenoit le détail de la dernière persécution; l'autre le voyage de Pékin à Canton, de Canton à Manille, & je vous écris celle-ci pour servir de suite, & vous faire connoître la conduite de la Providence à notre égard. *Attingit à fine usque ad finem fortiter, & disponit omnia suaviter.*

Le 20 septembre, l'audience royale répondit au placet de M. de Caradre:

Monseigneur,

« Cette audience a jugé convenable de ren-

G 2

voyer au Seigneur son président ( le gouverneur ), le placet que vous lui avez présenté pour obtenir la permission de retourner en Chine : nous en informons votre grandeur ».

Le gouverneur voulut avoir l'avis de l'archevêque de Manille, il lui envoya le placet de M. de Caradre. L'archevêque convoqua les chefs des quatre ordres religieux, ils décidèrent d'une voix unanime, qu'il n'étoit pas prudent de retourner en Chine : cette décision fut envoyée au gouverneur qui étoit à la campagne, Le 6 octobre 1786, il répondit à M. de Caradre.

« Monseigneur,

« La lettre de votre grandeur qui a passé à cette audience royale, par laquelle elle demande qu'on lui facilite, sur un des vaisseaux Espagnols qui sortent pour le commerce de Chine, son retour dans cet Empire, pour y exercer le saint Ministère, a été vue & examinée avec toute l'attention qu'elle mérite, par le Sénat royal, M. l'archevêque & les RR. PP. provinciaux des ordres religieux. Ils pensent tous que pour le présent il n'est pas convenable que votre grandeur retourne

en Chine ; qu'il faut attendre des nouvelles certaines de la persécution , que les jugemens impénétrables de Dieu ont permis , & par laquelle votre grandeur a été conduite ici , où elle a trouvé les services qu'exige l'hospitalité , & que mérite la haute dignité de votre grandeur & de sa personne.

“ Ces mêmes services ne manqueront point à votre grandeur , tant qu'elle demeurera parmi nous ; mais pouvant se rencontrer dans les établissemens François de l'Inde , une occasion plus favorable pour votre grandeur de recevoir des nouvelles certaines de la Chine , ou de se rendre à son troupeau , si elle le juge convenable , je laisse à la volonté de votre grandeur de se transporter dans lesdits établissemens sur un des deux vaisseaux de guerre qui se trouvent actuellement dans ce port “.

Nous avons déjà appris qu'en renvoyant notre affaire au gouverneur , le Sénat étoit décidé à nous faire partir , Monseigneur & moi , par une des frégates françoises qui se trouvoient dans le port de Manille. Cette lettre nous prouvoit que c'étoit l'intention du gouvernement.

Les deux frégates étoient la *précieuse* ,

montée par M. le comte de Kerfauson, & le *marquis de Castries*, commandé par M. de Richeri : celle-là devoit retourner directement à Pondichery ; l'autre avoit été obligée de venir se caréner parce qu'elle faisoit beaucoup d'eau : nous avons pensé qu'elle étoit envoyée en Cochinchine : l'une & l'autre avoient des troupes à son bord. Celles du *marquis de Castries*, étoient commandées par M. de Bernon, capitaine des troupes de l'isle de France.

Nous conférions souvent avec ces trois Messieurs : ils savoient notre projet de rentrer en Chine, & les difficultés qui se rencontroient. Quelquefois Monseigneur leur disoit en plaisantant : Vous devriez nous conduire en Chine. Mais nous n'osions espérer qu'ils voulussent se détourner de leur destination, & il n'y avoit pas lieu de croire que nous puissions trouver dans les colonies françoises, des occasions plus favorables qu'à Manille. Nous cherchames donc à éluder l'ordre formel de partir ; M. de Caradre crut qu'un bon moyen, c'étoit de quitter la ville & d'aller à une métairie du college, éloignée de 6 à 7 lieues, & d'y attendre avec soumission les ordres de la Providence. Nous allames voir M. le Gouverneur à sa campagne

pour lui demander son agrément. Le recteur de l'université lui communiqua notre projet & nos craintes; il répondit que cela ne souffroit aucune difficulté, que Monseigneur pourroit partir lorsqu'il le jugeroit à propos, que peut-être l'audience royale, le préféreroit de le faire embarquer sur une des frégates françoises; mais que sa grandeur pourroit alors prétexter une incommodité, prendre des remedes, & qu'on le laisseroit tranquille.

Le 24 Octobre, nous nous rendimes à la métairie: elle est dans un village, paroisse considérable, toute composée d'Indiens. Il y avoit pour société le curé, le vicaire & le frère administrateur de la métairie. Nous y fumes traités comme à la ville. M. de Bernron nous avoit dit la veille de notre départ, qu'il s'occuperoit de notre affaire. Nous ne fimes aucun fond sur ces paroles: nous ne soupçonnions même pas que M. de Richeri voulût jamais nous conduire à Macao; il avoit déclaré que cela ne se pouvoit.

Cependant, je reçus dans les premiers jours de Novembre, une lettre de M. Bernron: il s'étoit occupé de notre projet; il en avoit parlé à M. de Richeri, qui, tout

bien combiné, jugcoit pouvoir se rendre à nos vœux ; mais avant tout, ils désiroient s'aboucher avec nous. Vous n'avez, concludoit-il, qu'à nous indiquer le jour, l'heure & le lieu, nous serons exacts au rendez-vous.

Nous témoignames la plus vive reconnaissance à ces Messieurs, & les priames de venir, le 7 Novembre, chez le curé d'une paroisse entre Manille & la métairie. Nous nous y rendimes de part & d'autre, & l'affaire fut conclue en un instant.

Un petit vaisseau espagnol, arrivé de Macao, apporta des nouvelles de Chine. La religion y jouissoit d'une grande tranquillité ; mais la famine y étoit encore. M. Létondal nous envoya, par ce vaisseau, Michel Ko, élève du college de Pondichery, revenu depuis peu du Fokien, sa patrie : il croyoit qu'il nous seroit utile pour passer dans cette province. Ko fut reçu chez les RR. PP. Dominicains, & y demeura jusqu'à notre retour : nous revinmes à Manille, le 15 Novembre ; il nous fallut encore y attendre près d'un mois l'embarquement.

Nous primes congé du Gouverneur, de

l'Archevêque, du Sénat, &c. Le 13 Décembre, M. de Bernron vint, à la nuit tombante, nous prendre au college de Saint-Thomas, & nous mena, dans une barque du pays, à la maison où il demouroit avec M. de Richeri: là, nous rasames notre barbe, primes des habits laïques, & partimes aussitôt pour nous rendre à bord du vaisseau qui étoit en rade. Nous en usames ainsi pour ne point être reconnus par les gens de l'équipage: quelques-uns d'eux pouvoient déserter à Macao, & nous dévoiler, ce qui nous auroit exposé aux tracasseries des Chinois, & nous changeames de noms: malgré ces précautions, je crois que les matelots étoient instruits. Il y avoit sur le vaisseau un Mandarin de Cochinchine, un écolier de M. l'évêque d'Adran, & quatorze ou quinze Cochinchinois, qui avoient accompagné ce prélat jusqu'à Pondichery: l'écolier soupçonnoit ce que nous étions, & accabloit de questions les deux écoliers Chinois, qui, pour éluder, affectoient de ne pas savoir le latin.

Le Capitaine céda sa chambre & son lit à M. de Catadre: je couchai dans la chambre du Conseil. On mit à la voile le

14 Décembre, & nous mouillames dans la rade de Macao, le 24, à quatre heures du soir. Quand on nous apperçut de la ville, avec pavillon françois, on crut que c'étoit *la Reine*, vaisseau de la compagnie qui a manqué son voyage, & qui porte l'argent & les lettres de nos missions. M. Létondal accourut avec la lettre d'avis, qu'il avoit reçue par un autre vaisseau. Quelle fut sa surprise, lorsqu'au lieu de lettres & d'argent, il trouva Monseigneur & moi? On convint que nous descendrions secrètement à terre; lui-même, pendant la nuit, vint nous prendre avec une barque chinoise; nous arrivames à Macao, à deux heures du matin: accablés de fatigues, nous ne pumes célébrer la naissance de notre divin maître que par une seule messe.

M. Létondal offrit à MM. de Richeri & de Bernron le logement & la table, qu'ils acceptèrent, car ils n'étoient jamais venus à Macao, & n'y connoissoient personne. Ils ont paru fort contents de notre procureur, & ils ont fait volontiers maigre les vendredi & samedi.

Nous avons laissé à Manille quatre prêtres Chinois, venus d'Europe: ils avoient d'abord

trouvé deux vaisseaux espagnols ; les capitaines consentoient de les conduire à Macao ; mais les commerçants intéressés s'y opposant , ils furent obligés d'attendre : il se présenta bientôt une occasion favorable. Un vaisseau-anglois , parti de Macao , où il devoit retourner , arriva à Manille : M. de Saint - Martin connoissoit particulièrement M. Sebire , françois , qui en géroit les affaires ; il le pria de négocier leur passage , le capitaine y consentit volontiers : on avoit reçu de Macao des nouvelles authentiques , qu'ils pouvoient y venir sans crainte ; que M. l'évêque de Pékin les attendoit avec impatience , & avoit écrit pour eux. Le capitaine anglois consentoit à les conduire tous ; on jugea néanmoins à propos de n'en faire partir que deux ; ils sont déjà arrivés : les deux autres arriveront sous peu , par un vaisseau espagnol.

Notre descente à Macao a été secrète ; notre séjour n'a pu l'être : on savoit , dès Manille , à bord du bâtiment anglois , notre embarquement sur le *Castries* ; mais on ignoroit que ce fût pour Macao ; y trouvant le *Castries* , on ne put douter que nous n'y fussions aussi : les gens de l'équipage le

dirent à plusieurs habitants : nous crumes d'ailleurs devoir en faire part à quelques personnes, qui auroient pu se formaliser de notre silence ; elles sont discrettes & zélées : ces confidences ne nous feront point funestes.

Les deux frégates la *Bouffole* & l'*Astrolabe*, envoyées par le Roi, en 1785, pour faire le tour du Monde, sont arrivées à Macao, le 4 de Janvier : l'une est commandée par M. de la Pérouse, chef de l'Expédition, l'autre par M. de l'Angle. Ces deux commandants n'ont point accepté une maison qu'on leur avoit procurée : ils couchent dans leurs vaisseaux, & descendent seulement, de temps en temps, à terre. Quant aux autres officiers & aux savants qui sont sur ces frégates, une partie couche à bord, l'autre a loué des chambres particulieres. La table de notre procure est ouverte à tous, & il ne se passe point de jour qu'il ne s'y en trouve quelques-uns. Il y a aussi deux lits pour ceux qui n'ont point loué de chambre : notre maison est petite, & ne peut en contenir davantage. Nous avons saisi, avec empressement, cette occasion de donner des marques de notre

attachement & de notre fidélité au Roi ; ils sont bien reconnoissants.

Hier , 26 Janvier , MM. de Richeri & de Bernon font retournés à leur vaisseau : ils doivent lever l'ancre aujourd'hui. La *Boussole* & l'*Astrolabe* mettront bientôt à la voile pour Manille , où elles comptent se rafraîchir plusieurs mois : elles continueront ensuite leur voyage , qui doit durer encore plus de deux ans. Ces deux frégates ont loué ici dix matelots Chinois , pour remplacer en partie une perte considérable qu'elles ont faite. Deux chaloupes , montées de vingt-deux hommes , ont été submergées près d'un pays de Sauvages , & tout le monde a péri : il y avoit six officiers.

En quittant Manille , nous avons la même somme qu'en y arrivant , quoique nous eussions dépensé cent piastras pour notre entretien , nos voyages , & pour des présents envoyés à Macao , à Canton & à Pékin. Le recteur de l'Université présenta cent piastras à M. de Caradre , le jour de notre départ , deux cents tablettes de chocolat. Un riche Manillois , fils d'un Chinois , naturalisé Espagnol , lui envoya aussi une jarre contenant mille tablettes de chocolat : nous en avons régalé nos hôtes.

Trois couriers du *Sutchuen* sont arrivés au commencement de ce mois : Mgr. l'évêque d'Agathopolis envoyoit le troisieme pour faciliter notre rentrée dans cette province. L'un d'eux, nommé Louis *Lieou*, descendu à Macao, consentoit à conduire Monseigneur ou moi. Comme j'ai la figure plus chinoise, je serois parti, si l'on avoit pu trouver un homme sûr, païen ou chrétien, pour me conduire dans sa barque, jusqu'au dessus de *Fouchan*, près de Canton, où les couriers m'auroient pris : Louis dit, qu'au delà de cette douane, il n'y a pas plus de danger qu'à l'ordinaire, que dans ses derniers voyages, depuis la persécution, il n'a pas remarqué qu'on fit dans les bateaux des recherches plus séveres : mais comme on n'a pu trouver cet homme sûr, nous irons directement par mer au *Fokien*, c'est la voie la moins dangereuse. Monseigneur retient Louis, qui partira sous peu avec un chrétien de cette province, pour aller chercher un néophyte, qui, depuis long-temps, porte dans sa barque de pareilles contrebandes. Si la Providence nous fait arriver heureusement au *Fokien*, M. de Caradre en partira aussi-tôt

pour le *Sutchuen*, & moi, j'y resterai jusqu'à nouvel ordre. C'est un plan concerté depuis la persécution d'y placer un Missionnaire européen, pour faciliter l'entrée du *Sutchuen* : la route par Canton est trop périlleuse. Je serai le premier commis de l'entrepôt. Dès que j'aurai fini d'écrire mes lettres, je vais apprendre la langue de cette province : elle est à la langue mandarine que l'on parle au *Sutchuen*, ce que le bas Breton est au François. Je prie Dieu de me faire connoître en tout sa sainte volonté, & de m'accorder la grace d'y être fidele. A consulter mon gout, je préférerois la Mission du *Sutchuen* ; elle m'est plus chere à tout égard ; mais je sacrifie cette inclination. Quelqu'ingrate que me paroisse la Mission du *Fokien*, je travaillerai de toutes mes forces ; notre mérite devant Dieu n'est point le succès, c'est l'accomplissement de sa volonté sainte, & la pureté de nos motifs.

Les deux autres couriers du *Sutchuen* s'en retourneront bientôt ; un de nos écoliers *Luc Ly* les accompagnera ; & l'autre *Michel Ko*, viendra avec nous au *Fokien*.

La perte que le *Sutchuen* a faite l'année dernière de M. Gleyot & de M. Benoît *Sun*,

laisse un grand vuide : c'est à vous, Messieurs, à le réparer, en envoyant des sujets capables. Les trois quarts des Chrétiens sont entre les mains de prêtres Chinois nouvellement ordonnés.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, en union à vos saints sacrifices & bonnes œuvres,

**MESSIEURS ET CHERS CONFRERES,**

Votre, &c.

*Signé*, DUFRESSE,  
Missionnaire apostolique.



---

---

**QUATRIEME LETTRE**

*De M. DUFRESSE, Missionnaire  
apostolique,*

*A M. de Chaumont, Directeur du Séminaire  
des Missions étrangères.*

J. M. J.

Macao, 8 février 1788.

**MONSIEUR ET CHER CONFRERE,**

**J'**AI reçu votre lettre datée du 16 janvier 1787, je l'ai lue avec une extrême satisfaction, je n'en avois point reçu depuis plusieurs années, & j'y remarque que votre zele & votre attachement pour les Missions sont toujours les mêmes, malgré les peines & contradictions que vous avez éprouvées. Je prie Dieu qu'il vous affermisse de plus en plus, & vous fasse suivre jusqu'à la fin ce que dit St. Paul : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat.*

Je vous écris les nouvelles de ces pays-ci. Je commence par Pékin. Monseigneur Alexandre de Gouvea, évêque de cette ca-

pitale, plein de zèle pour la pureté de la Foi, instruit que le décret du saint-siège qui proscriit certains rits Chinois, comme superstitieux, n'étoit pas suivi par beaucoup de chrétiens, crut devoir le publier de nouveau, & en exiger l'exécution. La publication s'en fit le jour de saint Matthias 1786, dans toutes les églises de Pékin. Les chrétiens des églises septentrionale (1) & occidentale (2), l'écoutèrent en silence; mais dans l'église méridionale qui est la Cathédrale, il y eut beaucoup de tumulte. Un Catéchiste eut l'audace de se lever, & de dire à haute voix : *Chrétiens, n'en croyez rien, le Koteou (3) n'est pas superstitieux*. Les chrétiens vinrent ensuite trouver l'évêque, comme pour le contraindre de révoquer son mandement; mais il tint ferme, & suspendit des sacrements le chef de la sédition. L'orage passé, tous les chrétiens se tinrent tranquilles, excepté quelques Mandarins & quelques Néophytes de

(1) L'église des Missionnaires François.

(2) L'église des Italiens.

(3) Salutation que les Chinois font devant les cercueils, en se mettant à genoux, & frappant la terre de la tête.

la famille impériale , qui continuerent à soutenir que la cérémonie n'étoit point superstitieuse, Monseigneur n'eut point égard à leurs titres de Mandarins , & de parens de l'Empereur.

Dans le courant de la même année, s'étant apperçu que l'on continuoit à éluder l'observation des décrets du saint-siege , & que de mauvais chrétiens répandoient le bruit qu'il en avoit dispensé , il crut devoir agir avec encore plus de vigueur. Il publia donc le 22 décembre 1786, un second mandement enjoignant aux confesseurs d'interroger les fideles touchant l'observation des décrets apostoliques. Le jour de Noël, il prêcha pendant la grand'messe , & protesta qu'il n'avoit jamais accordé la dispense qu'on lui attribuoit , &c. Cette prédication qui affermit les bons chrétiens , irrita les mauvais ; ils le menacerent , l'insulterent , & furent sur le point de l'accuser au tribunal des Mandarins , comme voulant détruire les mœurs chinoises , & anéantir la piété filiale ; mais , sans s'émouvoir , ni de leurs injures , ni de leurs menaces , il persista dans sa résolution. Plein de joie de souffrir pour le nom de Jésus-Christ : *Je ne me mets point en peine* , écrivoit-il ,

de mon honneur , ni de mon repos , pourvu que l'Évangile de Jésus-Christ soit prêché, & que sa religion soit annoncée dans toute sa pureté au peuple commis à mes soins : j'espère qu'enfin je jouirai de la paix. Les espérances de ce véritable apôtre ne sont point vaines : des lettres de Pékin annoncent que cette tempête si violente dans son origine diminue , que le nombre des enfants obéissants au saint-siège , s'accroît de jour en jour , & qu'avec de la patience & de la force , on vaincra tous les obstacles : les dernières lettres marquent que tout est paisible.

Les Mandarins chargés des Européens , savent que les prêtres lazaristes ont été substitués aux Ex-Jésuites , ils ont offert leur protection à M. Raux , supérieur.

M. Raux eut après pâques une fièvre maligne qui le conduisit aux portes de la mort ; elle ne dura pas long-temps ; à la pentecôte , il chanta la messe en action de grâces.

La Mission de Pékin perdit l'an passé, 1787, M. de Ventavon , Missionnaire François , zélé & soumis aux décrets du saint-siège : il mourut le jour de la pentecôte d'une obstruction & d'une inflammation au foie. Il n'eut pas plutôt fermé les yeux , que l'Empereur nom-

ma le frere Joseph , pieux laiïque de la congrégation de Saint-Lazare , pour avoir soin des machines & horloges du palais.

Des lettres de Pékn , en date du mois de Septembre dernier , annoncent qu'on est tranquille dans l'exercice du saint Ministère ; que les missions se font dans la ville & dans la province ; que M. Ghislain en a fait une dans plusieurs villages éloignés de la capitale ; que M. Raux alloit en faire une dans les montagnes ; que depuis six mois il apprenoit le tartare ; qu'on se dispoit dans l'Eglise des François , à donner une retraite aux chefs des chrétiens du dehors ; que tous les Dimanches il y a une messe pour les femmes chrétiennes dans chacune des trois Eglises. Enfin , que M. Espinha , Ex-Jésuite Portugais , & président du Tribunal des mathématiques , étoit tombé en paralysie.

Le gouverneur de Canton avoit mis bien des indignités dans le rescrit qu'il envoyoit à l'Empereur , pour lui annoncer notre arrivée : on ne marque point en quoi elles consistoient. Le Pree Mariano , un des persécutés , resté à Pékin , eut occasion de voir les pieces du Tribunal criminel , &

il dit que tout y est altéré, controuvé & falsifié.

A Pékin, on reçut, l'an passé, des nouvelles des prêtres Chinois, qui, dans la dernière persécution, furent condamnés à un exil perpétuel, & à l'esclavage, dans la partie de la Tartarie, que les Chinois appellent *Y ly*, à cinq ou six mois de chemin de cette capitale. Un grand Mandarin, dit-on, qui, pour n'avoir point voulu renoncer au christianisme, y fut exilé, il y a douze ans, a racheté leur liberté; mais un homme ainsi dégradé, & relégué de sa patrie, ne pouvant être riche, les Eglises de Pékin, en faisant passer des secours aux confesseurs, lui ont envoyé la somme nécessaire pour le rembourser. On ne parle pas encore de la délivrance de ceux qui y furent envoyés après coup, ni des simples chrétiens également relégués, & réduits à l'esclavage: sans doute que les facultés du Mandarin ne lui permirent point de les racheter tous. (On compte trente-six exilés, dont sept prêtres). Avec le temps, on leur procurera la liberté; en attendant, ils auront part aux aumônes envoyées de Pékin. La voie est ouverte, il faut que les Missions

respectives , auxquelles appartiennent ces prêtres & ces chrétiens , se chargent de les assister ; il n'est pas naturel que celle de Pékin fournisse à tout. Mgr. l'évêque de Caradre a déjà écrit à M. Raux , pour le prier de mettre , sur le compte de notre mission du *Sutchuen* , l'argent nécessaire pour la délivrance & l'entretien de Jean-Baptiste & Jean *Tchang* : cet argent sera pris sur celui qu'on nous envoie de France pour notre subsistance : nous le cédon's bien volontiers , c'est une bonne œuvre , un acte de justice ; ils ont été exilés pour nous avoir introduits dans l'Empire , Mgr. l'évêque de Caradre & moi.

L'an passé l'on envoya de Pékin à *Y ly* , deux chrétiens , qui , outre les aumônes , porterent aux prêtres exilés des ornemens , du vin , en un mot , tout ce qui est nécessaire pour la célébration , des saints Mysteres & l'administration des Sacrements. Dieu veuille que la persécution serve aux progrès de la Religion ; qu'il donne à ces prêtres & chrétiens exilés le zele d'annoncer la foi de Jésus-Christ , à des peuples qui n'en ont peut-être jamais entendu parler.

Le gouverneur du *Houkouang* , qui déféra

à l'Empereur les quatre Missionnaires arrêtés dans cette province, a été pris & enchaîné par ordre de l'Empereur: on ignore la cause & ce qu'il est devenu.

Les quatre prêtres Chinois, Missionnaires de la Propagande, qui arriverent à Manille, quand nous y étions encore, vinrent successivement à Macao: trois partirent bientôt après pour se rendre à Pékin, Mgr. l'Evêque les distribua dans les provinces de *Chan si*, *Chen si* & *Chantong*, totalement dépourvues de Missionnaires. Le quatrième travaille dans la province de Canton, où il n'y avoit pas un seul prêtre. Le Pere Jean Baptiste de Mandello, l'un des quatre Franciscains missionnaires de la Propagande, & premières victimes de la persécution, vint, l'an passé, sur un vaisseau espagnol, déguisé en matelot, il n'étoit connu que du capitaine: le Pere Emmanuel, à *Sanctissimo Sacramento*, renvoyé, comme nous, à Manille, vient d'arriver, avec le titre de commissaire des Missions, que les Franciscains ont en Chine. Ces deux Peres demeurent à Macao, & attendent les moments de la Providence, pour rentrer dans l'Empire. Ainsi, de neuf Européens renvoyés  
de

de Chine , nous nous trouvons cinq à Macao : M. Emmanuel Gonzalvez y exerce publiquement le saint Ministère.

L'évêque de Nankin, qui étoit en Chine depuis quarante ans, mourut de vieillesse, au mois de Juin de l'année dernière , & laissa, en mourant, l'administration de son diocèse à M. l'évêque de Pékin. Ce prélat est ainsi chargé du gouvernement spirituel de plus de la moitié de la Chine ; car, outre son propre diocèse, qui comprend les provinces de *Petchilie*, *Chantong* & *Leaotong*, il gouverne les provinces de *Kiang nan*, *Honan*, *Chan si*, *Chen si*, *Kanso* & *Houkouang*, qui dépendoient, les deux premières, de l'évêque de Nankin, & les quatre autres, du Vicaire apostolique, mort dans les prisons de Pékin. L'année dernière moururent aussi M. de la Mathe, Ex-Jésuite françois, Missionnaire dans la province du *Houkouang*, & un prêtre Chinois, Missionnaire dans celle de *Chantong*, où il étoit retourné après la persécution.

La révolte de Formose, que j'annonçois comme nouvelle incertaine, n'est que trop vraie. Il y a dans cette isle cinq villes, qui forment cinq districts civils, habités

*Partie I.*

H

par des Chinois, venus, la plupart, du *Fokien* : il y en a une du premier ordre, qui est comme la Métropole ; les autres sont du troisième ordre.

Les Chinois habitants de Formose, ne pouvant plus souffrir les vexations de leurs Mandarins, se révolterent vers la fin de 1786. Voici l'origine & quelques circonstances de cette révolution.

Un particulier très-riche, nommé *Ling*, avoit cultivé des terrains en friche, sans avoir fait de déclaration, le Mandarin le fit arrêter, & lui demanda raison de sa conduite ; *Ling* répondit qu'il n'avoit point eu intention de frauder les droits ; qu'il avoit voulu attendre que le terrain fût défriché, pour faire sa déclaration : le Mandarin, peu satisfait de sa réponse, ou plutôt, avide d'argent, lui dit, qu'il s'étoit rendu coupable, en agissant contre les Loix, & méritoit d'être puni ; que cependant il pouvoit se rédimer, en donnant vingt mille rael (1) : après plusieurs débats, il se réduisit à huit mille, & protesta que s'il ne

---

(1) Le rael vaut environ 7 livres 10 sous de notre monnoie.

donnoit cette somme , il le feroit mettre en prison : sur le refus de *Ling* , il exécute ses menaces ; le peuple s'ameute , tue le Mandarin , & délivre *Ling* , qu'il aimoit.

Un grand Mandarin , militaire du *Fokien* , se rend sur les lieux , & sans discerner les innocents , il fait faire main-basse ; le peuple se révolte , massacre tout ce qui lui résiste ; de sorte qu'effrayé , le grand Mandarin militaire se hâte de retourner au *Fokien*.

Les Révoltés s'emparèrent ensuite de la ville , dont ils avoient déjà tué le gouverneur , & de deux autres , après en avoir massacré les Mandarins , & se mirent sous la conduite de *Ling* : ils ont arboré un pavillon particulier , ne se rasent plus la tête , mais laissent croître leurs cheveux , suivant l'usage des Dynasties antérieures : ils ne veulent plus de cette tresse de cheveux , que les Tartares forcèrent les Chinois de porter , lorsqu'ils se rendirent maîtres de l'Empire. On prétend qu'il y a parmi eux beaucoup de soldats de l'Empereur : quand ils font des prisonniers , ils les tuent sans miséricorde , s'ils sont Tartares ; & les enrôlent s'ils sont Chinois. Enfin , ils font

battre une monnoie différente de celle de l'Empire, & s'habillent comme sous les anciennes Dynasties.

On dit que l'Empereur a fait faire des propositions au chef des Rebelles, lui promettant une place de Mandarin; il a répondu qu'il n'accepteroit l'offre de l'Empereur, que sous trois conditions: 1<sup>e</sup> qu'il lui donneroit la tête du Mandarin qui avoit fait dans l'isle un si cruel carnage; 2<sup>e</sup> qu'il ne lui enjoindroit jamais de se rendre à Pékin; 3<sup>e</sup> que s'il venoit des mandarins dans l'isle, ils ne molesteroient point le peuple. Quoi qu'il en soit, la guerre continue.

Pour ne vous laisser ignorer rien de ce que j'ai pu savoir sur cet article, j'insere ici une lettre du P. Paul-Dominique Niên, religieux de l'ordre de saint Dominique, datée de *Tchang tcheou* (1), 13 Octobre 1787. " Les nouvelles dont je puis vous faire part, sont sans doute intéressantes: la guerre continue dans l'isle Formose, & l'Empereur

---

(1) *Trang tcheou* est une ville voisine du port d'Emoui, & la plus à portée des nouvelles de la guerre.

s'en est mal tiré. Il s'est donné cinquante combats : le rebelle *Ling sung vun* a presque toujours été victorieux. Il est mort plus de quatre-vingt Mandarins militaires, & vingt mille soldats. Parmi les généraux vaincus, il y en avoit un originaire de *Tchang tcheou*; il fut pris par les Rebelles : *Ling* lui donna des festins magnifiques, & le fit escorter par cent vingt hommes jusqu'à son camp.

Comme j'étois à *Fogan*, dans la sixieme lune ( au mois de Juillet ou d'Août ) je lus une lettre d'un soldat qui étoit à Formose; il dit : = Le tchungpin de Canton & celui de la ville *Ouen tcheou*, arriverent ici chacun avec quatre mille soldats, le *Tsiang kiun* les suivit de près avec trois mille; cette troupe, réunie à la nôtre, nous donnâmes le combat; il dura cinq jours : nous perdimes du terrain, & fumes vaincus. »

Des nouvelles si malheureuses, continue le Missionnaire, ont donné de vives inquiétudes à l'Empereur, qui, dans ses lettres aux Mandarins, s'exprime ainsi : = Mon cœur se trouve jour & nuit en suspens pour sçavoir l'issue de la guerre de Formose.

Enfin, un premier ministre *Fou kang gan*, frere du gendre de l'Empereur, est arrivé

au port d'*Emoui*, avec des conseillers, des capitaines, une nombreuse armée, beaucoup de provisions & de munitions de guerre, pour passer à l'isle Formose».

Cette nouvelle est confirmée par M. de Grammont. — Ce qu'il y a de certain, dit-il, c'est que le général *Fou kang gan* est aujourd'hui à la tête des troupes qui sont à Formose, où la guerre est plus allumée que jamais : les provinces de *Kouang si*, *Kouang tong* & *Kiang si*, doivent fournir, outre les troupes, trois millions de taels ou environ, vingt-deux millions de notre monnoie pour les frais de la guerre. La province de Canton a déjà donné plus de sept millions. »

Un prêtre Chinois, de la même province, élève du college que les Missionnaires François avoient ci-devant à Siam, dans une lettre datée du 4 Novembre 1787, s'exprime ainsi : «Un nombre infini de soldats de l'Empereur ont péri avec leurs chefs, dans la guerre de Formose : les uns ont été tués ou noyés; les autres se sont donné la mort. Presque toute l'isle est au pouvoir des Rebelles : l'Empereur, irrité, y envoie continuellement des soldats

Chinois & Tartares. Les troupes venues de Pékin vexent beaucoup les Peuples & les Mandarins des villes où elles passent. Ces soldats paroissent plutôt envoyés à la mort qu'à la victoire. La longueur des chemins, le changement d'air, la navigation à laquelle ils ne sont point accoutumés, tout cela les exténue. Un grand nombre de morts, resté sans sépulture, a causé la peste : elle regne dans presque toutes les villes du *Fokien*, beaucoup de chrétiens en sont morts. »

Les frais de cette guerre qui sont immenses, font par-tout souffrir le peuple. Celui de la province du *Fokien*, est horriblement vexé par les Mandarins : il y a lieu de craindre qu'il ne se révolte : *Da pacem, Domine, in diebus nostris*. Au jour du jugement nous saurons si c'est pour venger sa religion persécutée, que Dieu afflige la Chine de tant de fléaux : nous saurons si c'est la cause du tremblement de terre qui fit périr au *Sutchuen* plus de cent mille païens : nous saurons si c'est en punition du même crime que presque toutes les provinces de l'Empire ont été ravagées par la famine, au point que l'on mangeoit la chair humaine. En atten-

dant , prions Dieu pour que ce peuple aveugle ouvre les yeux , & reconnoisse la main toute-puissante qui le frappe : *Nescierunt , neque intellexerunt , in tenebris ambulans* (1).

Les chrétiens de *Tchaotcheou* , ville de la province de Canton sur les confins du *Fokien* , ne pouvant entendre la parole de Dieu , ni recevoir les sacrements depuis plusieurs années , faute de prêtre , adresserent au mois de mars une lettre à M. l'évêque de Macao , & le prièrent de leur envoyer un Missionnaire , ou de leur permettre d'en faire venir un de *Fokien*. ( La province de Canton est sous la juridiction de ce prélat ). Le grand vicaire qui gouverne le diocèse , n'ayant personne à leur envoyer , je m'offris d'aller les administrer. Après y avoir demeuré le temps nécessaire , j'aurois gagné le lieu de ma destination dans le *Fokien* ; je demandois seulement qu'ils vinssent me chercher ; le vicaire-général accepta mon offre avec joie , & répondit aux chrétiens de *Tchaotcheou* ; mais ils ne vinrent point , probablement parce que le gouverneur de la province y arriva avec

---

(1) Ils sont dans l'ignorance , & ne comprennent point , ils marchent dans les ténèbres.

ses troupes pour garder les frontieres. On est consolé de voir des chrétiens abandonnés depuis long-temps, conserver la foi & demander du secours; mais l'on souffre que ce secours ne puisse leur être procuré. Hélas! dans tout l'Empire de Chine il y a un très-grand nombre d'autres chrétiens qui ont soif, & ne peuvent être désalterés, qui ont faim & ne peuvent être rassasiés : *Adhæsit lingua lactentis ad palatum ejus in siti : parvuli petierunt panem , & non erat qui frangeret eis (1).*

Notre sainte religion jouit maintenant d'une grande paix dans tout l'Empire; les Mandarins craignent de se compromettre avec les chrétiens : il y a néanmoins eu quelques persécutions particulieres, mais en petit nombre. M. Etienne *Yang*, prêtre Chinois, élevé en France & attaché à la Mission Françoisse de Pékin, qui exerçoit le saint ministere dans la province de *Kiangsi*, ayant été trahi & dénoncé au Mandarin par un mauvais chrétien,

---

(1) La langue de l'enfant qui étoit à la mamelle, s'est attachée à son palais dans son extrême soif. Les petits ont demandé du pain, & il n'y avoit personne pour leur en donner.

fut arrêté au commencement de mai de l'année dernière , & mis en prison. Les Mandarins supérieurs de la province , craignant d'être obligés d'en informer l'Empereur , & d'exciter de nouveaux troubles , ne voulurent point le reconnoître pour Missionnaire : ils le traitèrent comme un simple chrétien , & n'en donnerent aucun avis à la cour de Pékin. Nous n'avons point d'autre détail ; on fait seulement qu'il fut conduit à Pékin , sa patrie : au mois d'octobre il n'y étoit point encore arrivé ; il est à craindre qu'il ne soit mort en chemin.

Dans la province du *Fokien* , la Mission qu'administroit ci-devant un prêtre François , notre confrere , éprouva plusieurs alarmes. Au mois de juin , deux freres apostats livrerent le catéchiste de M. Lin *Ly* , prêtre Chinois , qui en prend soin aujourd'hui , entre les mains de quelques mauvais sujets païens , espérant recevoir une grosse somme d'argent du Missionnaire : M. *Ly* ne voulut rien donner : ils accuserent devant un Mandarin inférieur le Catéchiste comme chef , trois autres Néophytes comme disciples , & un riche païen , comme fauteur de la religion. Craignant que les chrétiens accusés ne fussent

exposés à l'apostasie par la force des tourments, que la famille du païen & les autres chrétiens ne fussent inquiétés; M. Ly donna 65 piastras pour terminer cette affaire: (il n'en a que 70 pour sa subsistance d'une année). Réduit par-là à une grande indigence, il demande une aumône au procureur de nos Missions.

« Cette première persécution finie, écrit ce prêtre Chinois, l'apostat fit encore tous ses efforts pour nous nuire auprès d'un Mandarin supérieur. Le trois de septembre, il accusa mon Catéchiste, cinq chrétiens & moi. Deux frères chrétiens furent pris, & sur le refus qu'ils firent de nous découvrir mon Catéchiste & moi, l'aîné reçut 15 soufflets, & le cadet 20. Le Mandarin espère une grosse somme d'argent, si nous sommes pris: on nous cherche de tous côtés; mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Le Mandarin ne veut délivrer les deux prisonniers qu'à prix d'argent: on ne lui a encore rien donné ni promis; il doit bientôt avoir un successeur qu'on dit être bon ».

Dans une autre partie de la même province, appelée *Fougan*, & administrée par les Dominicains Espagnols, un de ces Peres

Écrit qu'il y a lieu de craindre une révolte. L'évêque élu projettoit de venir à Macao pour y être sacré par M. l'Evêque de Caradre, la guerre & les troubles l'en ont empêché; d'ailleurs, depuis quelque temps, il souffre beaucoup du rhumatisme. Un des peres tombé malade au mois de mai, étoit encore très-foible au mois d'octobre : ainsi cette Mission où il n'y a que quatre Missionnaires Européens, est sur le point de n'en avoir que deux qui puissent l'administrer.

Persuadés que la route ordinaire pour retourner au *Sutchuen* n'étoit point praticable, ou plutôt qu'une route nouvelle offroit moins de dangers, nous devions M. l'évêque de Caradre & moi, partir l'année dernière pour la province du *Fokien*, & je devois y rester pour faciliter l'entrée des Missionnaires, tandis que Mgr. de Caradre auroit été au *Sutchuen*. La guerre de Formose & les troubles du *Fokien*, ont empêché l'exécution de ce projet : le chrétien qui devoit nous conduire n'est point venu, ces révolutions rendant le voyage périlleux, même pour les Chinois. Comme il y a maintenant plus de danger pour un Missionnaire Européen, d'aller au *Sutchuen* par le *Fokien*, que par la route or-

dinaire, parce qu'étant éloignée des lieux où regnent la guerre & les troubles, la vigilance y est moins grande ; nous soupirions sans cesse après l'arrivée de nos messagers, dans l'espérance que Monseigneur partiroit avec eux. Mon départ devoit être différé à un autre temps ; la prudence ne permettoit pas que deux Européens voyageassent ensemble dans les terres de Chine : voilà cependant trois ans que je suis chassé de ma Mission, sans savoir combien cela doit durer. Quel sacrifice ! Je m'y soumetts de tout mon cœur, & je suis content, pourvu que je ne prévienne, ni ne manque les moments marqués par la Providence.

Jugez quelle fut notre joie, lorsque le 11 janvier nous vîmes arriver nos chrétiens du *Sutchuen*. Dès le même jour M. l'évêque de Caradre jugeant l'occasion favorable, leur proposa de le conduire ; mais ils représentèrent que sur la route on étoit souvent exposé à manquer de barques, parce qu'elles sont arrêtées par les Mandarins pour les troupes qui vont à la guerre, ou pour transporter les vivres & munitions ; & ils promirent que de retour au *Sutchuen*, ils en partiroient aussi-tôt, qu'ils loueroient au *Houkouang* une barque de chrétiens qui viendrait à

à Canton, & conduiroit Monseigneur avec d'autant moins de péril, qu'il n'y auroit plus de vaisseaux Européens, M. de Caradre se rendit à leurs raisons. On leur demanda s'ils ne pourroient pas se charger de moi, qui ai la physionomie moins antichinoise ; ils donnerent d'abord une lueur d'espérance, & se déterminèrent enfin pour la négative. Il faut donc prendre patience, & croire que les moments de Providence ne sont point encore arrivés : je vous l'avoue cependant, je suis fâché qu'on n'ait pas voulu m'introduire cette année, l'occasion me paroïsoit favorable ; car ils sont quatre couriers, & portent beaucoup de marchandises ; ce qui éloigne les soupçons.

La tranquillité dont nous jouissons ici, ne nous y attache point. Nous souhaitons les dangers inévitables du voyage, & les inquiétudes que l'on éprouve de temps à autre dans l'exercice actuel des Missions. Quand on court des dangers, & qu'on souffre pour Dieu, on est plus détaché de soi-même & des choses d'ici bas, on fait des sacrifices plus fréquents & plus généreux, on a plus de confiance, on prie avec plus de ferveur, on ressent en même-temps plus de consola-

tion. *Sicut abundant passiones Christi in nobis, ita & per Christum abundat consolatio nostra; de maniere que si, pour Dieu & la religion, on couroit autant de dangers, on souffroit autant & avec un amour aussi généreux, qu'un saint Paul ou un saint François Xavier, on seroit comme eux inondé de joie & de consolation; on pourroit dire avec l'un: Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ; & avec l'autre: Satis est, Domine, satis est.*

M. l'évêque de Caradre emploie son loisir à traduire le catéchisme de Montpellier en Chinois, Monseigneur de Pékin se propose de le faire imprimer.

J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement, en union à vos saints sacrifices & bonnes œuvres,

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Macao, 8 février 1788. Votre, &c.

Signé, DUFRESSE,  
Missionnaire apostolique.

# JOURNAL

*De notre Voyage de Pékin à Canton, où nous fumes conduits, par ordre de l'Empereur, pour être renvoyés en Europe. Nous étions accompagnés de deux Mandarins civils du Tribunal des Causes criminelles, avec leur suite, d'un Mandarin militaire & dix-huit Soldats, qui changeoient de Ville en Ville. Nous partimes de Pékin le 11 Décembre 1785, le 10 de la 11<sup>ème</sup> Lune, la 50<sup>ème</sup> année du regne de Kien lung.*

An de grace 1785.	An de l'Emper. 10.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Déc. 11	Lune 11 <sup>e</sup> 10	1	Province Tchili. Pékin. . . . .	
			jusqu'à	
11	10	3	Tchang sin tien. . . . . Leang hiang lien. . . . .	35. . . . . 25. . . . .

Les Mandarins conducteurs vinrent nous prendre à la Cathédrale. . . Nous partimes à quatre heures du soir. . . Nous fimes cette première journée dans des voitures que l'Evêque & les Missionnaires de *Pékin* nous procurerent. . . Des Missionnaires François, Italiens & Portugais, les uns en voiture, les autres à cheval, nous accompagnerent bien au-delà des murs. . . Aux quatre domestiques Chrétiens qu'ils nous donnerent pour nous servir jusqu'à *Canton*, ils en ajouterent quatre autres pour cette première journée, qui nous précédoient & nous faisoient préparer à manger dans les Auberges. *Pékin* est Capitale du *Tchili* & de tout l'Empire.

. Bourg, & Marché considérable.

. Nous y arrivames à minuit, & fumes logés dans une

1 2.

An de grace 1785.	An de l'Emper. 50.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Déc.	Lune 11 <sup>e</sup>		Province Tchili.	
12	11	2	Tchotchcou. . . . .	70. . . .
13	12	3	Sin tching hien. . . . .	60. . . .
		3	Hiung hien. . . . .	70. . . .
14	13		Mao tcheou. . . . .	30. . . .
		3	Yin kieou hien. . . . .	40. . . .
15	14		Eul che ly pou. . . . .	50. . . .
		1	Ho kien fou. . . . .	20. . . .
			Chang tsi ling. . . . .	30. . . .
16	15	3	Hien hien. . . . .	30. . . .
			Fou tchoang y. . . . .	40. . . .
		3	Fou tching hien. . . . .	40. . . .
17	16	2	King tcheou. . . . .	50. . . .
			Licou tchi miao. . . . .	40. . . .
				<hr/> 610 <hr/>
			Province Chan tung.	
		2	Te tcheou. . . . .	20. . . .
18	17	3	Neng hien. . . . .	70. . . .
			Yao tchan. . . . .	30. . . .
19	18	2	Kao tang tcheou. . . . .	40. . . .
		3	Tchi ping hien. . . . .	70. . . .
20	19		Tung tching y. . . . .	60. . . .
			Yen ho. . . . .	30. . . .

méchante Auberge, ou il y avoit à peine un endroit pour coucher.

Le lendemain nous commençames à voyager dans des charrettes couvertes, tirées par quatre chevaux. Elles sont comme celles de France, mais plus pesantes : chacune portoit deux Européens, un domestique Chrétien & leurs effets. Les Mañdarins étoient dans de belles chaïses à quatre porteurs. Leur suite alloit à cheval.

. Bourg, & Marché considérable.

. Limites de la Province de Chan tong... Point de Douane.

. Lieu de l'exil de M. Adrien Tchou, Prêtre Chinois, originaire du Fokien.

. Bourg & Marché.

. Bourg, & Marché considérable.

. Nom d'une riviere que nous passames dans une barque.

An de grace 1785.	An de l'Emper. 50.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Déc.	Lune 11 <sup>e</sup>		Province Chan tung.	
			Kieou hien. . . . .	20. . . .
21	20	2	Tung ping tcheou. . . . .	60. . . .
		3	Ven chang hien. . . . .	60. . . .
22	21		Kao leou kiao. . . . .	55. . . .
		1	Yen tcheou fou . . . . .	30. . . .
23	22	3	Tcheou hien. . . . .	50. . . .
			Kio ho y. . . . .	50. . . .
24	23	3	Teng hien. . . . .	40. . . .
			Nan cha ho. . . . .	15. . . .
25	24		Ling tching y. . . . .	55. . . .
26	25		Kiang nan pien kiaï. . . . .	66. . . .
				821
			Province Kiang nan. . . . .	
			Ly keou y. . . . .	4. . . .
27	26		Licou kiuen. . . . .	35. . . .
			Hoang ho. . . . .	45. . . .
		1	Hiu tcheou fou. . . . .	
28	27		Tao chan y. . . . .	50. . . .
			Tchou tchoang pou. . . . .	60. . . .

- Bourg, & Marché considérable.
- On voit là un grand pont de pierre; il a 19 arches, & paroît très-antique.
- Bourg & Marché.
- On y voit un pont de pierre très-beau & très-solide.
- La fonte des neiges ayant rendu les chemins très-mauvais, nous ne pumes faire dans toute la journée que ces cinquante ly.
- Partis ce même jour 23 de *Tcheou hien* à neuf heures du soir; nous arrivames à *Kio ho y* le lendemain à neuf heures du matin. Les chemins étoient impraticables. . . . *Kio ho y* est un Bourg, & Marché considérable.
- Bourg & Marché.
- Bourg, & Marché considérable.
- Limites de la Province du *Kiang nan*. Elles sont marquées par une espee d'obélisque, ou portail de pierre, bien travaillé & coloré, qui se trouve au milieu de la route. . . Point de Douane.
- Ordinairement appelée *Nan king* par les Européens *Nan king* en est la Capitale.
- Bourg, & Marché considérable.
- Bourg, & Marché très-considerable. . . . Deux lieues en-deçà nous traversames un pont de pierre très-beau & très-solide, long d'environ trois ly.
- Nom d'un des principaux fleuves de l'Empire. . . C'est le *nec plus ultra* des charrettes.
- On nous y donna de vieilles chaises à porteurs.
- Bourg, & Marché considérable. . . Une lieue & demie au-delà, on voit un grand pont de pierre.
- Bourg, & Marché considérable.

An de grace 1785.	An de l'Emper. 50.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Déc.	Lune 11 <sup>e</sup>		Province Kiang nan.	
29	28	2	Nan tcheou. . . .	40....
30	29		Hoa tchouang. . . .	55....
			Kou tching. . . .	50....
	Lune 12 <sup>e</sup>			
31	1		Vang tchoang. . . .	60....
1786.				
Janvier.		1	Fung yang fou. . . .	60....
1	2		Hung sin y. . . .	60....
2	3	3	Fan kia kang. . . .	25....
			Ting yun hien. . . .	20....
3	4		Tchang kiao. . . .	60....
			Hou tching. . . .	60....
			Leang hien. . . .	15....
			Tien pou y. . . .	30....
4	5	1	Loui tcheou fou. . . .	40....
			Tao tching. . . .	90....
5	6	3	Chou tching hien. . . .	45....
			Ta kouan. . . .	60....
6	7	3	Tung tching hien. . . .	45....
			Tao tching y. . . .	45....
7	8		Siao lo keou. . . .	35....
		3	Tfien chan hiea. . . .	35....

- . Bourg & Marché.
- . Bourg , & Marché considérable.
- . Bourg , & Marché considérable.... Deux lieues en deçà ; nous traversames un lac ou marais sur un grand pont de briques.
- . Tout près de la Ville coule une grosse riviere nommée *Hoai ho* ; nous la passames sur un pont flottant. A l'entrée de ce pont est une Douane.
- . Bourg , & Marché considérable.... Le matin , nous vîmes , pour la premiere fois , depuis *Pékin* , des champs de riz.
- . Bourg & Marché.
- . Bourg , & Marché considérable.
- . Bourg , & Marché très-considérable , qui a un Mandarin pour le gouverner.
- . Bourg , & Marché encore plus considérable ; il a aussi un Mandarin pour le gouverner : il est divisé par une riviere , sur laquelle est un grand pont de pierre.
- . Bourg , & Marché considérable.
- . Il y a une grande riviere qui porte bateaux. L'après-dîner nous aperçumes & traversames ; pour la premiere , fois des montagnes.
- . Bourg , & Marché considérable.
- . Bourg & Marché.... Sortis des montagnes , nous entrames dans une plaine.

An de grace 1786.	An de l'Emper. 10.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Janvier.	Lune 12 <sup>e</sup>		Province Kiang nan.	
8	9	3	Siao tchi y. . . .	40. . . .
			Tai hou hien. . . .	40. . . .
			Fung hiang y. . . .	20. . . .
9	10		Kiai ling. . . .	50. . . .
				1244
			Prov. Hou kouang. . . .	
			Ting tchien y. . . .	10. . . .
		3.	Hoang moei hien. . . .	40. . . .
10	11		Kung lung y. . . .	50. . . .
			Kiang fi pien kiai. . . .	15. . . .
			Province Kiang si. . . .	
			Siao tchi keou. . . .	25. . . .
11	12		Kiang ho. . . .	
		1	Kicou kiang fou. . . .	5. . . .

- Bourg, & Marché considérable.
- Il y a une riviere qui porte bateaux.
- Bourg, & Marché considérable.
- Limites de la Province du *Hou kouang*; elles sont marquées par un portail de bois situé au milieu de la route : il y a un petit Marché; mais point de Douane.
- Elle se divise en deux parties, la méridionale, appelée *Hou nan*, & la septentrionale, appelée *Hou pe*; c'est par cette dernière que nous passâmes.
- Bourg, & Marché considérable.
- Bourg, & Marché considérable.
- Limites de la Province du *Kiang* s.
- Bourg & Marché sur le bord du fleuve *Kiang*.
- Nom de l'autre principal fleuve de l'Empire. Nous laissâmes les chaises qu'on nous avoit données à *Hiu tcheou fou*; le 28 Décembre, nous passâmes le fleuve sur une grande barque.
- Ville située sur l'autre bord de fleuve..... On nous donna de petits fauteuils de bambou, étroits, découverts, & dont le dos bas & incliné ne peut servir d'appui; encore eut-on toutes les peines du monde pour les obtenir. On vouloit d'abord nous donner des especes de brancards, où nous aurions été assis sur un seul bâton de bambou; mais enfin on nous procura ces petits fauteuils, qui étoient portés comme les chaises avec deux gros bambous. On eut tant de peine à s'accommoder avec les Prétoriens chargés par le Mandarin de ces sortes d'affaires, que nous ne pûmes partir que vers quatre heures du soir. Au reste, ce ne fut, ni la première, ni la dernière fois qu'on eut des contestations avec ces Prétoriens; ils diminuent ce qui est taxé par le Gouvernement, & se l'approprient.

An de grace 1786.	An de l'Emper. so.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoisés. (Ly.)
Janvier.	Lune 12 <sup>c</sup>		Province Kiang si.	
12	13	3	Tung yuen y. . . .	60. . . .
			Te gan hien. . . .	60. . . .
13	14	3	Kien tchang hien . . . .	60. . . .
			Tfu kou. . . . .	50. . . .
			Cha t'ing. . . . .	70. . . .
14	15		Kiang ho . . . . .	. . . . .
		1	Nan tchang fou. . . .	5. . . .
15	16		Ho pao szé . . . . .	50. . . . .
16	17	3	Fung tching hien. . . .	80. . . . .

• Bourg , & Marché considérable.

• Il y a une riviere qui porte bateaux : nous la passames dans une barque.

• Bourg & Marché : il y a une riviere qui porte bateaux. Une lieue & demie en deçà , est une autre riviere qui porte également bateaux ; nous les passames dans des barques.

• Bourg & Marché sur le bord de la riviere Kiang. On commence à y faire route par eau.

• Riviere très-considérable portant le même nom que le fleuve : elle a sa source dans la Province de *Kouang tung* , & son embouchure dans un lac , vingt-cinq ou trente lieues au-dessous de la Capitale *Nan tchang fou*.

• Capitale de la Province située sur l'autre bord de la riviere. Des barques vinrent nous prendre à l'autre rive , & nous porterent aux pieds de la Ville. Les Mandarins conducteurs avoient chacun leur barque , & deux autres pour leur suite , le Mandarin militaire & les soldats en avoient trois , nous en avions aussi trois : ces barques étoient grandes , commodes , propres & bien couvertes. Au haut de chaque mât des barques de nos Mandarins , étoit un pavillon de couleur jaune , ( couleur impériale ) sur lequel étoient écrits en gros caracteres ces quatre mots : *Fung tchi* , *King tchai* , ( ordre de l'Empereur , envoyé de l'Empereur. ) Au haut de nos mâts , il y avoit un pavillon jaune , mais plus petit , sur lequel étoit écrit en gros caracteres : *Fung tchi* , *King ming* , dont le sens est à-peu-près le même.

Le Gouverneur de *Nan tchang fou* nous fit donner pour notre nourriture , jusqu'à la Ville suivante , 4100 deniers , environ 30 liv. 15 sols. Le lendemain nous commençames à monter la riviere.

• Bourg & Marché.

• Le Mandarin du lieu nous fit donner 5000 deniers.

An de grace 1786.	An de l'Emper. 50.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Janvier.	Lune 12 <sup>e</sup>		Province Kiang si.	
17	18		Tchang cho tching.	60. . . .
18	19	3	Sin kang hien. . . .	80. . . .
19	20	3	Hia kiang hien. . . .	70. . . .
20	21	3	Pe cha tang . . . .	60. . . .
21	22	3	Kie chou hien. . . .	30. . . .
22	23	1	Kie gan fou. . . .	40. . . .
23	24		Lao ho keou . . . .	50. . . .
		3	Tai ho hien. . . .	40. . . .
			Pe kia tseng. . . .	80. . . .
		3	Von gan hien. . . .	40. . . .
24	25	. . . .	. . . . .	10. . . .
25	26		Ou so. . . . .	60. . . .
26	27		Yeou tching y. . . .	70. . . .
27	28	1	Kan tcheou fou. . . .	100. . . .

• Bourg, & Marché très-considérable, qui a un Mandarin.  
Nous y reçumes 5000 deniers.

• On nous donna 4000 deniers. Le pays est rempli d'orangers. La Province fait un grand commerce d'oranges.

• Nous reçumes 4000 deniers.

• On ne nous donna rien.

• Le Mandarin nous fit donner 3000 deniers.

• On nous donna 3000 deniers.

• Bourg, & Marché considérable. On y trouve les meilleurs jambons de la Province, qui en fait grand commerce.

• Cette Ville est la même où fut pris, l'année dernière, le Pere Emmanuel.... Deux Chrétiens qui avoient été conduits avec lui à Pékin, & qui en étoient revenus depuis environ six mois, étoient encore détenus en prison : nous leur procurames quelques secours. Le Mandarin de cette Ville nous donna 2400 deniers.

• Nous ne fimes ce jour-là qu'une lieue. Toute la journée fut employée à faire sécher les effets du Mandarin, dont la barque avoit été submergée.

• Bourg & Marché.

• Ville des plus grandes & des plus commerçantes. Deux lieues avant d'y arriver, il y a une Douane : deux rivières qui passent aux deux côtés de la Ville, & qui se réunissent près de la porte septentrionale, forment la rivière de *Kiang* ; elles se nomment, l'une *Tung ho*, (rivière orientale) l'autre *Si ho*, (rivière occidentale) : elles ont chacune une Douane considérable. Ce fut sur cette dernière rivière que nous continuâmes notre route. Depuis la ville de *Vong gan hien* jusqu'à celle-ci, la rivière est semée de rochers & d'écueils. Il y a un endroit qui s'appelle *Che pa tan*, (dix-

An de grace 1786.	An de l'Emper. 30.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Janvier.	Lune 12 <sup>e</sup>		Province Kiang si.	
28	29	.....	.....	30....
29	30		Tan keou. . . . .	60....
	31			
	Lune 1 <sup>re</sup>			
30	1	3	Nan kang hien. . . . .	60....
31	2	.....	.....	80....
Février.				
1	3		Sin tching. . . . .	10....
			.....	60....
2	4	1	Nan gan fou. . . . .	40....
	5		Moei ling. . . . .	20....
			Prov. Kouang tung.	1615.
		1	Nan hiung fou. . . . .	60....

huit écueils.) Les montagnes circonvoisines sont couvertes d'arbres qu'on nomme *mou tse chu*; les fruits fournissent de très-bonne huile, dont on fait un grand commerce dans la Province. Le Mandarin de *Kan cheou* nous donna 3000 deniers.

. Bourg, & Marché très-considérable, qui a un Mandarin.... Ce jour fut le dernier de l'année chinoise.

. Bourg, & Marché très-considérable: il a des murs, des portes, & une haute tour construite sur les montagnes voisines. Il y a un Mandarin.

. C'est où se termine la route sur la rivière *Kiang*. Le lendemain, nous voyageames une journée par terre, portés dans de petits fauteuils que l'on couvrit d'un papier huilé, parce qu'il pleuvoit.

. Limites de la Province de *Kouang tung*. C'est sur le sommet d'une montagne une porte qui occupe toute la largeur de la route. Il n'y a point de Douane.

. La route depuis *Nan gan fou* est à travers les montagnes, bien pavée, très-fréquentée: de demi-lieue en demi-lieue, il y a des Marchés & des Auberges.... Là coule un fleuve qui descend à Canton.... Les barques qu'on nous donna avoient un petit pavillon jaune, sur lequel étoit écrit en gros caractères: *Fung tchi hoei yang*, ( par ordre de l'Empereur retournant en Europe. ) Les barques de nos deux Mandarins & de leur suite avoient un grand pavillon jaune attaché

Partie I.

L

An de grace 1786.	An de l'Emp. 51.	Ordre des Villes.	Noms des Villes.	Stades Chinoises. (Ly.)
Février.	Lune 1 <sup>re</sup>		Prov. Kouang tung.	
4	6	.....	.....	40. ....
6	8	1	Chao tcheou fou.	130. ....
		3	Tchou kiang hien.	.....
7	9	.....	.....	120. ....
8	10	3	In te hien.	120. ....
				110. ....
9	11	3	Tsing yuen hien.	120. ....
		3	San chou hien.	180. ....
10	12	.....	Cha keou.	120. ....
11	13	.....	Fou chan.	30. ....
		1	Kouang tcheou fou.	60. ....
				7190.

Depuis Pékin jusqu'à Canton ,  
total des stades Chinoises. . . . . 5615

Dix stades faisant environ une de  
nos lieues.

Total des lieues. . . . . 561  $\frac{1}{2}$

au haut du mât, où étoit écrit en gros caractères : *King tchai*, *hing pou*, ( Envoyé de l'Empereur, Tribunal criminel ).... Le Mandarin nous fit donner en argent la valeur de 2270 deniers, & une certaine quantité de riz & de charbon.... Nous soupâmes & couchâmes à l'Hospice... Le lendemain soir, nous commençâmes à descendre le fleuve.

- . Ayant changé de barques, on attachâ au haut des mâts un nouveau pavillon avec ces quatre caractères : *King tchai hing pou*.... Il y a une Douane sévère.... Le Mandarin nous fit donner 3000 deniers.
- . Ville presque contiguë à la précédente.
- . Nous reçûmes 3000 deniers.
- . On nous donna 3120 deniers.
- . Nous reçûmes quatre piastras.... Trois lieues en deçà le flux & reflux est sensible.
- . Il y a une Douane sévère.
- . Capitale de la Province. C'est la Ville que nous appelions Canton.

Je n'ai marqué ici que les noms des Villes & des Bourgs où nous nous arrêtaâmes pour dîner ou coucher. Les autres Bourgs & Villages répandus sur la route, sont innombrables.

A Manille, le 6 Novembre 1786.

Signé, DUFRESSE,  
Miss. Apost.





# T A B L E

## *DES TITRES de la premiere Partie.*

<b>D</b> ISCOURS préliminaire,	Page iij
Nouvelles des Missions orientales de Chine, Ton- quin, Cochinchine, Siam, &c.	1
Mission des Malabares,	2
Mission de Siam,	4
Extrait d'une Lettre écrite de la capitale de Siam, le 30 Mars 1785,	11
Mission de Cochinchine,	18
Basse Cochinchine & Camboge,	19
Extrait d'une Lettre de M <sup>sr</sup> l'Evêque d'Adran, Vicaire Apostolique de Cochinchine, &c. écrite de Pondi- chery, le 20 Mars 1785,	20
Traduction d'une Lettre Latine, écrite de la Basse- Cochinchine, par M. André Ton, Prêtre Indien, le premier Juillet 1784,	47
Traduction de ce qu'il y a de remarquable dans un Edit du Chef des Rebelles de Cochinchine, au sujet de la Religion Chrétienne,	50
Haute Cochinchine : — Extrait d'une Lettre de M. Labartette, présentement Evêque de Veren, & Coadjuteur du Vicaire Apostolique de Cochin- chine, du 15 Juin 1783,	53
Extrait d'une Lettre de M. Longer, Missionnaire de Cochinchine, du 14 Juin 1783,	55
<i>Partie I.</i>	N

Extrait d'une Lettre de M. <i>Labartette</i> , du 14 Juillet 1784,	58
Extrait d'une Lettre de M. <i>Longer</i> , du 14 Avril 1784,	63
Extrait d'une Lettre de M. <i>Labartette</i> , du 28 Mai 1785,	67
Mission du Tonquin,	70
Ordre établi dans la Mission du Tonquin, <i>ibid.</i>	
Extrait de la Relation de M. <i>Serard</i> , Provicairc Apof- tolique du Tonquin, écrite au mois de Juin 1783,	84
Extrait d'une Lettre de M. <i>Lebreton</i> , écrite du Tonquin vers le mois de Juin 1783,	90
Extrait d'une Lettre de M. <i>Descourvieres</i> , écrite de Macao le 28 Décembre 1783,	92
Extrait d'une Lettre de M <sup>sr</sup> l'Evêque de Ceram, Vicaire Apofolique du Tonquin, du 29 Mai 1784,	93
Extrait d'une Lettre de M. <i>Lamothe</i> , Miffionnaire Apoftolique au Tonquin, écrite le 18 Juin 1784,	100
Extrait d'une Lettre de M. <i>Lebreton</i> , du 5 Juin 1784,	112
Extrait de la Relation de M. <i>Blandin</i> , écrite en 1784,	118
Extrait du Journal rédigé par M <sup>sr</sup> l'Evêque de Ceram, depuis le mois de Juin 1784, jufqu'au mois de Mai 1785,	123
Extrait d'une Lettre de M. <i>Leroy</i> , Miffionnaire Apof- tolique, écrite du Tonquin en Juillet 1785,	145
Extrait d'une Lettre de M. <i>Lamothe</i> , du 12 Juin 1785,	150

Extrait d'une Lettre de M. <i>Lebreton</i> , du 6 Juin 1786,	160
Mission de Chine. Lettre de M <sup>sr</sup> l'Evêque d'Agathopolis, Vicaire Apostolique en Chine, à M. le Curé de Genillé, du 18 Octobre 1782,	167
Lettres & Relations de la Mission de Chine, écrites en 1783,	211
Relation de la Persécution excitée dans la partie orientale du Sutchuen, au mois de Septembre 1782, & terminée vers les Fêtes de Pâque 1783,	212
Extrait de deux Lettres de M. de <i>Saint - Martin</i> , présentement Evêque de Caradré, & Coadjuteur du Vicaire Apostolique du Sutchuen en Chine, en date du premier Avril & du 29 Mai 1783,	222
Lettres de Chirte, écrites en 1784,	231
Extrait d'une Lettre de M <sup>sr</sup> l'Evêque d'Agathopolis, du 20 Septembre 1784,	<i>ibid.</i>
Extrait d'une Lettre commune de M <sup>ss</sup> les Evêques d'Agathopolis & de Caradré, du 8 Juillet 1784,	236
Extrait d'une Lettre de M <sup>sr</sup> l'Evêque de Caradré, écrite au Sutchuen en Chine, au mois de Juillet 1784,	238
Extrait d'une Lettre de M. <i>Dufresse</i> , Missionnaire Apostolique au Sutchuen, du 21 Septembre 1784,	241
Extrait d'une Lettre de M. de <i>Ventavon</i> , Missionnaire à Peking, du 25 Novembre 1784,	257

*Fin de la Table de la premiere Partie.*

# ERRATA de la premiere Partie.

## *Dans le Discours préliminaire.*

<i>PAGE</i> ij,	ligne	10,	écrivirent; <i>lisez</i> écrivent.
— vii,	—	21,	de défendre, <i>lis.</i> d'étendre.
— xij,	—	4,	le sort, <i>lisez</i> sur le sort.
— <i>ibid.</i>	—	8,	après, ainsi que, <i>ajoutez</i> , le furent.
— xvi,	—	15,	après trésors, <i>mettez un point.</i>
— <i>ibid.</i>	—	16,	après bienfaitantes, <i>mettez une virgule seulement.</i>

## *Dans le Corps de l'Ouvrage.*

<i>Page</i>	1,	ligne	13,	3 <sup>o</sup> dans le Royaume; <i>lisez</i> 3 <sup>o</sup> dans les Royaumes.
—	52,	—	23,	font confiés, <i>lisez</i> lui sont confiés.
—	73,	—	18,	<i>missis</i> , <i>lisez</i> <i>messis</i> .
—	74,	—	8,	la cérémonie; <i>lisez</i> les cérémonies.
—	91,	—	13,	le 23 Décembre; <i>lisez</i> le 28 Décembre.
—	98,	—	25,	ci, <i>lisez</i> ici.
—	122,	—	22,	sur ses nouvelles; <i>lisez</i> dans ses nouvelles.
—	168,	—	24,	à l'aide la; <i>lisez</i> à l'aide de la.
—	231,	—	12,	devoit, <i>lisez</i> devoient.
—	270,	—	1,	prophaner; <i>lisez</i> proférer.







